

Département de Langue et Culture Amazighes

Faculté des Lettres et Langues

Université A. Mira de Bejaïa

Module :

Onomastique

Présenté par :

Mustapha TIDJET

Table des matières

Table des matières	2
Introduction	6
Contexte d’instauration de l’état civil algérien	7
Hypothèses de travail	8
Cadre théorique et méthodologique	9
Interprétation	9
Son intérêt pour les études maghrébines	11
Constitution du corpus	12
Choix du terrain.....	13
Difficultés que peut rencontrer un enquêteur	14
I. Relations avec les autres sciences	16
I.1. Archéologie	16
I.2. Géographie	17
I.3. Histoire	18
I.4. Anthropologie	19
I.5. Démographie	20
I.6. Politique	21
I.7. Littérature	24
II. Synthématique berbère	26
II.1. La racine	26
II.2. La Dérivation grammaticale	28
<i>II.2.1. Dérivation verbale</i>	28
<i>II.2.1.1. Dérivation verbale sur base verbale</i>	28

a. L'actif -transitif.....	28
b. Le passif.....	28
c- Le réciproque	30
d. Dérivations complexes	30
II.2.1.2. Dérivation verbale sur base nominale.....	30
II.2.2.Dérivation nominale	31
II.2.2.1. Dérivation nominale sur base verbale.....	31
a. Nom d'action verbale et nom déverbatif concret (N.A.V. et N.C.).....	31
b. Nom d'agent.....	32
c. Nom d'instrument.....	33
d. L'adjectif.....	33
II.2.2.2. Dérivation nominale sur base nominale.....	34
a. Le paradigme nom > nom	34
b. Le paradigme nom > adjectif avec préfixation d'un morphème adjectivant	36
II.3. Les formations expressives	37
II.3.1. Le vocabulaire onomatopéique	38
a. Dénomination de cris d'animaux	38
b. Dénomination de différents sons et de manières de parler d'un humain.....	38
c. Dénomination de bruits divers	39
II.3.2. Dérivation expressive	39
II.3.2.1. Dérivation par redoublement	40
a. bases verbales	40
b. bases nominales.....	41
II.3.2.2. Dérivation par affixation.....	41
II.4. La composition.....	43
II.5. Les emprunts	45
II.5.1. Emprunts et créativité.....	46
II.5.1.1. Adaptation phonologique	46
II.5.1.2. Traitement morphologique	47
II.5.1.3. Traitement sémantique	47
II.6. Expressions figées	48

III. Identification	50
III.1. Evolution autonome.....	50
III.2. Problèmes dus à l'orthographe.....	51
<i>III.2.1. Unités simples</i>	<i>51</i>
III.2.1.1. La lettre « a ».....	52
III.2.1.2. La lettre « d »	53
III.2.1.3. La lettre « g »	54
III.2.1.4. La lettre « i »	54
III.2.1.5. La lettre « k »	54
III.2.1.6. La lettre « h »	55
III.2.1.7. La lettre « r »	56
III.2.1.8. La lettre « s »	56
III.2.1.9. La lettre « t »	57
III.2.1.10. La lettre « z ».....	57
III.2.1.11. La lettre « e ».....	57
III.2.1.12. La lettre « o »	58
III.2.1.13. Le digramme « ou »	58
III.2.1.14. Le digramme « ai ».....	59
III.2.1.15. La tension	59
III.2.1.16. Sons non écrits	59
III.2.1.17. Phonèmes mal transcrits.....	60
III.2.1.18. Terminaison en s	61
<i>III.2.2. Les dérivés.....</i>	<i>61</i>
III.2.2.1. Patronymes ou adjectifs	61
III.2.2.2. Nom d'origine ou adjectif et autres surnoms	62
III.2.2.3. Altération du lexème de base	62
<i>III.2.3. Les unités complexes</i>	<i>63</i>
IV. Interprétation	65
IV.1. Recherche de l'étymon	65
<i>IV.1.1. Dans le kabyle</i>	<i>65</i>
<i>IV.1.2. Dans les autres dialectes berbères</i>	<i>66</i>
<i>IV.1.3. Dans l'arabe classique</i>	<i>66</i>
<i>IV.1.4. Dans l'arabe populaire</i>	<i>67</i>
<i>IV.1.5. Dans les autres langues qui sont passées par l'Algérie</i>	<i>68</i>
<i>IV.1.6. Recours à la racine.....</i>	<i>69</i>
IV.2. Interprétation	69

<i>IV.2.1. Prénom</i>	69
<i>IV.2.2. Hypocoristique</i>	70
<i>IV.2.3. Surnom ou autre identifiant humain</i>	70
<i>IV.2.4. Adjectif</i>	70
<i>IV.2.5. Corps humain</i>	71
<i>IV.2.6. Toponyme</i>	71
<i>IV.2.7. Plantes</i>	72
<i>IV.2.8. Nom et verbe</i>	72
V. Etudes critiques	73
V.1. Bref aperçu sur l'onomastique algérienne	73
<i>V.1.1. Toponymie</i>	73
<i>V.1.2. Anthroponymie</i>	74
V.2. Etudes critiques des principaux travaux	74
<i>V.2.1. Thèse de Ahmed Zaid-Chertouk</i>	74
V.2.1.1. Remarques générales	74
V.2.1.2. Les chapitres théoriques et analytiques	75
V.2.1.3. La constitution du corpus	76
V.2.1.4. Interprétation	77
<i>V.2.2. Thèse de Ouerdia Yermeche</i>	80
V.2.2.1. Remarques générales	80
V.2.2.2. Interprétation	81
a. Mauvaise identification	81
b. Connaissance insuffisante des langues arabe et berbère	82
c. Concept « racine » non maîtrisé	83
d. Plusieurs causes	84
Conclusion	86
Bibliographie	89

Introduction¹

Le patronyme est l'élément identifiant le plus typique d'une personne. Le nom de famille est assez générique pour être considéré comme faisant partie d'une identité générale et assez particulier pour que la personne qui le porte se sente individualisé par son intermédiaire. C'est l'une des raisons pour lesquelles le nom de famille était et reste un lieu de luttes sournoises entre les tenants du pouvoir et les populations².

D'abord sous le régime colonial, l'état français a imposé la généralisation du nom patronymique d'état civil et l'a fixé définitivement ; c'est aussi un lieu à travers lequel on a essayé de jouer sur l'identité des autochtones par la francisation des noms berbères et arabes, ou par l'altération de leurs formes originelles. Après l'indépendance, le pouvoir algérien a continué dans la même politique d'altération des noms, surtout après l'introduction du système d'arabisation de l'état civil, là, on ne s'est pas contenté d'arabiser l'écriture de ces noms mais leurs formes aussi ont été retouchées, par moment on change complètement le nom pour le rapprocher d'un mot arabe.

La population a opposé une résistance³ multiforme à ces tentatives d'altération de son identité par les noms propres, la plus significative est le fait de continuer à utiliser le système de désignation traditionnel (les noms de familles utilisés dans la vie courante sont souvent différents de ceux qu'on trouve dans l'état civil) qui est susceptible d'évoluer à chaque fois que le besoin se fait sentir.

Un certain nombre d'incohérences apparaissent dans le système de représentation de la filiation en Algérie. Pourquoi, par exemple, des noms de familles kabyles (utilisés dans la société) diffèrent-ils de ceux qu'on trouve dans l'état civil ? Ceci peut être expliqué par plusieurs raisons. Entre autres, la résistance des autochtones à la généralisation du système des patronymes imposé par l'état colonial⁴. Cette résistance est un phénomène historique comme il a été relevé par Cheriguen (1987) à propos du nom ethnique *amazigh* « *d'une manière ou d'une autre, on le voit bien, même l'usage des noms propres participe des luttes de pouvoir* ». Cette résistance peut revêtir plusieurs formes, comme par exemple le fait de proposer un mot injurieux pour en faire un nom d'état civil. Par cet acte, l'autochtone sent qu'il a accompli un acte de rébellion (sans se rendre compte que cette injure se retournera contre lui et toute sa descendance). Mais ce genre de noms n'est pas toujours dû à la rébellion des autochtones, par moment, les préposés de l'administration participent grandement à cet

¹ Ce cours est constitué, pour partie, d'une sélection des rubriques de notre thèse de doctorat, relatives à la méthodologie, que nous avons retouchée pour des impératifs pédagogiques. L'autre partie est composée de deux nouveaux chapitres (le premier et le dernier).

² « Les noms interviennent en tant que puissants moyens d'identification et de reconnaissance sociale » (Akin, 1999a : 7).

³ « En outre, les usagers ont opposé et opposent toujours leurs propres stratégies de résistance linguistique et de verbalisation identitaire à des entreprises institutionnelles de restructuration identitaire mises en œuvre par les différents appareils d'état » (Benramdane, 2004a : 370).

⁴ « Devant la résistance des populations, l'administration coloniale a attribué des patronymes qui, le plus souvent, occultent le lien de parenté » (Yermèche, 2004 : 490).

état de fait en décidant, par eux-mêmes, de donner tel type de nom à une personne ou bien en déformant un nom bien réel, comme l'écrit Ch.R. Ageron : « *Devant le refus des Algériens de se soumettre aux règles d'un nouveau système onomastique : "la collation" des noms fut "systématique", allant jusqu'à attribuer des noms français d'animaux ; d'autres, meilleurs arabisants, les noms arabes d'animaux, les noms grotesques ou injurieux... ».*

A tous ces avatars s'ajoute la polymorphie des écritures données à chacun des noms. En effet, en plus du manque de coopération⁵ des « indigènes », de la mauvaise foi des préposés à l'état civil, le système de notation du français n'étant pas bien adapté pour la notation des noms d'origine arabe ou berbère, a, lui aussi, contribué à l'échec partiel de la généralisation du patronyme sous l'autorité coloniale.

C'est pourquoi, malgré les efforts des autorités coloniales pour donner un outil de référence pour la notation des noms propres algériens - dès 1868, sous la direction d'un interprète militaire, De Slane, fut publié le premier fascicule consacré aux noms de personnes et de lieux contenant près de 3000 noms - l'administration n'a pas réussi à adopter un système unique de notation des noms patronymiques.

Après l'indépendance⁶, les fonctionnaires des mairies, mal ou pas du tout formés, ont contribué à la déstructuration d'un système déjà mal constitué à la base par des notations différentes d'un même nom (ainsi on trouve des enfants qui portent un patronyme différent de celui du père, dans d'autres cas on a changé de nom à un seul individu de la famille...). Après l'introduction de l'arabe dans l'état civil, cette situation a empiré à cause d'une part d'un mauvais système des équivalences de notations entre les systèmes latin et arabe, et de l'autre un excès de zèle de certains fonctionnaires qui essaient de toujours trouver une signification arabe à un nom, par conséquent plusieurs noms ont été changés pour être adaptés ou rapprochés de lexèmes attestés en arabe.

Contexte d'instauration de l'état civil algérien

L'état civil a été imposé au peuple algérien à un moment où la suspicion du système colonial était à son apogée. En ce moment là, les Algériens avaient cru que cette injonction qui leur était faite de prendre un nom et un prénom était une nouvelle ruse pour les spolier encore plus de leurs biens. En effet, comment croire au bien-fondé de la loi du 23 mars 1883 qui instaure l'obligation et la généralisation du patronyme qui vient juste après le code de l'indigénat : « *la loi de 1881 a consacré en Algérie le régime pénal connu sous le nom d'indigénat, lequel, disparu seulement en 1944, a pu symboliser aux yeux des Algériens le système colonial lui-même* » (Ageron, 1968 : 165).

⁵ « Lorsqu'un étranger (non investi d'une mission officielle) arrive en milieu berbère ou arabophone, en Afrique du Nord et au Sahara, il est malséant qu'il s'enquiert brutalement du nom des familles et des gens qu'il a en face de lui. Les personnes interrogées se dérobent autant que possible, répondent par des généralités ou restent muettes. Ceci, tant que l'on ne sait pas à qui l'on a affaire (ami ou ennemi ?) et que l'on ignore les raisons de ce questionnement » (Gast, 2005 : 29). A plus forte raison si l'autre est identifié comme un ennemi, comme c'était le cas de l'administration coloniale.

⁶ Et pourtant, dès les premières années de l'indépendance, les autorités algériennes avaient pris conscience de la nécessité de créer une réglementation relative aux noms propres : « Les premiers textes de l'Algérie indépendante, concernant la toponymie apparaissent avec ceux portant réorganisation des communes à la fin de l'année 1963 ; ces textes comportent les noms officiels des communes en arabe avec leurs transcriptions en caractères latins » (Atoui, 2002 : 48).

Ce code de l'indigénat qui place les autochtones à un rang inférieur à celui des animaux⁷ est, dans les faits, une consécration légale de pratiques connues depuis le début de la colonisation. Il était lui-même précédé de lois qui ont donné un avant-goût aux Kabyles de toute loi émanant du système colonial. L'exemple le plus proche dans le temps est la loi sur le séquestre, qui était encore appliquée au moment de l'instauration de l'état civil, loi qui avait permis la dépossession des Kabyles de tous leurs biens en représailles de leur soulèvement⁸. Officiellement donc, il fallait punir ceux qui se sont révoltés en 1871 contre le régime colonial, mais en réalité, c'était un prétexte pour pourvoir les colons en terres⁹.

Hypothèses de travail

Les noms propres en général sont constitués d'unités de la langue qui se soumettent à la double articulation linguistique. Cependant, le patronyme, étant un élément de l'identité de la personne, mais aussi du groupe, constitue un enjeu important dans la définition de l'identité générale par la manipulation des unités patronymiques, d'où les tentatives de francisation morphologique et/ou phonétique par le système colonial, et l'arabisation de ces mêmes patronymes par l'administration algérienne postindépendance¹⁰. D'un autre côté, les populations ont essayé, à leur manière, de contourner le système imposé en donnant de fausses identités aux préposés à l'état civil colonial et, par ailleurs, on continue à utiliser le système de filiation traditionnel dans la vie courante, qui est toujours vivant.

Sur le plan purement linguistique, les patronymes, mais aussi tous les noms propres, constituent des unités très stables de la langue, moins susceptibles d'évolution que les autres, raison pour laquelle elles représentent des unités à morphologie particulière, aussi bien pour les unités d'origine berbère, qui ont une morphologie légèrement différente des noms communs, que pour les unités d'origine arabe, qui intègrent très lentement la morphologie berbère, contrairement aux noms communs qui s'adaptent plus rapidement. Des emprunts au français sont déjà intégrés dans la morphologie du nom berbère.

Par ailleurs, nous avons constaté que d'autres catégories syntaxiques, que le nom commun, peuvent être des pourvoyeurs de noms propres, c'est le cas des verbes qui se transforment en noms propres, ainsi que des adjectifs et même des syntagmes verbaux : *idir* « vivre », *aberkan* « noir », *umlil* « blanchâtre », *yif-iten* « il les surpasse ».

⁷ Un jour un groupe de soldats français accompagnés par des guides algériens marchaient à travers les montagnes de Kabylie. Ayant eu soif, ils voulurent boire de l'eau d'un ruisseau. Mais ils avaient peur que l'eau ne soit empoisonnée. Alors le chef de la troupe ordonne : « Mohamed bois ! », et Mohamed répond « Mon chef, pourquoi on ne donnerait pas à boire à un cheval ? », le chef répond : « Mais Mohamed, tu sais bien qu'un cheval coûte cher ! ». C'est une histoire populaire que mon propre père m'a plusieurs fois racontée.

⁸ « Des douars vendirent leurs communaux et leur bétail à vil prix [...]. D'habiles intermédiaires exportaient le bétail vers la France : 1 200 000 têtes de bétail furent ainsi exportées en 1872 et 1873. Les emprunts faits et aux taux usuraires achevaient d'éprouver collectivités et particuliers. "Les indigènes ne travaillent plus que pour le fisc et l'usure" déclarait le capitaine Villot » (Ageron, 1968 : 34).

⁹ « S'il était nécessaire de conclure sur le séquestre du point de vue même des Français de l'époque, le jugement le plus exact serait celui du Directeur des Affaires Indigènes de 1881, le commandant Rin : en résumé collectif ou nominal, le séquestre est une mesure de cabinet qui donne des terres aux colons mais ne frappe pas les plus coupables, atteint les innocents. Creuse un abîme de haine entre la colonisation et les indigènes... » (Ageron, 1968 : 35).

¹⁰ « Lieu d'affirmation identitaire, la dénomination est aussi lieu d'exercice du pouvoir. Elle est conditionnée par les rapports de force, soumise à des contraintes, obéit à des règles sociales et culturelles » (Akin, 1999b : 35).

Cadre théorique et méthodologique

Les sciences du langage sont celles, parmi les sciences sociales, qui ont permis une meilleure approche du domaine de l'onomastique. D'abord parce que le nom propre est avant tout un constituant du langage humain, et comme tel, la linguistique se devait de l'intégrer dans son domaine d'étude. Ensuite parce que c'est la linguistique qui a adopté et proposé les méthodes les plus appropriées pour appréhender de la manière la plus rigoureuse et la plus objective possible cette réalité indéfinissable qu'est le nom propre.

On se place donc dans le cadre de l'onomastique linguistique. C'est-à-dire que notre objet d'étude et notre méthodologie s'inscrivent dans la continuité des travaux d'onomastiques, à savoir essentiellement la recherche étymologique des noms propres, leur classement en catégories sémantiques, et tenter par la même occasion d'émettre des hypothèses sur l'étiologie de chacun d'eux ou essayer de remettre le nom dans le contexte de son attribution pour comprendre les conditions sociologiques qui ont conduit à son attribution¹¹.

Interprétation

Notre premier objectif est de trouver l'étymon de chaque nom, ce qui nous place au centre de l'onomastique telle que définie par Vaxeler « *l'objectif des onomasticiens est généralement de trouver le nom commun qui se cache derrière le nom propre* » (Vaxeler, 2005 : 602).

Cet objectif exige une bonne connaissance des langues présentes sur l'aire qu'on veut étudier (l'arabe et le berbère pour notre cas). On doit connaître les différents dialectes du berbère (kabyले, chaoui, mozabite, touareg, etc.). Ceci est d'autant plus ardu que chacun de ces dialectes se subdivise en plusieurs parlers. La connaissance des variantes de l'arabe (arabe classique et les différents parlers régionaux) est également nécessaire. En effet « *tous les faits dialectaux sont à prendre en considération. Hélas, leur recherche a pâti de la désaffection des études dialectales, puis d'une certaine méthodologie de recherche qui privilégie la méthode sur le corpus, sur le travail de terrain. Et le terrain est de plus en plus fuyant, nivelé par l'unification linguistique inéluctablement liée aux progrès des voies de communication, du quadrillage administratif, de l'école, des mass-médias...* » (Levy, 1995 : 52)

La connaissance de l'ensemble des langues qui se sont succédé sur cette aire est nécessaire car « *les noms [...] ont été formés par la langue parlée dans la région à l'époque de leur création, et ils se sont transformés suivant les lois phonétiques propres aux idiomes qui, le cas échéant, ont pu supplanter tour à tour l'idiome originaire* » (Dauzat, 1944 : 3). Dans le cas de l'Algérie, il nous faut avoir des connaissances d'abord du libyque qui est l'idiome le plus anciennement attesté en Berbérie, mais aussi de toutes les langues qui se sont succédées sur cette aire comme le punique, le latin, le grec, l'italien, l'espagnol, le turc et le français. Toutes ces langues ont été en contact avec la langue autochtone que ce soit comme langues dominantes ou

¹¹ « Comme il (anthroponyme) n'est généralement pas une simple étiquette, toutes ces opérations sont liées à des croyances qu'il convient de reconnaître et de signaler et s'accompagnent de cérémonies qu'il est nécessaire de décrire sans omettre les conditions de date, de lieu et de participation des uns et des autres. On peut atteindre ainsi le tréfonds de l'âme humaine » (Basset, 1950 : 539).

tout simplement comme idiomes parlés par des populations en contact, sans oublier les langues qui ont eu des contacts d'un autre genre avec le berbère comme celles qui ont été introduites par des colons non-français (maltais...), ou les autres langues d'Afrique (Hawsa...).

Ce cadre global de l'onomastique s'articule sur deux parties distinctes, la toponymie qui est la branche qui s'occupe de l'étude des noms de lieux (toponymes), qui est elle-même subdivisée en plusieurs sous-branches : toponymie proprement dite, qui s'intéresse aux noms de lieux d'une certaine importance, la microtoponymie qui a comme objet les noms des lieux-dits, l'hydronymie pour les noms propres de cours et des sources d'eaux ou tout autre lieu « *caractérisé par la présence permanente ou temporaire d'eau, sous forme liquide ou solide* » (Atoui, 1998 : 87), comme les marécages, les étangs ou les lacs naturels, l'oronymie pour les noms propres de montagnes, de crevasses et de tout relief ou accident topographique, l'odonymie pour les noms de rues... La deuxième branche est l'anthroponymie, qui étudie les noms propres de personnes, aussi bien les prénoms qu'on appelle généralement noms de baptême dans la littérature scientifique française, que les noms de famille, comme elle s'intéresse aux surnoms qu'ils soient des hypocoristiques, qui sont des noms affectueux formés à partir des prénoms, ou des sobriquets qui sont le plus souvent péjoratifs et surtout caractéristiques de la personne dénommée.

Pour ce qui nous concerne, on s'attèlera à décortiquer des noms propres de personnes, plus précisément des noms de familles tels qu'ils sont inscrits dans l'état civil algérien et qu'on désigne généralement par patronymes. Ces noms qui ont été accolés aux Algériens dans des conditions sociales particulières, caractérisées surtout par la répression coloniale et qui n'ont pas été établis dans le respect du libre choix des concernés¹². On se place donc dans le domaine de la patronymie, sous-branche de l'anthroponymie qui a pour objet l'étude des patronymes.

Cette branche de l'onomastique a la particularité de vouloir aller au-delà d'une simple recherche étymologique, car « *ce n'est pas tout de retrouver l'identité lexicale d'un nom. Si l'explication de beaucoup d'entre eux apparaît à première vue ou à la simple réflexion, dans bien des cas l'interprétation exacte du sens reste délicate et il faut, pour restituer la valeur précise du surnom, bien se pénétrer de la mentalité de l'époque qui l'a formée* » (Dauzat, 1942, 97). En effet, beaucoup des patronymes sont à l'origine des sobriquets auxquels il n'est pas facile de restituer les valeurs appellatives car ils ne sont presque jamais utilisés avec leurs premiers sens mais souvent avec des valeurs ironiques¹³, ce qui augmente les difficultés d'interprétation des patronymes.

Les méthodes de recherche établies par l'onomastique doivent être complétées par certaines méthodes connues dans le domaine berbère, c'est la raison pour laquelle dans l'identification et l'interprétation des unités patronymiques, on doit faire appel à :

- L'utilisation des règles de synthématique berbère et/ou arabe pour déterminer les schèmes récurrents utilisés pour la formation des noms de famille. Nous aurons aussi à vérifier le

¹² Ici, nous voulons dire, en fait, que les patronymes imposés aux familles algériennes n'étaient pas (tous) conformes aux noms de familles avec lesquels elles sont connues dans la société.

¹³ « L'identification sémantique n'est pas moins délicate et le cas est encore plus fréquent. Si l'identité formelle des surnoms est souvent claire, leur valeur sémantique l'est beaucoup moins [...]. Quel est en particulier, le rapport entre l'homme et le nom de la chose, de l'objet ? » (Dauzat, 1949b : 693).

degré de conformité de ces schèmes avec les schèmes de formation des noms communs et en déduire les schèmes propres à la formation des anthroponymes et, enfin, déterminer les catégories syntaxiques les plus récurrentes qui ont permis leur formation.

- Une prospective étymologique pour déterminer les racines qui ont donné naissance à chacun des noms d'origine arabe ou berbère et les radicaux pour les noms d'origine indo-européenne. Ceci nous permettra de retrouver le sens premier de chaque lexème et les sèmes qui étaient à l'origine du choix de ce lexème comme nom propre de personne¹⁴.
- L'utilisation de la comparaison inter-dialectale pour élucider les noms d'origine berbère les plus obscurs ou dont les formes ne sont pas attestées dans le parler kabyle mais susceptibles de se retrouver dans d'autres aires dialectales.

Beaucoup d'unités paraissent opaques parce que le nom a été altéré par l'écriture. Pour rétablir la forme initiale du mot, il est parfois indispensable de passer par une enquête de terrain. Il faudrait alors élaborer un questionnaire dans lequel seront consignées toutes les informations qui paraissent susceptibles de nous renseigner sur le patronyme (les différentes écritures d'état civil, la prononciation, son écriture en arabe, l'équivalent kabyle du patronyme...)

Son intérêt pour les études maghrébines

Une grande part de cet intérêt se trouve résumé par Gustave Mercier dans sa préface du livre d'Arthur Pellegrin sur *Les noms de lieux en Algérie et en Tunisie* (1949d), où il écrit : « *L'Afrique du Nord est un étonnant musée, dont les salles et les cloisons se trouvent jusqu'au fûtage garnies des vestiges et des témoins d'un très ancien passé.*

« *Mais c'est un musée dont les pièces et les inscriptions demandent à être déchiffrées, et rares sont ceux dont la compétence permet une telle lecture* » (Mercier, 1949 : 7).

Il serait donc passionnant de participer au défrichage de ce terrain pour que les pièces constitutives de ce musée deviennent lisibles un jour. 62 ans après cet écrit, et un demi-siècle après l'indépendance du pays, cette assertion reste toujours vraie. Ce travail pourra, nous l'espérons, contribuer à reconstituer des pièces du musée par la préparation du terrain à des études de patronymie et d'anthroponymie algérienne.

En plus de tout cela, l'onomastique est la seule science qui permettra de combler certaines lacunes concernant des études sur la langue, la culture et la civilisation et peut-être même permettre d'éclairer d'un meilleur jour certains moments historiques de cette région. On peut citer quelques pistes : travailler sur les mouvements de migration des populations, construire des hypothèses sur les modes de défrichement et les genres d'exploitation de la terre, recenser les différents métiers exercés et surtout les métiers de l'artisanat traditionnel, connaître les différentes espèces de la faune auxquelles la population avait affaire..., on peut même retrouver des traces de croyances et de pratiques religieuses aujourd'hui disparues¹⁵.

¹⁴ « En définitive, comme le géographe et l'historien, le linguiste ne peut avoir réponse à tout. Toutefois, lorsqu'il ne peut se prononcer avec certitude sur l'étymologie et le sens d'un toponyme, du moins pourra-t-il, grâce à une analyse rigoureuse, avancer quelques hypothèses » (Hudon, 1986 : 10).

¹⁵ « Avec les noms de personnes on peut plonger au tréfonds de l'âme populaire parmi les âges défunts. Ne sont-ils pas les symboles vivants de croyances, de superstitions évanouies ? La valeur magique attribuée aux mots

Cet intérêt est évident pour ce qui est de la langue parce que « *l'étude de l'onomastique [...] est fondamentale pour les travaux de linguistique contemporaine car elle représente l'une des sciences qui permettrait de mettre en lumière certains phénomènes linguistiques non-explicités à ce jour. Ainsi, elle nous permet une approche diachronique de la langue* » (Ait Said, 2001 : 14), en effet, le fait de reconstituer les couches historiques des dénominations permet de faire des prospectives diachroniques¹⁶, surtout que les documents écrits sont très rares pour le domaine berbère, par exemple on pourra retrouver, par des attestations onomastiques, les mécanismes de l'évolution de phénomènes linguistiques que la synchronie ne permet pas¹⁷, comme le durcissement du *ww* en *bb* dans la région de Tizi Ouzou (cf. Cheriguen, 2005a), on pourra aussi démontrer qu'un certain lexique était présent dans une aire géographique, et s'est fixé dans les noms propres avant de disparaître dans le lexique commun.

En fin on signalera l'intérêt culturel et les gains économiques¹⁸ qu'on peut tirer de la bonne gestion des biens onomastiques et qui sont cités dans tous les classiques de cette branche scientifique. On peut les résumer dans le fait qu'ils constituent un pilier dans le patrimoine immatériel d'une nation, patrimoine qu'il faut préserver, valoriser et développer pour en faire un segment de l'économie, surtout dans le secteur du tourisme. D'autres intérêts économique et sécuritaire apparaissent dans la facilité de localisation des biens, des lieux et des personnes qu'une maîtrise de l'onomastique peut induire. On imagine aisément le temps que les pompiers gagnerait par exemple s'ils connaissaient avec exactitude le lieu où un incendie est déclaré, on peut dire la même chose pour le cas des agents de sécurité (police, gendarmerie, armée) qui doivent se déplacer en raison d'un incident quelconque ou pour l'identification des personnes dans le cadre judiciaire ou tout simplement dans le travail du postier, etc.

Constitution du corpus

La constitution d'un corpus est quelque chose de simple et de complexe en même temps. Simple dans le sens où chacune de toutes ces listes des patronymes qu'on rencontre quotidiennement peut faire objet d'étude. Complexe parce qu'il n'y a en Algérie aucun répertoire systématique des noms de famille ni d'ailleurs de tout autre type de nom propre.

Les listes qui sont les plus complètes sont les état-matrices se trouvant dans les communes. Elles peuvent nous permettre de glaner beaucoup d'informations utiles, surtout si l'on peut avoir accès à des périodes anciennes, particulièrement les communes dont la formation remonte à la constitution de l'état-civil (période coloniales). Sauf que ces archives

dans les sociétés anciennes apparaît avec une force particulière dans les noms qui désignent l'individu » (Dauzat, 1942 : 7).

¹⁶ « Les études diachroniques berbères se cantonnent, vu l'absence de documents anciens, dans les comparaisons inter-dialectales dont la profondeur historique est très limitée. Elles ne servent tout au plus qu'à expliquer certains phénomènes du berbère moderne » (Allati, 1998 : 143).

¹⁷ « L'intérêt linguistique que présentent les noms propres, en particulier les noms de personnes, n'est pas moins remarquable. À toute époque, ils offrent des faits de stratification et de stérilisation également importants. Fossiles de la langue, épaves de couches historiques submergées par les apports successifs des sédiments lexicaux, ils permettent de reconstituer des formes et des types disparus du parler courant » (Dauzat, 1942 : 9).

¹⁸ « Tout développement auto-soutenable ne peut, à mes yeux, faire l'économie des réalités endogènes, où la langue constitue une véritable infrastructure de communication » (Boroumi, 1998 : 265).

sont quasiment inaccessibles dans l'état actuel de l'administration, il faudra peut-être l'intervention des hautes autorités pour faciliter un tant soit peu le travail de recherche dans ce domaine sensible.

Mais on peut aussi faire recours à d'autres listes comme par exemple : les listes électorales, les listes des élèves d'une école (en général on aura des noms d'une même localité, en dehors de quelques noms des personnes nouvellement installées), ou d'un collègue (qui présenterait à peu près les mêmes caractéristiques) et à un degré moindre dans un lycée.

On peut recourir directement à une enquête de terrain, surtout si le nombre d'unités exigées est de petite importance. Si l'objectif de l'étude est la répartition géographique, le déplacement des populations, l'évolution démographique ou tout autre objet relatif à la socio-onomastique, on devra alors combiner les données administratives et l'enquête de terrain.

Choix du terrain

La connaissance du terrain est un facteur important dans la réussite d'une recherche en sciences sociales. D'abord au plan subjectif, on a toujours envie de connaître le milieu qui nous est le plus proche avant d'aller plus loin. Nos premières curiosités sont aiguës par ce milieu, à commencer par notre propre patronyme auquel sont rattachées beaucoup d'histoires et qui est souvent entouré de mythes qu'on aime à raconter et qui se transmettent de génération en génération. On voudrait bien retrouver le lexème qui a produit ce nom, comprendre son sens originel, sa signification sociale et sa valeur appellative, même au risque d'une grande déception, et les mécanismes qui ont conduit à sa transmission héréditaire.

Ensuite cette connaissance nous facilite l'accès au terrain. En premier lieu, l'accès au corpus est largement facilité par cette connaissance. En second lieu, elle nous permet de mieux appréhender une enquête de terrain parce qu'on pourra surmonter beaucoup de problèmes aussi bien objectifs que subjectifs. Nous pourrions ainsi utiliser nos liens d'amitié, ce qui nous place dans une bonne situation pour aller au devant des gens et poser des questions.

Quand on demande à rencontrer une personne d'un certain âge¹⁹, on est mieux introduit devant notre enquêté. Se faire présenter comme une personne de la localité, et comme fils d'un tel qu'il connaît bien ou avec qui il a déjà eu affaire, ou encore mieux, enfant d'une famille avec laquelle on a des liens familiaux, est un facteur qui crée immédiatement des liens de sympathie et met l'enquêté en confiance.

Il y a aussi la proximité géographique qui peut nous faire éviter des déplacements sur de longues distances donc gagné du temps.

Un aspect important dans ce genre de travaux a trait à la représentativité du corpus. Nous pensons que par un choix approprié du terrain, nous aboutirons à un corpus qui nous

¹⁹ Souvent la suggestion de rencontrer des personnes âgées vient des enquêtés eux-mêmes quand ils sentent qu'ils n'ont pas suffisamment d'informations à donner. Le plus souvent c'est leur curiosité de mieux connaître leur propre histoire, suscitée par nos questions, qui les amène à vouloir nous introduire auprès de leurs parents. On devient en fait un alibi pour satisfaire leur propre curiosité.

donnerait des résultats suffisamment représentatifs. Bien sur, un chercheur suffisamment aguerri peut, par lui-même déterminer les caractéristique de son terrain.

Difficultés que peut rencontrer un enquêteur

Le caractère intime qu'il y a entre un patronyme et son porteur est à l'origine de beaucoup des difficultés qu'un chercheur peut rencontrer dans ce type de travaux. Comme il a été relevé par A. Dauzat, la plupart des patronymes sont à l'origine des surnoms, or « *ces surnoms n'ont pas été choisis par les intéressés mais donnés par autrui, par la voix populaire qui a été souvent l'expression de la malignité publique. En dehors des anciens prénoms, des noms d'origine et des noms de profession, la plupart des noms de famille sont des sobriquets péjoratifs que l'usage a imposés, bon gré mal gré, aux individus, puis à leurs descendants. La rouille antique, déclarait Eugène Ritter, en a émoussé la pointe ; le linguiste qui en remet l'acier à vif n'est pas toujours le bienvenu et risque d'éveiller des déceptions, des susceptibilités, voire des rancunes ; on est vexé de savoir que le nom dont on est légitimement fier a des origines banales, humbles, ou évoquant des particularités peu flatteuses* » (Dauzat, 1942 : 76). Ceci met le chercheur dans des situations inconfortables, c'est encore plus délicat quand on a en face un « handicapé du patronyme »²⁰. Il est alors exigé de l'enquêteur d'être très attentif pour ne pas irriter la sensibilité des gens.

Il faut faire très attention pour ne pas se laisser influencer par certaines étymologies familiales dans son interprétation. En effet, il se trouve des personnes qui essaient, à travers l'interprétation qu'ils donnent de leurs patronymes, de corroborer une qualité flatteuse qui se serait conservée dans la famille²¹.

D'un autre côté une personne peut se laisser aller dans la narration d'histoires relatives à la famille. Si vous essayez de l'arrêter ou de lui faire comprendre que ce n'est pas l'objet de l'enquête et de la rencontre, cela peut le vexer²². Ceci est d'autant plus gênant quand on a affaire à plusieurs personnes en même temps, à l'exemple des membres d'une même famille, où chacun voudrait montrer sa connaissance de l'histoire familiale, ce qui engendre d'énormes pertes de temps²³.

Sans oublier de parler des problèmes relatifs à la science elle-même : absence de définition proprement linguistique de son objet d'étude qui est le nom propre²⁴, difficultés pour objectiver cet objet en raisons des relations complexes qu'il entretient avec l'être humain

²⁰ « On appelle parfois les titulaires d'un nom difficile à porter les "handicapés du patronyme" » (Petit, 1994 :101).

²¹ « Ce texte est une tentative pour montrer comment, à travers l'imposition du nom, et à travers le discours sur le nom, c'est-à-dire les étymologies populaires, on peut saisir un travail du groupe sur lui-même, c'est-à-dire comment le discours sur le nom et l'identité fait partie du travail social par lequel le groupe se constitue et constitue son environnement » (Colonna, 1982 : 59).

²² « Cependant, celui-ci doit toujours demeurer courtois. Il s'agit en fait de faire preuve de clarté et de naturel dans ces questions, afin de ne pas intimider l'informateur, ni de le mettre dans l'embarras » (Hudon, 1986 : 17).

²³ « Le but de l'enquête vise à retirer le maximum de l'entrevue (sur le plan de la quantité, de la qualité et dans un minimum de temps) sans bousculer l'informateur tout en respectant sa personnalité » (Hudon, 1986 : 20).

²⁴ « C'est le problème de savoir ce qu'est exactement le nom propre qui fait l'objet de l'onomastique » (Camproux, 1982 : 16).

surtout quand il est question des noms de personnes, les difficultés à suivre sa méthodologie avec rigueur²⁵, etc.

Le nom propre est au confluent des sciences humaines et sociales. Il intéresse des domaines aussi variés que l'histoire, la géographie, l'archéologie, la sociologie, la psychologie, la politique, l'anthropologie, etc. Il y a même des anthropologues qui réclament le rattachement pur et simple des études des noms propres au domaine de l'anthropologie. Dans le premier chapitre nous avons tenté de montrer, brièvement, un certain nombre de facettes des sciences qui s'occupent du nom propre.

Pour pouvoir élucider un contenu onomastique quelconque, il est indispensable de maîtriser le lexique de la langue dont il est issu. C'est pour cela qu'il faut connaître les règles de formation du lexique berbère pour pouvoir entamer une recherche étymologique de l'onomastique du domaine maghrébin en général et kabyle en particulier, c'est l'objet du deuxième chapitre.

Les troisième et quatrième chapitres seront consacrés aux voies, méthodes et astuces auxquelles on peut recourir dans l'identification et l'interprétation des patronymes. On essaiera de donner des orientations utiles pour la recherche de l'étymon, des différentes suggestions probables et leur hiérarchisation quand cela s'avère nécessaire, et si possible, cela va de soi, des sens lexicaux qui en découlent, mais aussi la valeur étiologique ou les conditions sociales d'attribution du nom surtout quand on a affaire à un sobriquet.

Dans le cinquième et dernier chapitre on trouvera un bref rappel des plus importants travaux dédiés à l'onomastique algérienne. Et on le terminera par une étude critique des deux travaux qui sont les plus importants comme nous le croyant, l'un en toponymie l'autre en anthroponymie. Notre objectif est de montrer, à travers ces deux rubriques, qu'il est très difficile d'avoir des résultats indiscutables dans cette science.

²⁵ « Une autre raison qui a desservi "l'image de marque" de l'onomastique est probablement qu'on ne peut s'y plonger tout nouvellement venu pour nager dans les délices d'une science qui vous baignerait tout entier et du premier coup, ce qui reste toujours possible avec certaines branches de la linguistique essentiellement théorique. L'onomastique a besoin de beaucoup d'études d'approche, d'une grande somme de matériaux, d'une longue préparation. (...) Forcément elle est d'un attrait moindre parce qu'elle demande beaucoup de patience et beaucoup de méthode humble et assez terre à terre » (Camproux, 1982 : 8).

I. Relations avec les autres sciences

L'onomastique est au confluent des sciences sociales et humaines, elle s'inspire de la plupart d'entre-elles en empruntant leur résultats et/ou en adoptant certaines de leurs méthodes. A son tour elle influence ces sciences en leur permettant par moment de vérifier des hypothèses, de confirmer la véracité de certains faits et d'en infirmer d'autres, ou carrément en mettant à leur disposition des méthodes rigoureuses qui ont montré leurs capacités à objectiver l'un des éléments les plus insaisissables de la langue, car ne se laissant pas/pas encore définir, qui est le nom propre. Pour saisir cette relation complexe, on exposera, ci-après, quelques unes des relations entre l'onomastique et certaines autres sciences humaines et sociales.

I.1. Archéologie

Elle peut profiter amplement des données de l'onomastique comme indices précieux pour la découverte de lieux pouvant être des sites archéologiques, ou pour émettre certaines hypothèses sur des croyances et des cultures préhistoriques.

Comme indicateurs de sites archéologiques, nous citerons le témoignage de Barandiaran (de), J-M (1949 : 520) : « *Dans la présente communication, je voudrais signaler quelques noms de lieux qui révèlent l'existence de ces monuments et de ces gisements ainsi que des croyances mythologiques antérieures au Christianisme, ce qui montrera l'importance du facteur toponymique pour la reconstruction des anciennes périodes du passé basque* ».

Si certaines données brutes de la toponymie peuvent nous conduire à des découvertes archéologiques comme cité supra, dans beaucoup de cas il nous faut d'abord un travail de reconstitutions étymologique des noms propres avant qu'ils nous révèlent leurs trésors, car les changements phonétiques, les adaptations morphologiques et surtout les attractions paronymiques peuvent aboutir au masquage total de l'étymon, de sorte qu'on n'arrive que difficilement à le reconnaître dans le nom actuel. C'est le cas par exemple de *Bouzina*, que les habitants ont souvent traduit par « père de Zina », avant que F. Colonna (1982) n'émette une autre hypothèse en faisant « *la relation entre le nom d'un village, Bouzina, agglomération située dans une vallée occidentale de l'Aures, et la présence en ces environs immédiats d'une nécropole proto-historique qui comporte plusieurs centaines de tombes d'un type particulier dont le nom, dans la littérature archéologique du XIXe siècle, est bazina* » (Colonna, 1982 : 59), et pourtant elle-même a mis « *plusieurs années avant de faire le rapprochement entre la structure consonantique du nom du village (BZN), et l'existence des bazinas à côté* » (Idem : 60).

On peut la trouver comme simple science d'appoint pour compléter, confirmer ou étayer des informations et des données archéologiques comme dans Bosch-Gimpera (1949 : 502 et 503) : « *en comparant les résultats des recherches archéologiques avec les données des auteurs anciens sur les Celtes d'Espagne d'une part, et avec la toponymie d'autre part, il est donc possible de reconstituer les étapes de la celtisation, non seulement de la péninsule*

ibérique, mais aussi de tout l'ouest de l'Europe. » et page 503 « *la culture des urnes de Catalogne se présente comme celtique à cause des toponymes en dumm* ».

De l'autre côté, l'archéologie peut nous aider dans l'interprétation des noms de lieux par l'intermédiaire de ses vestiges comme signaler par F. Cheriguen (1993 : 20) « *elle intervient dans certaines interprétations que peuvent recevoir des formations toponymiques données. Les objets mentionnant des noms de lieux, ou de personnes telles les nombreuses stèles funéraires et tous ce que peut révéler l'épigraphie sont d'un intérêt capital, particulièrement dans la situation de l'Algérie et du Maghreb* », ou, à tout le moins, nous indiquer à quel substrat linguistique un tel nom appartient-il, « *l'archéologie nous permettra d'affirmer avec plus de force que tel mot appartient à la couche gauloise si on a découvert sur le territoire du lieu qu'il désigne des vestiges d'occupation celtique...* » (Rostaing, 1945 : 23).

I.2. Géographie

Les éléments de la géographie (topographie, hydrographie) sont très utilisés dans la dénomination des noms de lieux, car beaucoup d'entre ces noms ne sont que de simples descriptions des lieux dénommés au moment de leur dénomination, d'où la l'utilisation mutuelle des deux sciences (géographie et onomastique) l'une pour l'autre. « *L'onomastique permettra, par exemple, de se faire une idée du système des eaux, de leur variété, de leur densité pour un pays donné, à une époque donnée, permettant souvent des comparaisons intéressantes entre un état hydronymique ancien et l'état hydronymique actuel. Par la micro toponymie, elle permettra,... D'avoir une idée de la nature du relief (sauvage ou humanisé). Par l'odonymie, elle apportera de sérieux compléments à l'étude des réseaux de communication, à diverses époques* » (Camproux, 1982 : 11), comme elle peut être un bon auxiliaire pour la géographie humaine « *elle contribuera fondamentalement à l'étude de certains mouvements de population : peuplement et dépeuplement de telle région, affluence de tel pays vers telle ville à une époque donnée, etc.* » (Idem), comme elle peut nous aider « *à reconstituer l'histoire du peuplement, de la mise en valeur du sol : en face de l'absence ou de la pénurie de témoignages historiques, les noms de lieux constituent, lorsqu'on sait les faire parler, des témoins authentiques et irrécusables qui permettent, sinon de dater, du moins de jalonner dans le temps la fondation des établissements humains* » (Dauzat, 1960 : 39).

La géographie, elle aussi, peut aider l'onomastique dans l'interprétation des noms, car « *l'aspect physique d'un territoire, la relation aux climats et leurs variations, les productions agricoles et industrielles, le travail de la terre et les modes de réparation (ou d'appropriation) des sols et leurs qualités sont aussi de nature à créer ou à modifier les structures toponymiques* » (Cheriguen, 1993 : 20). En effet, les noms de lieux sont en général, à l'origine, des noms communs servant de repère pour les riverains, d'où les noms de colline, mont, rivière, descente, monté etc., ainsi, en rassemblant une série de noms de même racine, et en comparant leurs aspects topographique et hydrographiques, on pourra nous rapprocher fort bien de l'interprétation exacte de noms obscures.

I.3. Histoire

Les historiens furent parmi les premiers chercheurs à s'intéresser à l'objet de l'onomastique, parce que les noms propres (de lieux et/ou de personnes) entretiennent des relations multiples avec les faits de l'histoire car « *avec la discipline historique, elle partage de façon particulière un certain nombre d'interrogations communes, relatives notamment à la question de l'origine de la formation de nombreux noms de lieux marqués par des événements historiques. C'est d'ailleurs le croisement des préoccupations scientifiques de ces deux disciplines qui a donné naissance à la toponymie historique* » (Benkada, 2000 : 31). C'est ainsi que, d'une part, les données onomastiques peuvent être utilisées comme témoins historiques, et de l'autre, l'histoire peut nous aider dans l'interprétation des noms propres anciens.

Dans le premier cas « *il est évident que les sciences onomastiques, anthroponymie aussi bien que toponymie, ne peuvent que nous remettre au contact des réalités historiques et, par là, au contact de ce que furent nos antécresseurs. [...]. Elle nous apprend à vraiment intégré l'histoire dans ce que nous sommes ; elle nous apprend que notre présent est fait de notre passé et que notre passé est accommodé avec notre présent* » (Camproux, 1982 : 9). Elle est en relation avec plusieurs facettes de l'histoire,

- « *l'anthroponymie nous offre l'âme et les mœurs collectives, mais insérées dans des moments de l'histoire, dans leur réelle authenticité* » (Baylon & Fabre, 1982 : 79) ;
- « *l'histoire des mentalités a trouvé, dans l'évolution des choix des prénoms, un indice privilégié pour apprécier l'importance de la dévotion à tel ou tel saint protecteur selon les époques* » (Bromberger, 1982 : 103) ;
- « *la toponymie constitue par conséquent une documentation indispensable pour l'historien du peuplement et de l'occupation du sol, bien que sa mise en œuvre nécessite souvent quelque prudence* » (Lusse, 1998 : 141), et une étude fine des strates toponymique et microtoponymique permet de retrouver les airs et époques des défrichements, et avoir des indices sur l'évolution de l'agriculture ; ou sur l'extension et l'impact d'une religion ou ordre religieux, à l'exemple de Michel Tamine qui esquisse une approche de l'histoire religieuse ardennaise : « *là comme ailleurs, la microtoponymie, infiniment riche, permet une approche affinée de l'histoire, conserve le souvenir d'édifices religieux comme les prieurés (priolet), les monastères (moutier), les cellules monacales (celle), restitue le site des couvents, d'abbayes, de multiples chapelles. Elle permet encore de retrouver la trace des ordres implantés dans la région comme les Cordeliers, les Templiers, ainsi que de nombreuses propriétés (le temple) qu'ils possédaient. Elle invoque enfin d'anciennes institutions hospitalières charitables (hôtel de Dieu, maladrerie), des pèlerinages séculaires, etc.* » (Tamine, 1998 : 193) ;
- Elle peut nous renseigner sur les différents peuples ayants occupés un territoire donné, comme le dit si bien Cheriguen (1994a : 98) « *on pourrait aussi, en suivant la substitution des dénominations et des langues, raconter l'histoire du monde. Que l'on pense aux clivages orient/occident, puis Pays de l'Est/Occident, enfin Nord/Sud* », c'est ce qui est utilisé par Pellegrin pour appuyer la thèse du passage d'une peuplade indo-européenne par

l'Afrique du Nord : « *En conclusion, il semble bien que les données de la toponymie viennent corroborer certains indices fournis par l'anthropologie, l'histoire et l'ethnographie tendant à établir que des éléments ethnique de langue indo-européenne ont dû s'établir en Libye soit antérieurement à l'arrivée des berbères, soit postérieurement à des époques qu'il est difficile de déterminer dans l'état actuel des recherches* » (Pellegrin, 1949d : 50). Elle peut même pallier l'absence de documents historiques, ainsi Longnon « *a révélé, en s'appuyant sur les noms de lieux qu'elle y a laissés, l'existence d'une ancienne colonie saxonne dans le Boulonnais. Sur les origines de cette colonie, dont la découverte est, selon M. Dauzat, d'une des plus frappantes de la toponymie, l'histoire offre peu de textes précis* » (Deslandes, 1949 : 633), « *là comme ailleurs, la microtoponymie, infiniment riche, permet une approche affinée de l'histoire, conserve le souvenir d'édifices religieux comme les prieurés (priolet), les monastères (moutier), les cellules monacales (celle), restitue le site des couvents, d'abbayes, de multiples chapelles. Elle permet encore de retrouver la trace des ordres implantés dans la région comme les Cordeliers, les Templiers, ainsi que de nombreuses propriétés (le temple) qu'ils possédaient. Elle invoque enfin d'anciennes institutions hospitalières charitables (hôtel de Dieu, maladrerie), des pèlerinages séculaires, etc.* » (Tamine, 1998 : 193).

I.4. Anthropologie

L'anthropologie entretient une relation privilégiée avec l'anthroponymie, car à travers les noms de personnes on peut étudier plusieurs facettes d'une société. Le prénom, même en synchronie, peut nous indiquer par exemple, dans beaucoup de cas, l'appartenance religieuse d'une personne (Mohammed est certainement d'une famille musulmane comme appartiendrait Jean-Pierre à l'air judéo-chrétienne). Même la toponymie peut être d'un grand apport dans ce domaine, « *on constate, en établissant le relevé des noms de lieux d'une région, que les désignations dues aux noms de saints forment généralement un groupe nombreux. Il s'ensuit que l'examen de ces noms permet d'ébaucher l'étude du culte des saints dans une région déterminée. [...] Ces noms de saints, que met ainsi en évidence la toponymie, permettent également d'étudier l'évolution du culte des saints dans la contrée considérée* » (Blanchard, 1949 : 674). Dans une même communauté on peut déceler, à travers l'anthroponymie plusieurs données anthropologiques comme le système d'organisation sociale (on peut retrouver toutes les classes sociales composant une société, les différentes catégories, les relations sociales et surtout matrimoniales, le système de parenté, etc.), et même un certain nombre de croyances comme le pouvoir protecteur des noms contre le mauvais œil et contre le décès précoces des enfants (une femme ayant perdu des enfants en bas âge donnerait à son enfant un prénom protecteur).

Cette relation est tellement étroite que Ch. Bromberger propose de rattacher les études anthroponymiques à l'anthropologie, en effet dans son article de 1982, qu'il intitule d'ailleurs « Pour une analyse anthropologique des noms de personnes », il écrit en page 103 :

« La vocation propre de la recherche anthroponymique devrait être, en bonne logique, de dégager, au sein d'une société, les règles d'attribution des noms, les principes selon

lesquels on classe, en les dénommant, les individus similaires et différents (par leur sexe, par leur appartenance à une famille, à un clan, à une génération, à une localité...), les lois qui régissent le système des appellations (on sait qu'un individu reçoit, en général, plusieurs noms soit dans les jours où les mois qui suivent sa naissance soit au cours de son existence), enfin les propriétés - seule pragmatique - qui différencient, dans les énoncés, les noms de personnes des autres classes nominales et les normes - sociales - qui en prescrivent ou en interdisent l'emploi dans le discours. »

Et pour réaffirmer cette proposition, il ajoute en page 116 :

« Si l'anthroponymie est un outil privilégié pour l'anthropologie, c'est d'abord parce que, en général mais pas toujours, le système des noms propres traduit les tendances dominantes d'une société. (...). Mais l'intérêt de l'anthroponymie ne s'épuise pas dans cette confirmation de l'ordre social ; sous les noms propres se nichent des enjeux, des conflits, des stratégies : soit les systèmes anthroponymiques enregistrent ces enjeux (...), soient libellés les entérinent indirectement (...), soit encore, dans certains cas, ils les camouflent. »

I.5. Démographie

L'onomastique peut être très utile dans la recherche d'indices pour étayer des hypothèses dans certaines études de la démographie humaine. Elle peut nous aider, par exemple, à suivre le déplacement des populations, en effet, une population qui se déplace d'une région à une autre, laisse souvent ses empreintes dans la toponymie des lieux traversés. Elle nous informe sur les populations qui ont habité une contrée ou sur les civilisations qui s'y sont installées et sur la densité démographique dans certaines époques. Ce sont les données de l'onomastique qui ont permis à Pellegrin de conclure ainsi : *« D'après la nomenclature élucidée, on se rend compte que le peuplement libyco-berbère, divers par ses origines, a été, dans certains endroits, intense et en partie urbain. On remarque aussi que les phéniciens n'ont guère occupé qu'une frange littorale, que les Romains n'ont pas poussé profondément la latinisation du pays et que les arabes n'ont pu, malgré le succès de la civilisation musulmane, effacer les traces de leurs devanciers »* (Pellegrin, 1949d : 223).

D'un autre côté, la densité humaine influence grandement le paysage onomastique en usage. Ainsi, en Europe Occidentale par exemple, la densité démographique fut l'un des facteurs déterminants dans la généralisation du surnom, et, surtout, elle en a favorisé son intégration comme un composant de l'identité de l'individu et l'a transformé en un élément héréditaire qui se transmet entre les générations d'une même famille. Ceci a été bien montré par Hubert quand elle a comparé l'évolution du système anthroponymique dans les grands centres urbains à celui de la campagne, elle a constaté que :

« Les travaux d'onomastique et d'anthroponymie ont opposé depuis longtemps le monde des villes et celui des campagnes, le premier étant considéré comme la source de l'innovation et du modernisme, l'autre comme le lieu de la tradition et du conservatisme. Le retard des campagnes se serait manifesté par la réticence à adopter les noms néotestamentaires et les noms de saints universels qui se répondaient en ville et plus encore dans leur lenteur à passer du nom unique au système anthroponymique à plusieurs éléments. Cette

évolution différenciée s'expliquerait par la croissance démographique des villes où les risques d'homonymie étaient plus grands, par les conditions économiques et sociales plus articulées et par les structures juridiques et politiques caractérisées par le développement des institutions communales et par la naissance de l'administration, autant de facteurs qui auraient rendu nécessaire l'identification plus précise des citoyens » (Hubert, 1994 : 313).

I.6. Politique

Les relations complexes et multiformes entre la dénomination d'une part et, d'autre part, les différentes croyances, le système des valeurs, le comportement sociologique et la culture en général, ajoutés aux sens qu'on veut placer dans le nom, font que l'acte de nommer est, souvent, un acte éminemment politique. Et il y a plusieurs facettes reliant l'onomastique et la politique.

La première de ces facettes, celle qui est relevée par la quasi-totalité des toponymistes, est l'appropriation symbolique du territoire : *« on peut dire que la dénomination des lieux est un instrument de contrôle sociale de l'espace par un groupe donné, et que d'une certaine façon, c'est cette appropriation dénominative de l'espace qui transforme ce dernier en territoire. Bref, nommer l'espace c'est produire du territoire » (Guillorel, 1999 : 63-64).*

C'est pour cela que la transformation du paysage onomastique d'un pays est souvent l'une des premières tâches qu'accomplissent les différentes entreprises de colonisation, à l'instar de Christophe Colomb, au quinzième siècle, quand il a *découvert*²⁶ l'Amérique, il s'est donné à cœur joie à la renomination des lieux qu'il traverse, il *« baptise, débaptise, rebaptise. Le journal de bord qui rapporte les péripéties du premier voyage qui débute le 3 août 1492 et se termine le 15 mars 1493 - soit six mois environ - recense près d'une soixantaine de baptêmes : îles, golfes, caps, fleuves, ports, rien n'échappa son exaltation "nominatrice". Christophe Colomb est parfaitement conscient que par ses actes de baptêmes, il instaure le pouvoir de SA langue, de SA culture, SON pouvoir, c'est-à-dire celui du pouvoir royal espagnol, il est parfaitement conscient qu'en changeant les noms des lieux qu'il traverse, il s'accapare littéralement ces lieux, il les détruit, les annihile en quelque sorte, pour les faire renaître autres » (Morsly, 1983 : 234-235).*

La colonisation française a procédé de la même manière dans sa conquête de l'Algérie. Dès le début de l'occupation de l'Algérie elle a procédé à la francisation du paysage onomastique algérien soit par la débaptisation/rebaptisation de lieux comme c'est le cas des rues de la ville d'Alger ou par francisation scripturaire des noms. Le changement du mode dénominatif n'est pas des moindres, c'est peut-être même la manière la plus pernicieuse d'agir, car elle permet de donner l'illusion de la continuité. Dans ce cas, on peut citer l'arabisation du morphème de filiation en Kabylie (*ayt/at* est souvent remplacé par le nom arabe *ben/beni*),

²⁶ Nous ne sommes pas d'accord avec le terme « découverte » qui est souvent utilisé pour parler de l'occupation européenne pour l'Amérique, ces contrées, ayant déjà été habitées par des populations dites autochtones, ne peuvent être que la découverte de ces premiers habitants. *« La découverte de l'Amérique ou "la conquête de l'autre", comme dit T. Todorov, est, à mes yeux, moins une "découverte" au sens dénotatif du terme, que le point de départ symbolique de cette énorme entreprise de destruction, tant physique que morale (culturelle, philosophique) que deviendra le colonialisme » (Morsly, 1983 : 233).*

alors que dans les régions arabophones, il a été procédé au remplacement des ethniques par des noms sans rapport avec la filiation comme le constate Farid Benramdane : « *La représentation de l'espace, du territoire dans la société près coloniale véhiculait une dénomination qui permettait au groupe de créer et de perpétuer une référence spatio-temporelle et symbolique de son identité, cristallisée dans l'ordre toponymique est dans la filiation généalogique [...]. Toute référence toponymique à thème ethnonymique fut effacée : l'entreprise de déstructuration/restructuration fut mise en place par un dispositif juridique et militaire dans la substitution des noms de tribus et de leurs territoires. L'instruction particulière du 25 avril 1866 émise par le général commandant la province d'Alger précise que les nouveaux noms de "douars" doivent puiser les nouveaux noms dans la référence topographique* » (Benramdane, 2004 : 377,378).

Ce mode d'appropriation du territoire remonte très loin dans l'histoire de l'humanité. C'est pour cela que nous avons, dans l'onomastique d'un territoire donnée, des strates superposées de l'ensemble des civilisations qu'il a connues.

Les noms de lieux sont également utilisés comme marqueurs d'identité, comme indicateur des régimes politiques en places, c'est aussi un lieu de conflits entre divers belligérants. Il peut suivre les changements de politiques au niveau national, comme pour le Congo : « *Que les noms de pays puissent être considérés comme des outils identitaires ne fait pas de doute. Il suffit d'observer les cas de renomination pour s'en rendre compte : le Congo devient Zaïre pour redevenir Congo un quart de siècle plus tard ; [...]. Chaque changement de nom est accompagné et déterminé par un changement politique, le nom relevant ainsi d'une quête d'identité située politiquement et historiquement* » (Cislaru, 2006 : 41).

Le même phénomène de changement de nom selon les détenteurs du pouvoir peut se retrouver à l'échelle locale, on a le cas étudié par Benramdane (2002), où il est question d'une place à Tiaret. Elle avait le nom de *Place Loubet*, elle devient *place de la victoire* à l'indépendance, prenant appui sur la couleur de son carrelage, des éléments actifs de la gauche politique propulse au devant le nom de *Place rouge* dans les années 70, à la même époque, les autorités de l'état décident, au cours d'une cérémonie officielle, de la rebaptisée *Place du 17 octobre 1961*, elle devient *place verte* avec l'arrivée des islamistes au pouvoir local dans les années 90, et, par la suite, reprend le nom populaire de *Place Rouge*.

Le phénomène se retrouve aussi dans les pays occidentaux, Gonac'h remarque la même chose dans les changements des noms de rues : « *A Vitrolles, nous assistons à un phénomène d'épuration symbolique par les noms de rues. Il y a une volonté politique d'effacer la mémoire de ces hommes et femmes du patrimoine historique et culturel mais aussi de rejeter, par la même occasion, l'idéologie de l'équipe municipale précédente. Les débaptêmes sont censés marquer une rupture avec le passé socialiste de la ville et souligner ainsi le pouvoir des nouveaux élus* » (Gonac'h, 2007 : 108).

Ceci nous amène à la conclusion que « *la dénomination comme la redénomination apparaissent en toponymie comme des lieux d'exercice du pouvoir du dominant pour l'appropriation ou la réappropriation symbolique de l'espace, au moyen de l'imposition de ses valeurs* » (Kahlouche, 1999 : 187).

C'est la toponymie qui a suscité le plus de travaux montrant les relations entre le politique et la dénomination, mais, en réalité, cela concerne toute chose nommée. Il suffit de penser aux animaux de compagnie (surtout les chiens), et tous ceux qui sont en captivité. La première action qu'on leur fait subir est de les obliger à réagir aux noms qu'on leur a attribués.

En utilisant des voies différentes, les tenants du pouvoir essaient de contrôler aussi les anthroponymes. Pour s'en convaincre il suffit de penser aux noms qui nous sont parvenus de la période romaine où des noms d'autochtones étaient des noms romains ou romanisés. Avec l'arrivée des Arabes, quasiment tous les prénoms furent arabisés. Avec les Arabes, on ne s'est pas contenté d'arabiser les noms des nouveau-nés, mais on avait changé même les noms des adultes nouveaux convertis à l'islam, c'était un gage de reconversion. Cette réalité était valable pour tous les pays conquis par les musulmans, à l'exemple de l'Iran où « *il est plus que certain qu'au début de la conquête islamique, il fut hors de question de choisir un prénom ou patronyme persano-iranien. Adopter un nom arabo-islamique était obligatoire pour satisfaire le conquérant et se sauver la vie. Jusqu'à une époque tout à fait récente, c'est-à-dire jusqu'au début du XXe siècle et de l'ère des Pahlavis, tout iranien se devait de manifester son identité ou sa fausse identité par un patronyme et/ou un prénom arabo-islamique* » (Ziaian, 1999 : 196).

La France coloniale intervint, à plusieurs niveaux, sur l'anthroponymie algérienne. D'abord sur les ethnonymes, comme nous l'avons dit supra, en brisant la relation liant la personne à l'espace. Les ethnonymes furent transformés en banales noms indiquant un aspect topographique plutôt qu'un nom de filiation qui rappellerait les liens de sang et qui renforcerait la solidarité du groupe. En Kabylie, quand un ethnique n'est pas complètement changé, il a été arabisé. Ensuite il y a eu la création de l'état civil à travers lequel on a essayé de supprimer toute référence à la filiation dans le système onomastique algérien. Avec l'imposition du système nom-prénom pour désigner la personne, on voulait tuer même la solidarité dans la famille élargie. Il fallait créer une famille à l'occidental.

Les choses n'ont pas évolué positivement à l'indépendance. Pour les toponymes, on a remplacé des noms français par d'autres arabes sans aucune relation avec les noms ancestraux. Les ethnonymes n'ont pas été réhabilités, au contraire, le même système est reproduit dans la dénomination des nouvelles entités administratives. Par exemple les nouvelles communes portent souvent les noms des villages où sont installés les services administratifs (chef-lieu des communes), ou le nom d'un saint.

Concernant les noms des personnes, le système à deux composants est conservé avec l'arabisation scripturaire qui s'est souvent accompagné par une réadaptation des noms pour les rapprocher de noms attestés en arabe ou, rarement (quant le nom est loin d'une consonance arabe), au berbère.

Avec la naissance de la mouvance berbère dans les années 70, surtout en devenant un mouvement populaire après l'éclatement des événements d'avril 1980, les noms sont devenus un véritable enjeu politique. L'Afrique du Nord qui a pris officiellement le nom de Maghreb Arabe redevient Tamazgha (Berbérie) pour les militants berbéristes et pour beaucoup de Kabyles. Le nom est devenu objet de lutte comme s'il s'agissait d'un conflit sur un territoire,

en effet, « *lorsqu'un territoire est l'objet d'un conflit entre deux pays, il reçoit au moins deux dénominations différentes* » (Vaxeler, 2005 : 167).

Comme par anticipation, le pouvoir à publier un décret (décret N° 81-26 du 7 mars 1981), où sont recensés les prénoms algériens, qui est utilisé par les administrations locales pour rejeter des prénoms berbères. « *Ce qui devait être une liste d'optionalité dans le choix du prénom, et qui devait être complétée annuellement, a servi d'instrument juridique d'un refus qui ne l'est point. Aussi, la presque totalité des prénoms amazighs, nouveaux ou réhabilités, se sont vus interdits d'inscription sur les registres d'état civil algérien* » (Merahi, 2005 : 97).

I.7. Littérature

L'analyse littéraire a montré que le nom propre occupe une place centrale dans les œuvres littéraires aussi bien sur le plan esthétique et poétique que sur le plan de la référence, de la désignation et de la signification en général, pas seulement la signification lexicale ; car les noms propres aussi ont des significations lexicales en étant des noms communs avant de devenir des noms propres, cette signification peut être invoquée dans la création littéraire ; mais des significations de tous genres comme la localisation, le rappel des propriétaires, des personnes qui y ont habité ou travaillé, l'invocation d'événements historiques et/ou des souvenirs divers, etc.

L'analyse des noms propres peut nous indiquer l'intention que veut mettre l'écrivain dans son œuvre, comme le signale D. de Camilli à propos de l'œuvre de Pavese, « *en désirant connaître les racines, les origines de cette œuvre, il faut une approche particulière, c'est-à-dire l'analyse des noms propres que Pavese a employés et qu'il a cherchés dans plusieurs milieux, soit en ville soit à la campagne, voire Turin et les Langhe, soit dans les littératures anciennes* » (Camilli, 1998 : 348), et de conclure en page 353 : « *Pavese est donc attentif à l'emploi des prénoms et des noms en conséquence des milieux qu'il va représenter. On peut dire que, en choisissant les noms de ses personnages, il est aussi un écrivain réaliste* ». Une œuvre est alors dite réaliste non pas seulement si l'histoire est vraisemblable, avec une suite d'événements plausibles, mais aussi, et surtout, si les personnages sont bien choisis c'est-à-dire qu'ils cadrent avec le temps et le milieu où se déroulent les événements.

Un autre aspect des « noms propres littéraires » et l'utilisation de leur sens lexical ou étymologique pour caractériser leurs porteurs, comme relevé par J. Clerget « *la portée du nom propre déterminée subjectivement par sa couleur, ses sonorités où ses variations spécifiques est au cœur de la création littéraire* » (Clerget, 1990 : 31). On donnera par exemple le nom Marguerite à un personnage qu'on destine à un rôle de premier ordre par sa valeur sociale, comme l'étymologie du nom le suggère : marguerite (du latin margarita, perle) (Petit Larousse en couleur, 1980 : 563). Le prénom *Nédjma* « star » est réellement la star dans le roman de Kateb Yacine. Comme on peut utiliser des prénoms à significations dévalorisantes pour nommer les personnages auxquels on prévoit des rôles en conséquence, comme *Akli* « esclave, noir » pour un rôle subalterne et surtout un rôle où l'acteur n'aura pas une vie facile, ou *Laifa* « répugnance » pour qui vivra dans l'insalubrité, etc. Mais un auteur peut affecter des rôles à contresens des étymologies des noms, des dénominations ironiques en quelque sorte, on aura *Akli* par exemple comme maître de *Malek* « roi ; possesseur », celui qui

se trouve au bas de l'échelle sociale prend sa revanche par le nom, alors que celui qui est bien assis n'a que faire de ces significations.

II. Synthématique berbère²⁷

La quasi-totalité des linguistes berbérissants résumant la synthématique berbère dans deux tendances : une tendance dominante, se taillant la part du lion, c'est la dérivation (grammaticale et expressive) ; une tendance, qu'est la composition, considérée comme marginale, comme le dit Chaker (1991 : 179) : « *La composition n'est en berbère qu'un phénomène sporadique, peu productif, alors que la dérivation, tant verbale que nominale, constitue un système essentiel dans l'économie générale de la langue. La dérivation est le pivot, non seulement du lexique, mais aussi de la syntaxe de l'énoncé verbal* ».

Ce sont là deux procédés formels essentiels de formation du lexique, auxquelles nous ajouterons l'emprunt signalé déjà par Haddadou depuis 1985 comme l'une des voies de formation du lexique notamment pour le kabyle. Nous avons nous-mêmes ajouté les expressions figées (Tidjet, 1998) qui sont devenues des objets investis par la recherche en lexicologie/lexicographie depuis trois décennies mais malheureusement négligés par les études berbères.

II.1. La racine

Le lexème berbère est constitué d'une racine consonantique est d'un schème formant qui permet son actualisation. A la même racine on peut adjoindre un schème verbal (caractérisé par un indice de personne est une marque aspectuelle) pour obtenir un verbe ou un schème nominal (caractérisé par le genre, le nombre et l'état) pour obtenir un nom. Pour le berbère, la racine est donc à la base de toute étude étymologique.

En berbère, la racine est composée exclusivement de consonnes et/ou de semi-voyelles *y* et *w* (qui ont valeur de consonnes) nommées consonnes radicales. La racine n'a pas toujours ce caractère abstrait aussi net qu'il est défini dans certains dictionnaires de linguistique²⁸, c'est une réalité vivante. « *Aussi comprend-on aisément que le sujet parlant ait toujours, consciemment ou non, un sens si net de la racine consonantique [...]. Aussi la racine n'est-elle pas un simple produit d'analyse, mais fréquemment encore une réalité vivante* » (Basset, 1959 : 8).

La racine est, sur le plan du signifié, l'unité minimale de sens commune à tous les lexèmes d'une même famille, sur le plan formel, une suite de consonnes communes, elles aussi, aux lexèmes précédents, dites consonnes radicales. Son association à des schèmes

²⁷ Cette rubrique est une version remaniée et actualisée d'un chapitre de notre mémoire de magister (cf. Tidjet, 1998)

²⁸ « D'une manière générale, on appelle racine l'élément de base, irréductible, commun à tous les représentants d'une même famille de mots à l'intérieur d'une langue ou d'une famille de langues. La racine est obtenue après élimination de tous les affixes et désinences ; elle est porteuse des sèmes essentiels, communs à tous les termes constitués avec cette racine. La racine est donc la forme abstraite qui connaît des réalisations diverses ; [...]. En principe, la racine est débarrassée de tous les éléments de formation (préfixes, infixes, suffixes, etc.) apparaissant dans un contexte ou avec un degré d'alternance déterminé. Elle est irréductible et n'apparaît dans les mots que sous la forme de radicaux, formes servant de base à la flexion. » (Dubois et al., 1973 : 403).

formants permet la création d'unités lexicales appartenant à une même famille morphosémantique.

Une famille morphosémantique est un ensemble d'unités lexicales ayant en commun les consonnes radicales et « *la signification pour ainsi dire amorphe de la racine* » (Galand, 1977 : 277) et englobe des unités appartenant aux deux classes lexicales (la classe des nominaux et celle des verbes).

C'est par l'intermédiaire de la racine que les deux classes lexicales forment un système de vases communicants, « *noms et verbes sont reliés de façon régulière et immédiatement apparente par un réseau de relations sémantiques et formelles qui les rapproche et réduit singulièrement la signification des différences combinatoires et/ou fonctionnelles* » (Chaker, 1991 : 129).

En synchronie, la situation est devenue très complexe²⁹ ; alors que certaines familles morphosémantiques contiennent un nombre impressionnant d'unités, et que les liens entre les différentes unités sont très nets, d'autres se réduisent à des lexèmes isolés et ont perdu toute relation morphosémantique avec leurs bases respectives et il est très difficile, voire impossible, de déterminer leurs racines comme il est signalé par Achab (1994 : 15) : « *il arrive en effet que les liens morphosémantiques ne soient pas perceptibles de prime abord* ».

Cependant pour toute recherche étymologique dans le domaine berbère et dans le domaine chamito-sémitique en général, la racine reste le pivot. En théorie, la méthode de recherche est très simple, il suffit de dépouiller le lexème de toutes les marques indiquant la catégorie syntaxique (du verbe, du nom, de l'adjectif...), de tous les schèmes de dérivation et des voyelles pour obtenir les consonnes radicales. Mais en pratique l'exercice s'avère beaucoup plus complexe, en raison notamment de l'évolution phonétique qui caractérise toute langue ; c'est pourquoi il faut suivre une méthodologie rigoureuse, être tout le temps éveillé et mettre un certain nombre de garde-fous :

- En premier lieu, il est impératif de recenser toutes les unités de la famille lexicale du lexème dont on veut chercher la racine. Ainsi les racines qui ont subi une érosion et ont perdu une consonne radicale ou plus en raison de l'évolution phonétique de la langue, ont toutes les chances de voir réapparaître ces consonnes dans certaines de leurs unités ;
- Là où il y a une tension il faut toujours soupçonner l'existence de deux consonnes à l'origine, *kker* « se lever » de *nker*, *ticcet* « ail » de *tiskert* ;
- Un *z* au début d'un lexème qui a par ailleurs une radicale sonore peut s'avérer être un morphème de dérivation *s*, exemples : *zenz* « vendre » est une simple réalisation phonétique de *senz* qui est le factitif de *enz* « être vendu » ; *azduz* « pilon » est obtenu par la sonorisation du morphème *-s-* de *asduz*, nom d'instrument du verbe *ddez* « piller » ;

²⁹ L'évolution de la langue, et la lexicalisation d'une quantité importante d'unités lexicales font qu'il est parfois difficile de relier des unités entre-elles. Comme exemple nous citerons André Basset : « *Dégagés des accidents phonétiques secondaires, les termes berbères que l'on traduit habituellement par "après-midi" ou "soir" se ramènent à quatre : tadwit, tazdwit, tadeggat, tameddit* » (Basset, 1955b : 181) et plus loin « *tadwit, tazdwit, tadeggat et tameddit doivent représenter quatre types morphologiques nominaux d'une racine, au moins provisoirement, DW qui fournit le verbe adu* » (Idem : 184).

- Un *c* se trouvant au début d'un lexème contenant une radicale chuintante a toutes les chances d'être un [s] assimilé, à l'exemple de *cečč* variante de *sečč* « faire manger », factitif de *ečč* « manger » ;

- Le même phénomène de contamination phonétique peut concerner un *z* se trouvant dans un environnement contenant *j/ǧ*, c'est le cas de *jwej* « se marier » qui n'est qu'une altération/adaptation phonétique de l'emprunt arabe *zawaǧ* « mariage ».

II.2. La Dérivation grammaticale

C'est le procédé le plus vivant en synchronie, mais surtout le plus apparent. Ayant attiré l'attention des chercheurs, dès le début des recherches dans le domaine berbère, il a été bien exploré. Les schèmes de dérivations sont assez bien établis, avec un paradigme fermé et restreint, et des valeurs sémantiques et fonctionnelles assez stables.

En théorie, à partir d'une racine consonantique (lexicale) indifférenciée, on peut obtenir, par affixation, un radical verbal, qui est une forme verbale simple associant la racine et un affixe qui peut-être zéro, et/ou un nominal. De ceux-là, on peut obtenir des formes dérivées assez foisonnantes et des passages aisés entre les deux catégories. Cependant, en synchronie, on ne peut pas obtenir toutes les formes possibles pour chaque racine, le nombre de formes attestées étant souvent très restreint.

II.2.1. Dérivation verbale

Le verbe berbère est composé d'une racine consonantique, d'un schème de dérivation qui peut être zéro, d'une marque aspectuelle et d'un indice de personne. Il est obtenu par préfixation d'un schème dérivationnel à un radical verbal et d'un schème verbalisateur à une racine nominale.

II.2.1.1. Dérivation verbale sur base verbale

a. L'actif -transitif

Il s'obtient par préfixation d'un 's' (ou l'une de ses variantes phonétiquement conditionnées) au radical verbal simple ou à une forme verbale dérivée pour obtenir des morphèmes complexes (*sm-*, *sn-* et *sms-*) qu'on peut également assimiler au factitif.

base intransitive + s > dérivé transitif

irid « être lavé » *sired* « laver »

ou des verbes mixtes qui deviennent alors strictement intransitifs :

base mixte (tr./intr.) + s > dérivé transitif

ali « monter » *ssali* « faire monter »

b. Le passif

On rencontre, en kabyle, quatre possibilités pour rendre le passif ; une forme non-marquée obtenue par les verbes dits « mixtes », et trois autres formes obtenues par préfixation de morphèmes du passif : *ttw-* (et ses différentes variantes : *ttu-*, *tt-*), *mm-* et *nn-* (ou sa variante *n*).

La fonction de ces morphèmes est fondamentalement la même, « *ils transforment, dans la quasi-totalité des cas, un verbe transitif ou mixte en un verbe strictement intransitif dont le premier déterminant est le "patient" d'un procès qui lui est extérieur* » (Chaker, 1984 : 193).

- Verbe tr. + morphème du passif > dérivé intr.

ečč « manger » > *ttwačč*, *mmečč* « être mangé »

efk « donner » > *nnefk* « être donné »

bren « retourner » > *nnebran* « être retourné »

bru « divorcer, répudier » > *nnebru* « être divorcé, répudié »

- Verbe mixte + *ttw-* > dérivé intr.

qqen « attacher/être attaché » > *ttwaqqen* « être attaché »

S'il est aisé de déterminer leur fonction syntaxique, leur valeur sémantique est plus difficile à saisir ; cependant leurs combinaisons avec les verbes mixtes et intransitifs ayant, à la base, cette caractéristique d'intransitivité et la possibilité de combiner les deux morphèmes *mm-* ou *n-* et *ttw-* à un même radical nous permettront de préciser, quelque peu, cette valeur :

1. L'opposition actif (non-marqué) ~ passif (marqué) est à rejeter d'emblée, car un verbe simple (sans changer de forme) peut donner les deux valeurs (active et passive) ;

yeqqen azger ~ *yeqqen uzger*

« il a attaché un bœuf » ~ « il est attaché, le bœuf »

2. Deux constructions passives, l'une marquée l'autre non-marquée, sont possibles pour un même verbe avec les verbes dits «mixtes» ;

yeqqen uzger ~ *yettwaqqen uzger*

« il est attaché le bœuf » ~ « il a été attaché le bœuf »

« *et, l'hypothèse d'une parfaite synonymie entre les deux types d'énoncés doit d'emblée être exclue comme radicalement contraire au principe général d'économie qui régit toute langue* » (Chaker, 1991 : 190) ;

3. Deux morphèmes peuvent être attachés à un même radical ;

ečč « manger » > *mmečč*, *ttwačč* « être mangé »

parfois conjointement ;

fk « donner » > *nnefk* «être donné», *ttunefk* «être donné»

Ceci montre clairement l'opposition entre les valeurs des morphèmes *ttw-* et *mm/nn-* .

D'autre part, on remarquera que *mm-* et *nn-* ne sont jamais combinés au même radical, et le sont, généralement, avec les verbes potentiellement transitifs, qui n'ont pas en base la valeur de passif. On peut alors parler d'une triple opposition :

(1). actif ; (2). passif avec *ttw-* et ; (3). passif avec *mm-*, *n-* et le morphème zéro.

Conclusion

Les préfixes *mm-* et *n-* sont en complémentarité avec le morphème « zéro » des verbes mixtes. Ils forment, tous les trois, un type de verbes qu'on peut qualifier de prédicats d'existence (cf. Chaker, 1991 : 190 et L. Galand, 1977 : 295) qui entretiennent avec leurs indices personnels une relation non spécifiée (« agent », « patient », « attributaire »). Ils réfèrent plus à l'état (résultat d'un procès) qu'au procès lui-même.

Avec la marque *ttw-* l'indice de personne est clairement posé comme patient, l'agent, même absent, est envisagé. Avec les autres formes la relation qui existe entre le premier déterminant et le procès n'est pas spécifiée, néanmoins ce déterminant est plus proche d'un patient que d'un agent : *ibna uyrab* « le mur est construit (parce qu'il a été construit) » (Galand, 1977 : 295), *ad ibnu uyrab-a* « ce mur se construira (parce qu'on va le construire) », on remarquera que dans ces deux exemples on a affaire à des affirmations, et surtout que l'accent est mis d'une part, sur l'état du premier déterminant (après accomplissement du procès), d'autre part sur le résultat du procès (donc du prédicat), le procès lui-même n'est même pas envisagé d'où l'absence totale de l'agent.

c- Le réciproque

Il s'obtient par la préfixation de *m-/my-* à une forme verbale. L'idée selon laquelle le premier morphème se combinerait avec un verbe à radical long et le second avec un radical court est contredite par des exemples comme *wet* « frapper », *ruḥ* « aller chez » et *ereḍ* « inviter » ou *kcem* « entrer » qui nous donnent les réciproques *mwet* « se frapper mutuellement, se battre », *mruḥ* « se rendre visite mutuellement » et *myeeraḍ* « s'inviter l'un l'autre », *myekcam* « se rendre visite mutuellement » ; on remarque ici que le *m-* se combine avec les bilitères alors que le *my-* se combine avec les trilitères.

d. Dérivations complexes

Nous pouvons relever un certain nombre de schèmes combinant plusieurs de ces morphèmes, et donnant des dérivations complexes. Le plus productif est le complexe *ms-* qui combine le réciproque et l'actif transitif. Nous citerons quelques exemples : *msexlee* « se faire peur mutuellement », *msebru* « divorcer », *msečč* « s'inviter réciproquement pour des repas », *tettunefk* « être promise, fiancée »...

II.2.1.2. Dérivation verbale sur base nominale

Il y a un morphème verbalisateur (*s-/sm-*) qui, rattaché à diverses formes nominales, transfère celles-ci dans la catégorie verbale : *awal* « mot, parole », *siwel* « appeler » ; *ayyul* « âne », *smuyyel* « faire l'âne, agir bêtement » ; *aqjun* « chien », *smuqjen* « jouer au chien, être importun ».

N.B. : Nous remarquons que ce morphème ressemble beaucoup au morphème de l'actif transitivant, sauf que l'un est une formation sur base verbale l'autre sur base nominale, et ils diffèrent au niveau de la valeur sémantique qu'ils induisent. Ce qui explicite cette différence est la présence des deux valeurs sur une même forme verbale comme dans l'exemple suivant : *euqgen* « être sot, idiot », il nous donne la forme factitive *seuqgen* « rendre sot, rendre idiot », mais *seuqgun* « faire le sot, l'idiot », cette valeur sémantique est exactement la même que s'il s'agissait d'une dérivation verbale sur base nominale, ce qui nous pousse à supposer qu'il

s'agit d'une formation sur la base du nominal *aeggun* « sot, idiot ». On peut alors conclure que même les noms qui sont issus de formes verbales peuvent redevenir eux-mêmes des bases de dérivation verbale : *hbel* « être fou », *amehbul* « fou », *smuhbel* « faire le fou ».

Sur le plan du fonctionnement syntaxique, ces verbes sont intransitifs (ils n'admettent pas de complément d'objet direct) contrairement au *s-* du factitif qui transforme en verbe transitif celui qui ne l'est pas.

II.2.2. Dérivation nominale

II.2.2.1. Dérivation nominale sur base verbale

En théorie, à partir d'un verbe on peut dériver un nom d'action verbal, un nom déverbatif concret, un nom d'agent, un nom d'instrument et un adjectif. La plupart des verbes nous donnent plusieurs formes pour un même type de nom, à l'exemple de *bedd* qui permet la formation de six variantes pour le N.A.V. : *ibeddi*, *tibeddit*, *tubeddin*, *abdad*, *abaddid*, *addud*.

a. Nom d'action verbale et nom déverbatif concret (N.A.V. et N.C.)

Pour une bonne partie de verbes, les deux nominaux sont réalisés par une même forme (il n'y a pas de distinction marquée entre les deux dérivés) :

ečč « manger » > *učči*, « fait de manger » et « nourriture »

aru, « écrire » > *tira*, « action d'écrire » et « écritures »

La distinction, dans ce cas, est purement sémantique. Selon le contexte, le dérivé prend l'une ou l'autre valeur. Il est N.A.V. quand il désigne l'action dans sa généralité, et N.C. pour une manifestation concrète.

La distinction morphologique est, elle aussi, bien présente, mais les schèmes sont nombreux et non prévisibles, on notera des distinctions par :

— Alternance vocalique ;

euggen « être sot, idiot » > *aegggen* « fait d'être sot »
> *aeggun* « sot »

— Alternance consonantique ;

Ađen « être malade » > *ađan* « fait d'être malade »
> *ađtan* « maladie »

— Alternance de genre > masculin : N.A.V.
> féminin : N.C.

ddari « s'abriter » > *adari* « action de s'abriter »
> *tadarit* « abri, paravent »

— Alternance de nombre > singulier : N.A.V.
> pluriel : N.C.

ellem « filer » > *tullma* « action de filer »

> *ulman* « fils de laine »

— Dans les emprunts > forme à préfixe d'état berbère : N.A.V.

> forme à préfixe d'état arabe : N.C.

ħmel « aimer » > *aħmal* « fait d'aimer »

> *leħmala* « amour, affection »

Il se pourrait qu'il y ait eu des différences de valeurs entre les différents schèmes : « *la distinction semble ancienne, mais en synchronie, elle n'est pas toujours réalisée. Pour toute base verbale, plusieurs types de noms sont possibles (certains correspondent ou pourraient correspondre à des N.A.V., d'autres à des N.C.), mais un ou deux seulement sont effectivement utilisés* » (Haddadou, 1985 : 98).

En plus de la différence au plan des valeurs sémantiques, les deux nominaux se distinguent par le degré de leur attachement au verbe qui constitue leur base. Alors que le N.A.V. est toujours rattaché au verbe (à tout verbe correspond un N.A.V., et il ne semble pas y avoir beaucoup de N.A.V. vivants, sans verbe attesté. Nous n'avons recensé qu'une seule unité : *tikli* « marche, fait de marcher » qu'on rattache généralement au verbe *ddu* « marcher » alors que *klu* a disparu du domaine kabyle), le N.C. peut se détacher complètement du verbe et avoir sa vie propre, ainsi :

— la disparition du verbe n'entraîne pas celle du N.C. ;

argaz « homme » (k.) < *rgez* « marcher » (t.)

— le changement phonétique n'entraîne pas, non plus, celui du N.C. ;

Tawwurt/tabbut/taggurt « porte » (k.) < *wr* « fermer » (*wargli*) > *rr* « fermer »

b. Nom d'agent

C'est le nom verbal d'animé, humain ou animal, il réfère à ce qui accomplit l'action (pour les verbes processifs) ou ce qui est caractérisé par un état déterminé (pour les verbes d'état) :

aker « voler » > *amakar* « voleur »

ađen « être malade » > *amuđin* « malade »

Les plus importants schèmes de formation des noms d'agent sont :

– le préfixe *am-/im-*

inig « voyager » > *iminig* « voyageur »

hbel « être fou » > *amehbul* « fou »

– le préfixe *an-/in-*

rzef « aller en visite » > *anertzuf* « visiteur »

agem « puiser de l'eau » > *anagam* « ouvrier chargé de puiser de l'eau »

efk « donner » > *tinefkit* « une fille promise »

– redoublement d'une consonne radicale

xdem « travailler » > *axeddam* « travailleur, ouvrier »

zdem « ramasser du bois » > *azeddam* « ramasseur de bois, bûcheron »

xdeε « trahir » > *axeddaε* « traître »

c. Nom d'instrument

Il exprime l'objet inanimé qui intervient dans l'action ou l'état exprimé par le verbe. Il est obtenu par préfixation du morphème *s-* :

agem « puiser de l'eau » > *asagem* « amphore »

qqes « piquer » > *isiques* « dard, aiguillon »

err « fermer » > *tiswert* « bouchon »

Dans certains cas, il est obtenu par le morphème *-m-* :

zwi « gauler » > *amezway* « gaule »

Leur nombre est très marginal. La présence de deux noms d'instrument formés, l'un avec le morphème *as-*, l'autre avec le morphème *am-*, pour une même racine verbale, peut nous aider à élucider, quelque peu, la différence entre les deux morphèmes ;

ddez « piler » > *amaddaz*, *azduz* « pilon, maillet »

Il semblerait que la différence réside dans la manière d'appréhender l'objet. Si l'objet est vu comme élément actif, c'est-à-dire que l'action se fait grâce à lui, on aura un dérivé en *am-* ; s'il est inactif, simple intermédiaire, on aura un dérivé en *as-*

as- : objet inactif > instrument

am- : objet actif > agent instrumental

Nous pouvons, ainsi, assimiler les agents instrumentaux aux noms d'agents.

d. L'adjectif

« L'adjectif qualifie un nom mais aussi le détermine. Ainsi *amyar* "vieux" distingue parmi les animés un être vieux, *aderyal* "aveugle", un aveugle, *awfayan* "gros", un gros, etc. » (Haddadou, 1985 : 111). Tous les verbes d'état et les verbes processifs mais ayant dans leurs sens des sèmes qui expriment des qualités génèrent des dérivés adjectivaux :

Iwriy « être jaune » > *awray* « jaune »

Azay « être lourd » > *azayan* « lourd »

Dderyel « être aveugle » > *aderyal* « aveugle »

Qqar « être sec » > *aquran* « sec »

Les principaux schèmes de dérivation :

1. flexion interne de la structure vocalique

– Verbe d'une racine trilitère $c_1 c_2 c_3$

. adjectif : $a c_1 c_2 c_2 a c_3$

ifsus « être léger » > *afessas* « léger »

imsus « être fade » > *amessas* « fade »

. adjectif : uc₁ c₂ i c₃

fren « choisir » > *ufrin* « choisi »

ħrec « être intelligent » > *uħric* « intelligent »

zleg « être tordu » > *uzlig* « tordu »

. ou les deux formes

Izwiȳ « être rouge » > *azeggay*, *uzwiȳ* «rouge»

imlul « être blanc » > *amellal*, *umlil* « blanc »

2. suffixation de *-an*

awfay « être gros » > *awfayan* « gros »

aȳay « être lourd » > *aȳayan* « lourd »

irȳig « être amer » > *arȳagan* « amer »

ibrik « être noir » > *aberkan* « noir »

3. préfixation *am-/an-*, *im-/in-*

ssed « être enragé » > *amessud* « enragé »

irȳig « être amer » > *amerȳag(u)* « amer »

ezg « être permanent » > *imezgi* « qui est permanent »

nnecraħ « plaisanter » > *innecreħ* « qui plaisante »

4. L'affixe discontinu *imi.....i.....*, *amu.....i.....*

deef « être maigre » > *amuȳeif* « maigrichon »

iwriȳ « être jaune » > *imiwriȳ* « jaunâtre »

ibrik « être noir » > *imibrik* « noiraud, noirâtre »

II.2.2.2. Dérivation nominale sur base nominale

Des chevauchements entre les classes sous-catégorielles sont possibles, c'est-à-dire qu'une même forme-de-mot peut-être rattachée, selon son utilisation, à des sous-catégories syntaxiques différentes de la classe lexicale des noms, avec de légères différences sémantiques. Ce passage s'obtient, dans certains cas, par variation morphologique, donc à l'aide de schèmes de dérivation.

a. Le paradigme nom > nom

A partir d'un nom de pays ou de contrée on peut dériver le nom d'habitant qui peut fonctionner comme adjectif et aussi comme nom de la langue pour le féminin. « *Le passage de la fonction nominale à la fonction adjectivale (ou l'inverse) s'explique par le fait que le*

dérivé désigne à la fois ce qui est relatif à l'habitant et au pays dont il est originaire » (Haddadou, 1985 : 121).

Pour ce faire, le berbère recourt à deux schèmes, l'un étant berbère, l'autre emprunté à l'arabe.

a. Le schème berbère

– Noms ethniques étrangers

lalman « Allemagne » > *alman* « (un) allemand »

> *talmant* « (une) allemande » et « allemand » (langue)

– Noms ethniques kabyles

At Weylis > *aweylis* « (un) homme/ (une) chose ou (un) caractère (de cette tribu) »

> *taweylist* « (une) femme/ (une) chose, (un) caractère ou (la) langue (de cette tribu) »

b. Le schème arabe

Tunes « Tunisie » > *atunsi* « (un) tunisien »

> *tatunsit* « (une) tunisienne, et la langue tunisienne »

Wehran « Oran » > *awehrani* « (un) oranais »

> *tawehranit* « (une) oranaise et l'oranais (langue) »

La modalité du genre peut également être utilisée comme procédé formel de création lexicale. Le genre, en général, n'est pas inhérent au lexème. Il est exprimé par un morphème nul pour le masculin et un morphème discontinu, t...t qu'on ajoute au premier, pour former le féminin, il exprime des distinctions sémantiques diverses ;

- Le sexe : mâle ~ femelle

aqcic « (un) garçon » ~ *taqcict* « (une) fille »

awtul « (un) lapin » ~ *tawtult* « (une) lapine »

- Les dimensions :

. grand ~ normal : *abewwad* «grosse boîte» ~ *tabewwaṭ* «(une) boîte»

. normal ~ petit : *aqerruy* «tête» ~ *taqerruyt* « (une petite tête) »

– La nature : collectif/générique ~ individu : *agrur* « figuiers » (en général) ~ *tagrurt*, *tigrurin* « (un/des) figuiers ».

Comme il peut exprimer des distinctions sémantiques imprévisibles (création d'unités lexico-sémantiques nouvelles) :

aerur «dos» ~ *taerurt* «petit dos et bosse » ; *afus* «main» ~ *tafuset* «petite main » et « une poignée » (mesure)

Enfin on peut citer son utilisation comme procédé de dérivation expressive. Ses valeurs sémantiques sont le diminutif, la péjoration et le mépris (quand on désigne par la

forme féminine une réalité rendue, normalement, par le masculin). Dans ce cas, l'expressivité est sémantique, elle se réalise par l'adjonction, à un lexème qui possède en lui-même la valeur du genre, de la marque contraire :

argaz « homme » (+ masc.) > *targazt* « homme(+ fém.) = homme efféminé, femmelette... »

tameṭṭut « femme » (+ fém.) > *ameṭṭuy* « femme (+ masc.) = femme hommasse... »

b. Le paradigme nom > adjectif avec préfixation d'un morphème adjectivant

a. Le préfixe *bu-* (masc.)/*mm-* (fém.)

Il se combine potentiellement avec tous les noms et exprime globalement la possession. Utilisée avec différentes nuances, cette possession permet l'obtention d'une multitude de valeurs sémantiques :

- La propriété : *azger* « bœuf » > *buyezagaren* « propriétaire des bœufs »
- Le métier : *Iqbac* « ustensiles de cuisine » > *buyeqbac* « vendeur d'ustensiles de cuisine »
- L'infirmité : *taerurt* «bosse» > *buteerurt* «bossu»
- Le trait physique : *axenfuc* «nez» > *buxenfuc* «qui a un gros nez»

Globalement on peut le traduire par « celui qui a/qui fait », avec une charge affective qui est généralement neutre quand il est utilisé pour exprimer le métier ou la propriété. Pour ce qui est des traits physiques, il est toujours chargé d'une valeur affective imprévisible, elle peut être péjorative ou, au contraire, distinctive : *aqemmuc* « bouche » > *buqemmuc* « qui a une grosse bouche » ; *leeyun* «cils» > *buleeyun* «qui a de beaux cils» ; *amzur* «tresse de cheveux » > *mmimezran* « celle qui a de belles et longues tresse de cheveux ».

Il est, aussi, utilisé dans la formation du lexique spécialisé et dans ce cas le sens est toujours imprévisible : *azeggay* « rouge » > *tabuzeggayt* « rougeole » ; *neggaf* « essoufflement » > *buneggaf* « asthme » ; *amellal* « blanc » > *bumellal* « oeillet blanc » ; *azduz* « massue » > *buzduz* « oeillet rouge », etc.

b. Le préfixe *war-* « sans »

Dans le langage courant ce préfixe est très rare, les quelques termes attestés sont lexicalisés :

war + *isem* « nom » > *warisem* « nom de mois dans le calendrier agricole et annulaire »

war + *ssaed* «chance» > *warssaed* «infortune».

Actuellement, il est réactivé par la néologie, sous deux formes :

- Comme préposition : *war* « sans » ;
- Et comme préfixe sous la forme de *ar-*, pour rendre le sens du préfixe privatif français « in » : *usrid* « direct » (Amawal : 63) > *arusrid* « indirect » (Amawal : 26).

c. Le préfixe *ams-*

Il est d'une productivité très marginale, même si les lexèmes formés par ce schème sont encore très clairs et analysables en leurs constituants *ams* + nom, et sa valeur

sémantique stable, il signifie « celui/ce qui est lié/en rapport à » : *abrid* « chemin » > *amsebrid*, *amessebrid* « voyageur, passant » ; *adrar* « montagne » > *amessedrar* « montagnard ». Ce schème a été réactivé dans deux néologismes au moins : *amesdar* « piéton » et *amesnebdu* « estivant ».

d. Le préfixe *am-*

Le préfixe *am-* est encore plus marginal (en kabyle) que le précédent, il serait l'extension du morphème verbal *am-* aux bases nominales : *azayar* « plaine » > *amazayar* « habitant de la plaine ». Il est enrichi par un néologisme : *awal* « mot, parole » > *amawal* «lexique ».

Dans notre thèse, nous avons signalé un nom d'origine patronymique pour enrichir ce groupe : *amezrar* « terrain graveleux » de *azrar* « gravier ».

II.3. Les formations expressives

Elles sont diachroniquement très anciennes, synchroniquement très vivantes et de surcroît pan-berbères ; elles sont cependant à la traîne des recherches dans le domaine berbère.

Leur ancienneté s'illustre par le fait qu'un nombre important de lexèmes d'origine expressive ne sont pas analysables en synchronie. Ainsi, seule la récurrence des morphèmes *(a)q-* et *-c*, de *aqemmuc*, ou la comparaison inter-dialectale pour *aerur*, « dos » (kabyle), et dans le chleuh *arur*, nous indique l'origine expressive des deux lexèmes kabyles. L'autre indice, encore plus pertinent, est la production de champs lexico-sémantiques entiers à base de ce procédé. « Dans les années 1920 déjà, E. Laoust avait montré, à partir de relevés principalement marocains, mais aussi touaregs, que le mot *imi*, “bouche”, était à l'origine de nombreux dérivés par préfixation. Ces exemples montraient que les préfixes *aq-*, *ax-*, *ay-*, *ah-*, *ak-*, *ag-*, entrent en composition avec *imi* dont la consonne radicale unique *m* peut être tendue et/ou redoublée avec un jeu vocalique variable, pour fournir un stock de termes péjoratifs, de sobriquets ou d'injures, mais aussi des termes désignant des éléments du visage et le visage lui-même, tels que “gueule”, “museau”, “lèvres”, “nez”, “moustaches” et aussi “gifle” » (Drouin, 1982 : 49)³⁰.

Malgré son importance numérique dans le lexique berbère, quand l'expressivité est étudiée, c'est toujours comme partie marginale. Elle est rarement prise comme centre d'intérêt. Même dans ces cas rares, seule la dérivation, qui est la base du lexique de péjoration, est considérée, alors que l'expressivité recouvre, en fait, au moins trois procédés pour rendre compte de trois réalités distinctes et ayant des valeurs sémantiques et affectives différentes, ces procédés sont :

- Les locutions expressives (à rattacher à la syntaxe et donc là n'est pas le propos) ;
- Le vocabulaire onomatopéique ;
- La dérivation expressive.

³⁰ cf. aussi Haddadou, 1985, pp. 164-177 : « un exemple de champ lexical d'origine expressive : le vocabulaire des parties du corps ».

Des connotations « péjoratives » sont toujours associées aux dérivés obtenus par la dérivation expressive, exception faite des dérivés complètement lexicalisés, donc ayant perdu leur valeur expressive. Les locuteurs, dans une discussion « sérieuse », à la *tajmaet* par exemple, n'ont jamais recours à ce procédé de dérivation. C'est, en quelque sorte, du lexique « mineur », du « sous-lexique ». « *En somme c'est un procédé de dérivation à valeur affective, et ceci nous explique assez pourquoi, dans les parlers berbères, il n'apparaît pas mieux en lumière* » (Basset, 1928 : 135).

II.3.1. Le vocabulaire onomatopéique

Des bases consonantiques, généralement bilitères, mais pas exclusivement, ressenties comme des reproductions de sons naturels, passent, par un transfert hypostatique, dans une catégorie lexicale (généralement verbale), par redoublement de la base consonantique, pour les bilitères, mais aussi, et surtout, par le morphème verbalisateur *s-*, combinés avec l'introduction d'éléments vocaliques. Il couvre des champs lexico-sémantiques divers.

a. Dénomination de cris d'animaux

– *meiw* « (un) miaulement » (imitation du miaulement) ;

par adjonction du morphème *s-* on obtient :

smieew « miauler » > *asmieew* « fait de miauler » (N.A.V.) et « miaulement » (N.C.);

– *bee* (cri émis par un mouton)

par redoublement et adjonction du *s-*, on aura :

sbebee « bêler » > *asbebee* « fait de bêler » et « bêlement ».

Ou par redoublement et adjonction du suffixe *-c*, un autre morphème de la dérivation expressive, on obtient un autre N.C. pour désigner l'animal lui-même, *abeebuc* « agneau ».

– *ciw* (cri d'un oiseau)

čewčew « crier (en parlant d'un oiseau) » > *ačewčew* « fait de crier (oiseau) » et aussi

sčewčew « idem » > *asčewčew* « fait de crier (en parlant d'oiseau) » et « cris des oiseaux »

– *qaqa* (cri d'une poule)

sqaqey « crier (en parlant d'une poule) » > *asqaqi* « fait de crier (en parlant d'une poule) » et « les cris d'une poule ».

b. Dénomination de différents sons et de manières de parler d'un humain

– *leg* (cri émis par un type d'oiseau)

alegluđ « nom de cet oiseau » (N.C.)

slegleđ « parler de manière non compréhensible » > *aslegleđ* « fait de parler de cette manière »

– *qew/mes* (séquence de parole d'un bègue)

sqewqew/smeqmeq « bégayer » > *asqewqew/ameqmeq* « fait de bégayer »

aqewqaw/ameqmaq « (un) bègue »

– *keḥ* (bruit émis quand on tousse)

skeḥkeḥ « tousser » > *askeḥkeḥ* « fait de tousser »

akeḥkuḥ « (la) toux »

– *xer* (son du ronflement)

sxerxer « ronfler » > *asxerxer* « fait de ronfler » et « ronflement »;

mais aussi :

ejxer «ronfler» > *ajxar* «fait de ronfler» et «ronflement»

c. Dénomination de bruits divers

– *ṭer* (bruit assourdissant, d'une machine par exemple)

Ṣṭerṭer « émettre des bruits assourdissants » > *aṣṭerṭer* « fait d'émettre des bruits assourdissants »

– *fer* (bruit d'un battement d'ailes)

fferfer « voler » > *aferfer* « fait de voler »

sferfer « faire voler » > *aṣferfer* « fait de faire voler »

et aussi :

afer/iḥfer « aile » et « feuille ».

– *cer* (bruit de chute d'eau)

ccercer « couler » > *acercer* « fait de couler » (N.A.V.)

acercur « source, robinet » (N.C.)

II.3.2. Dérivation expressive

C'est la partie la mieux explorée des formations expressives. Elle couvre les différents champs du lexique et présente des valeurs sémantiques très variées.

Une bonne partie du lexique berbère est d'origine expressive, mais « *l'ancienneté du processus expressif empêche souvent d'affirmer avec certitude si un phonème est formateur de la racine ou s'il est ajouté. Seule l'apparition régulière d'un élément, dans un ensemble de mots liés sémantiquement, permet de supposer un ajout expressif* » (Haddaou, 1985 : 176).

Les morphèmes expressifs permettent l'orientation affective du sens premier des lexèmes de base. Ainsi, un dérivé expressif a toujours une valeur sémantique affective qui se surajoute au sémantisme de base.

Sur le plan morphologique « *la base et l'affixe sont délimités par le jeu de la commutation, mais la distinction pose souvent des problèmes. En effet si on reconnaît plus ou moins facilement, à cause de la reproduction analogique, l'affixe dérivationnel, la base n'a pas toujours, en synchronie, une existence autonome. De plus, un certain nombre d'affixes ont*

perdu leur valeur, le morphème s'ajoutant à la base sans la modifier. La plupart³¹ des dérivés de manière sont donc lexicalisés, mais la distinction de l'affixe est possible, puisqu'il apparaît encore dans quelques termes usuels » (Haddadou : 1985 : 154,155). Les procédés de dérivation sont, en gros, au nombre de deux :

- le redoublement, qui peut-être total ou partiel ;
- l'affixation (préfixation, suffixation, infixation et leurs combinaisons).

II.3.2.1. Dérivation par redoublement

C'est un procédé quasi-figé, la plupart des bases de dérivation n'étant pas attestées en synchronie. Le redoublement peut toucher toute la base ou une partie des consonnes radicales. Les schèmes de dérivation sont nombreux et touchent tous les champs lexicaux. Elle concerne aussi bien les nominaux que les verbes.

a. bases verbales

- $c_1c_2 > cc_1c_2c_1c_2$

kkefkef « parler violemment en écumant » < *kf*, *kuffet* « bouillir »

< *akuffit* « nuage de lait »

ggelgel « stagner en parlant de l'eau » < *gell* « stagner »

ggezgez « se dresser, dans une intention provocatrice »

- $c_1c_2 > c_1cv c_1c_2$

gluqel « branler » < *ql*, (forme intensive de **yl* « bouger »)

glugel « être vaseux » < *gell* « stagner »

Ces verbes connaissent une autre forme de dérivation :

- $c_1c_2 > nc_1vc_1c_2$

nquqel « branler »

nxuxel « branler »

- $c_1c_2 > c_1c_2vc_2c_2$

ggugem « être muet » < *ggem* « être silencieux » ; connu sous la forme impérative *ggem* «silence»

- $c_1c_2 > c_1cc_2c_2$

qesses « ressentir une violente douleur » < *qqes* « piquer ».

- $c_1c_2 > cc_1c_2vcc_2$

qlulli « dégringoler » < *yli* « tomber »

³¹ Si l'on fait référence au lexique répertorié, la « plupart », en effet, des dérivés de manière sont lexicalisés. Mais la dérivation expressive étant encore très vivante, tous les lexèmes sont potentiellement susceptibles de produire des dérivés expressifs, surtout par affixation pour l'obtention du lexique de péjoration, même les lexèmes d'origine expressive peuvent subir une deuxième dérivation, ce qui rend relative l'affirmation du texte.

– $C_1C_2C_3 > C_1C_2C_1C_3$

bberbek « éclater, implorer »

tterdeq « faire du bruit, exploser, éclater » (intransitif)

etc. (les schèmes de dérivation sont encore nombreux).

b. bases nominales

Le redoublement complet est rare, on a :

– des termes de parenté : *baba* « mon père »

nanna « ma sœur aînée »

dadda « mon frère aîné »

– des diminutifs des noms propres :

qiqi pour *arezqi* (nom masculin)

ququ pour *lyaqut* (nom féminin)

Les redoublements partiels sont plus nombreux et s'étendent à des vocabulaires variés. L'ancienneté des termes ne permet pas, dans la majorité des cas, de déterminer les bases de dérivation.

VC_1VC_1 : *ilili* « laurier rose » ; *ayiya* « état de ce qui est encore vert »

$VC_1VC_1C_2$: *asisnu* « arbousier »

$VC_1VC_2C_1V$: *azanzu* « clématite »

$VC_1C_2VC_2(V)$: *alezaz* « osier, laiton » ; *aheğğağ* « flamme, tison »

$VC_1C_2C_3VC_3$: *amelyiy* « occiput » < *allay* « cerveau »³²

II.3.2.2. Dérivation par affixation

Les morphèmes de dérivation sont nombreux et difficilement cernables. Ils sont d'autant plus difficiles à cerner qu'ils se combinent entre eux-mêmes et produisent d'autres schèmes et qu'une même valeur sémantique peut être rendue par plusieurs possibilités.

Sans prétendre faire un travail exhaustif, nous allons essayer d'opérer un certain aménagement (déjà initié par Chaker, 1971 et Haddadou, 1985). On a choisi, à leur suite, de faire un classement morphologique, qui est, par ailleurs, imparfait, pour la simplicité qu'offre ce classement et, aussi, parce qu'on ne peut pas, dans le cadre de ce travail, prendre tout l'espace qu'aurait demandé une classification morphosémantique.

Les morphèmes dérivationnels les plus récurrents sont :

a. Le morphème *c/č* :

Il est très présent dans le langage enfantin, ou dans celui qui est attribué aux enfants :

daddac pour *ddu* « marcher »

³² Dans cette rubrique, nous avons repris, en le résumant, Haddadou, 1985, pp. 160-161.

bdidec pour *bded/bedd* « se mettre debout »

cacca pour *ayyul* « âne »

čičču pour *aksum* « viande »,

d'où sa valeur hypocoristique diminutive :

– *crured* « marcher vite à petits pas, de manière harmonieuse » (à la manière de la perdrix)

< *mrured* < *mured* « marcher à quatre pattes »

acrured n tsekkurt « marche d'une perdrix »

– *æeqquc* « grains de collier » < *æeqqa* « grain »

Ceci explique la présence de ce morphème dans un grand nombre de lexèmes référant à l'idée de petitesse. Pour les lexèmes dont la base de dérivation ne peut être identifiée en synchronie, ils peuvent être des dérivés mais ils se pourraient qu'ils soient produits par analogie :

akendac, akurdac « nain »

aqcic « garçon, garçonnet, enfant »

D'autres valeurs sont, parfois, associées à ce morphème (surtout quand il est en position de préfixe), telle l'imperfection (du procès ou de la qualité) :

ccenqer « attaquer (un piège pour oiseau ou l'hameçon) » < *nqer* « trouser, perforer »

acemlal « blanchâtre » < *amellal* « blanc »

d'où :

acamlal « variété d'olive à l'huile bien claire »

acemlax « couleur sale » (l'imperfection pourrait être associée au préfixe -x)

b. Le morphème *h/x/ʔ*

Il se combine avec n'importe quelle base nominale, souvent en sédimentation sur un autre morphème et en substitution d'une radicale. Sa valeur de péjoration est nette.

afuħ/afux « main (vulgaire) » < *afus* « main »

targaħt/targaxt/targaʔ « hommelette » (vulgaire) < *argaz* « homme »

ħnunneđ « tourner (autour du pot) traîner » < *nneđ* « balayer, tourner »

Même les noms propres peuvent recevoir ce morphème :

Aṭli péjoratif de *Akli*

Qiqiħ/Qiqiʔ péjoratif de *Qiqi* (diminutif de *Arezqi*)

c. le morphème (a)bl/(a)br

Il est attesté dans plusieurs aires dialectales (cf., Basset, 1928) et a la valeur de péjoration :

bberzeyzef « être oblong, disgracieux » < *iyzif* « être long »

bberzegzew « être bleu/vert foncé » < *zegzew* « être bleu/vert »

bluzzeε « s'étaler de toute sa longueur »

aberwal « pantalon trop large » < *aserwal* « pantalon »

d. plusieurs autres morphèmes de péjoration, moins récurrents, sont attestés

– **k**

kkernenni « être nerveux, cabossé »

kkertuṭṭef « être dressé en broussaille, être hirsute » < *ṭṭef* « tenir »

– **d**

dderwez « être complètement tordu »

qedlileḥ « être opprimé, inquiet » < *qlileḥ* « être impatient »

– **l**

lbubey « être tout imbibé, ramolli » < *bbey* « tremper »

sluffez « mâcher goulûment avec négligence » < *ffez* « mâcher »

– **gr/gl**

gelṭuṭes/gerṭuṭes « somnoler » < *ṭṭes* « dormir »

– **ε**

aεekkur « noeud, bosse » < *takurt* « boule, pelote »

aεeddis « gros ventre » < *adis* « ventre » > *tadist* « grossesse »

On termine cette partie par le morphème *t* à valeur hypocoristique diminutive pour les nominaux, et imperceptible pour les verbes :

afettus « petite main potelée (d'enfant) » < *afus* « main »

nubget « être invité » < *inebgi* « invité, convive »

II.4. La composition

La composition est un procédé syntaxique de formation du lexique. Elle consiste en l'assemblage d'unités lexicales, dans le respect des règles syntaxiques, pour la formation de nouvelles unités, avec des signifiés nouveaux qui peuvent être prédits ou non à partir des lexèmes de base. Les paradigmes compositionnels sont :

a. Nom₁ + Nom₂

asyersif « type de peuplier, aune » < *asyar* « bois » + *asif* « rivière »

b. Nom₁ + *n* «de » + Nom₂

Ilmendis « flanchet, zone latérale entre les côtes et le bassin » < *ilm* « peau » + *n* + *idis* « côte »

N.B. : Nom₁ étant le déterminé, Nom₂ le déterminant

c. Nom + verbe

tifireeqest « crabe » < *ifiyer*³³ « serpent » + *qqes* « piquer »

d. Verbe + nom

amagriṭṭij « tournesol » < *mager* « rencontrer » + *iṭṭij* « soleil »

e. Verbe + verbe

ibbirwel « perce-oreille » < *ibbi* « il pince » + *irwel* « il s'est sauvé »

f. Élément grammatical + Nom

tagerṭeṭṭuct « spirale, cavité » < *ger* « entre » + *taṭeṭṭuct*³⁴ « œil »

Vu sa fonction essentiellement dénomminative et la souplesse du modèle (il ne nécessite aucun effort linguistique d'adaptation-intégration), la composition synaptique est le procédé le plus actif en synchronie. Il touche tous les champs du lexique :

1. Lexique de parenté

yelli-s n gma « nièce » < *yelli-s* « fille-sa » + *n* « de » + *gma* « mon frère »

2. Organisation sociale

Amyar n taddart « chef du village » < *amyar* « vieux, sage, chef » + *n* + *taddart* « village »

3. Botanique

tijujar n yesyi « géranium » < *tijujar* « taches causés par le feu » + *n* + *isyi* « percnoptère » ;

4. Zoologie

tagmart n rrsul « libellule » < *tagmart* « jument » + *n* + *rrsul* « prophète »

aweṭṭuf urumi « fourmis rouges » < *aweṭṭuf* « fourmis » + *n*³⁵ + *arumi* « français, chrétien »

5. Corps humain

adrar n tæebbuṭ « pubis » < *adrar* « mont » + *n* + *tæebbuṭ* « ventre »

adrar ufud « tibia » < *adrar* « mont » + *n* + *afud* « membre, pied »

6. Temps et condition atmosphérique

tislit w-wenzar « arc-en-ciel » < *tislit* « fiancée » + *n* (assimilé) + *anzar* « pluie »

7. Vêtement

taqendurt ffransis « chemise, chemisier » < *taqendurt* « robe » + *n(a.)* + *fransis* « française »

³³ *Ifiyer* « serpent » est attesté dans plusieurs parlers berbères (cf. Achab, 1994 : 20).

³⁴ *Taṭeṭṭuct* est un dérivé expressif, à valeur hypocoristique diminutive de *titt* « œil ».

³⁵ *n* « de » peut s'élider si nom₂ commence par une voyelle et laisse comme trace l'état d'annexion, ou s'assimiler avec la première consonne, qui se redouble, de nom₂.

8. Toponymie

Luṭa n tuccanin < *luṭa* « plaine » + *n* + *tuccanin* « chacals » (fém. Pl.)

abagguṣ w-weyyul < *abagguṣ* « ceinture » + *n* + *ayyul* « âne »

9. Appareillage

Ce type de formations se retrouve dans la création néologique populaire, ce sont généralement des noms qui servent à désigner des réalités nouvelles apportées par l'industrie, mais on trouve aussi de la néologie savante, surtout dans le domaine de la géopolitique, due à des créations de l'élite berbère.

tamacint userwet « moissonneuse-batteuse » < *tamacint* « machine » + *n* (assimilé) + *aserwet* « battage »

tamacint l-lexyaḍa « machine à coudre » < *tamacint* « machine » + *n* (assimilé) + *lexyaḍa* « couture »

tasirt l-lqahwa « moulin à café » < *tasirt* « moulin » + *n* + *lqahwa* « café »

10. Religieux

awal Rrebi « Coran » < *awal* « parole » + *n* + *Rrebi* « Dieu »

Ce modèle est très vivant, on y a recours à chaque fois que le besoin se fait ressentir.

II.5. Les emprunts

Depuis plusieurs millénaires, le berbère est en contact permanent avec d'autres langues, souvent dominantes. Par cette permanence et cette durée, par les situations politiques qui ont prévalu en Berbérie et qui n'ont pas été favorables à la langue berbère, acculant le Berbère à utiliser une seconde langue dans ses relations officielles et commerciales, la langue berbère s'est retrouvée, en fin de parcours, très amoindrie. Pour pouvoir rendre les différents domaines socioculturels propres à chacun des conquérants, le Berbère a souvent eu recours aux emprunts.

Si les emprunts anciens (puniques, grecs, latins) ne concernent que le lexique, d'ailleurs réadaptés et bien intégrés dans le système morpho-sémantique berbère, les emprunts arabes³⁶ « *par leur fréquence-même, [...] ouvrent, dans la presque totalité des parlers, une brèche plus ou moins profonde dans le système morphologique berbère* » (Basset, 1948a : 10) ; pour les parlers du nord (les plus touchés), même la syntaxe et le système phonologique sont affectés : Le second par l'intégration de nouveaux phonèmes (*ε*, *ħ*, les spirantes...), la première par l'adoption de certaines particules, tel que le subordonnant *belli*.

³⁶ « L'anthroponymie est en effet le vecteur d'une arabisation en quelque sorte identitaire, puisqu'elle touche l'identité même de la personne. Le mouvement de mise sous tutelle de Dieu par les noms de personnes dépasse bien entendu très largement le Maghreb [...]. Au Maghreb c'est évidemment Mohammed, véritable anthroponyme-racine, et la riche série des Abd + X, qui traduisent tous la soumission à Dieu. On voit bien qu'il y a là une vraie déferlante onomastique arabo-islamique dont on trouverait des centaines, des milliers d'exemples à travers le Maghreb. Par suite, c'est l'ensemble du système anthroponymique qui a été touché en profondeur » (Manzano, 2006 : 208).

Quant aux emprunts français, ils ne touchent que le lexique politique et technique. Mais son poids désorganisateur commence à apparaître avec le passage à l'écrit. Dans ce domaine, les producteurs, étant généralement francophones, ont plus recours à la traduction à partir du français plutôt qu'à la production dans la langue berbère elle-même ; tout au moins, ils réfléchissent et conçoivent des textes en français pour les transcrire en berbère. Aidés en cela par leur volonté de purisme lexical, ils créent des aberrations lexico-sémantiques, et en l'absence d'une formation appropriée dans le domaine berbère, ils construisent des énormités syntaxiques. Le résultat est la production de textes incompréhensibles sans le recours à une gymnastique mentale de traduction en français³⁷.

Cela dit, les emprunts n'ont pas que des effets déstructurant, ils participent aussi à la créativité de la langue, au renouvellement et à l'enrichissement du lexique.

II.5.1. Emprunts et créativité

A l'origine, on eut recours aux emprunts pour combler les lacunes³⁸ de la langue qui se faisaient ressentir dans les champs lexicaux propres aux cultures des conquérants. C'est pour cela qu'ils recouvrent surtout le lexique technique, religieux et les domaines abstraits en général.

En synchronie, des réalités authentiquement autochtones sont désignées par des emprunts. Ceci est dû, en fait, au besoin de renouvellement lexical, par vieillissement d'anciennes unités, qui caractérise toute langue, mais aussi aux interdits lexicaux qui touchent plusieurs champs : la mort, organes et actes sexuels, le lexique mineur (amour, par exemple)...

La créativité de la langue consiste en le travail d'adaptation-intégration de ces emprunts en les faisant passer par son moule propre. C'est ainsi que l'origine étrangère des emprunts anciens (puniques, latins, grecs) n'est plus perceptible en synchronie. Ils se sont complètement détachés de leurs racines pour prendre une forme berbérisée, quelques-uns ont même intégré le système berbère de production du lexique en fournissant des séries dérivationnelles. Même les emprunts arabes, pour les plus anciens, ont subi cette règle.

II.5.1.1. Adaptation phonologique

Elle consiste à remplacer des phonèmes exogènes par des phonèmes berbères sentis comme ayant la prononciation la plus proche, ou des successions de phonèmes inhabituelles par d'autres plus appropriées (plus courantes) ;

šawm > *uzum* «carême ; jeûne du ramadan»

šalat > *tazallit* «prière»

masğid > *tamesgida* «mosquée»

– La pharyngalisation étant distinctive en berbère, on a rendu le phonème emphatique arabe *š* par le phonème emphatique berbère *z*, qui lui est proche, [*š*] et [*z*] ne se distinguent l'un de l'autre que par le trait *sonorité* ;

³⁷ Pour plus de détails, voir Abrous (1991).

³⁸ « Si toute langue se modifie au cours du temps, c'est essentiellement pour s'adapter de la façon la plus économique à la satisfaction des besoins de communication de la communauté qui la parle » (Martinet, 1998 : 9).

– Le troisième lexème est constitué de phonèmes appartenant tous au système phonologique berbère, cependant, il a subi une transformation. Ceci est certainement dû à l'étrangeté, non pas du phonème *ǧ* lui-même, mais de sa proximité avec *s*, c'est donc la séquence *sǧ* qui est remplacée par *sg*, non le *ǧ*.

On retrouve le même traitement avec les emprunts français :

un paquet -----> *abaki* : un -----> a

p -----> b

un moteur-----> *amutur* : un -----> a

o, eu -----> u

II.5.1.2. Traitement morphologique

C'est l'intégration des nouveaux lexèmes dans la règle morphologique du berbère. Tous les lexèmes sont liés aux marques obligatoires qui sont pour le nom ;

— Genre ³⁹ : masculin (non marqué) ~ féminin (*t...t*)

ex : *aqcic* (masculin) « garçon » ~ *taqcict* (féminin) « fille »

abelyun (masculin) « bidon » ~ *tabelyunt* (féminin) « petit bidon »

– Nombre : singulier (non marqué) ~ pluriel (plusieurs schèmes)

singulier + schème -----> pluriel

ex : *axxam* « maison » > *ixxamen* « maisons »

abelyun « un bidon » > *ibelyan*

taxbizt « un pain » > *tixbizin*

tamacint « train » > *timacinin*

— Etat : libre (non marqué) ~ annexion (marqué très souvent)

ex : *abaki* « un paquet » > *ubaki* « paquet + E.A. »

tabewwaṭ « boîte » > *tbewwaṭ*

II.5.1.3. Traitement sémantique

Les emprunts techniques qui désignent des réalités physiques biens concrètes (*ccjer* « arbres », *lxux* « pêche », *rremman* « grenadiers... ») ; les phénomènes naturels (*lebraq* « éclair », *rreed* « tonnerre », *ssieqa* « foudre », *znezla* « tremblement de terre... ») ; religieux (*Rebbi* « Dieu », *lehram* « péché », *lǧennet* « paradis... ») sont intégrés dans la langue sans subir de traitement sémantique.

³⁹ Dans le kabyle, tous les noms commencent par une voyelle (les exceptions sont très marginales), mais en synchronie, à cause du poids des emprunts, le morphème arabe *l* a intégré le système morphologique kabyle, et est très présent dans son lexique, surtout les termes génériques et des collectifs (*leqbayel* « (les) Kabyles », *lxux* « (les) pêches », *lmecmac* « (les) abricots... »). Le féminin, qui commence toujours par *ta*, *ti* ou *tu*, est moins touché car souvent utilisé comme terme d'unité(s), mais il commence lui aussi à être envahi, et des génériques féminins, même rares, commencent à apparaître (*lxalat* « (les) femmes », *lehlawat* « gâteaux, bonbons »).

Hormis ces emprunts au sens précis et bien circonscrits, les autres lexèmes sont souvent réinterprétés. En général, ils acquièrent une certaine autonomie par rapport à leurs étymons⁴⁰, quand ils ne sont pas en totale rupture avec ceux-ci.

Selon le traitement sémantique subi, on dégage plusieurs catégories d'emprunts :

1. Des emprunts sans relation avec leurs étymons : c'est le cas du terme ethnique *taqbaylit* « (la/une femme) kabyle », « (la) langue kabyle », « le code de l'honneur kabyle ». Ce lexème n'a aucune relation sémantique avec son étymon arabe *qabail* «tribus».
2. Des emprunts qui ont conservés leur sens originel, mais, ayant supplanté des lexèmes berbères, ont pris toutes les valeurs sémantiques et utilisations de ces derniers. Ainsi, le lexème arabe *xdem* «travailler», a subi un traitement polysémique, car en plus du sens «travailler» qu'il a dans la langue arabe, il a acquis tous les sens du verbe berbère *eg* qu'il a supplanté.
3. Des lexèmes à l'origine polysémiques subissent une spécialisation après emprunt. Par exemple le terme *el-xebz*, «le pain», est affectivement très chargé en arabe et une multitude d'utilisations et de nuances sémantiques en découlent, par contre en kabyle il désigne spécialement le pain de boulangerie, toutes les autres valeurs étant rendues par *ayrum*, «pain, galette».

Ce traitement morphosémantique des emprunts peut-être considéré comme étant de la créativité, il dénote la résistance et la vivacité de la langue et son *refus* d'admettre un simple transfert de lexèmes des autres langues en son sein. «L'acte de création consiste dans le choix arbitraire d'un signifiant étranger pour l'expression de notions ou la désignation d'objets sans rapport avec la signification fondamentale de la racine empruntée. Le choix donne lieu également à des innovations morphologiques» (Haddadou, 1985 : 228).

II.6. Expressions figées

Elles ressemblent étrangement, sur le plan sémantique, aux composés lexicaux. Une locution figée, comme un composé, s'associe à un signifié global qui n'est celui d'aucun des lexèmes simples qui la constituent, et n'est, souvent, pas la somme des signifiés ; son sens est imprévisible :

Ay awal « obéir » < *ay* « prendre » + *awal* « mot, parole »

efk afus « trahir » < *efk* « donner » + *afus* « (la) main »

ger afus « aider » < *ger* « mettre, introduire » + *afus* « (la) main »

ddu d uđar « aller vite » < *ddu* « aller, marcher » + *d* « avec » + *ađar* « pied »

Une expression figée peut être considérée comme un lexème composé, donc l'équivalent sémantique d'une unité lexicale. C'est pour cela qu'une expression figée est, elle-

⁴⁰ « On constate alors qu'une fois le terme est généralisé en prenant place dans le fonds lexical de la langue-cible, il peut faire l'objet d'usages discursifs avec des significations nouvelles sans qu'il soit nécessaire de connaître et/ou de comprendre le sens du terme initialement emprunté » (Cheriguen, 2008 : 155-156).

même, susceptible de donner naissance à plusieurs utilisations ; ainsi, comme pour les unités lexicales, on trouve :

1. des expressions figées quasiment monosémiques ; c'est le cas notamment de :

– *ečč iđarren*, « suivre au pas »

– *ddu di lebyi*, « contenter »

2. des expressions polysémiques, exemples :

– *efk lhal*, « être un proche/parent ; se présenter par hasard »

yefka-yi-t lhal « il m'est proche, c'est un parent » ;

yefka-yi-d lhal yer da « je suis là par hasard, je ne suis ici que de passage » ;

d lhal kan i yi-d-yefkan « c'est par hasard que je passe, que je suis venu » ;

ayen i d-yefka lhal « ce qui se présente » ;

– *ay s tiŕ*, « acheter au coup d'œil ; jeter le mauvais sort/œil, rendre malade »

– *tayert n uqerruy*, « être têtu ; foncer (ne pas avoir peur), prendre des risques ; avoir une mauvaise mémoire, ne pas être intelligent ».

Ce sont là quelques constats sur la typologie sémantique des expressions figées, qui recouvrent bien la typologie sémantique des lexèmes simples.

III. Identification

Le premier problème qu'on rencontre dans les études onomastiques est l'identification des unités, c'est-à-dire comment rattacher un nom propre à un lexème ou du moins à une racine lexicale de la langue qui l'a vu naître. Nous avons recensé essentiellement deux difficultés : la première concerne le détachement que tout nom propre peut opérer par rapport à son étymon, ce qui le rend, à la longue, non reconnaissable, le second est relatif à la transcription approximative qui caractérise le nom propre algérien, transcription qui n'est ni étudiée (donc ayant au préalable établi un système de correspondances entre les phonèmes de l'arabe et du berbère et des caractères qui serviront dans leur transcription), ni appropriée (l'orthographe du français qui est une langue indo-européenne ne peut convenir pour rendre des langues chamito-sémitiques), ni stable (un même mot peut avoir plusieurs transcriptions).

III.1. Evolution autonome

Le premier écueil est dû au caractère même du nom propre, il est commun à toutes les langues, il s'agit de l'autonomie qu'acquiert le nom propre par rapport aux autres unités de la langue, ce qui lui procure cette capacité à évoluer de manière indépendante des autres unités de la langue qui sont issues de la même racine ou du même radical lexical. Une évolution phonétique⁴¹ et/ou morphologique qui peut, avec le temps, aboutir à la dislocation du schème qui relie le nom propre à la famille dont il est issu.

Puisque ce nom n'est plus utilisé pour décrire l'entité dénommée, c'est-à-dire que le sens qu'il a dans le lexique commun n'est pas indispensable pour son utilisation, alors il peut être utilisé même en ayant perdu la genèse de sa formation ou n'en ayant pas, du tout, connaissance. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder les modes de dénomination actuels, plusieurs parents choisissent des prénoms parmi ceux des stars de télévisions (joueurs de football, acteurs de cinéma, chanteurs et autres artistes...), sans jamais chercher à comprendre la signification de ces mots. C'est de la même façon que des formes nominales peuvent être conservées dans les noms propres après qu'elles ont complètement disparu de la langue usuelle.

Un autre risque qui guette l'onomasticien, et qui découle en partie du précédent, est l'attraction paronymique⁴². En effet, quand les usagers ont complètement oublié le sens du nom et qu'il n'entretient plus aucune relation avec la racine ou le radical qui lui a donné

⁴¹ « Il y a déjà longtemps que j'ai remarqué que si, en touareg lui-même, *tīṭ* "l'oeil" et "la source" comporte un *t* (emphatique) [...]. Or, à plusieurs reprises, dans la toponymie *Ait Fraḥ*, *titt* est toujours sans emphatique, comme j'ai bien pris soin de le vérifier [...] j'ai l'impression que *titt* signifie ici "la source" [...]. S'il en est bien ainsi, serait-ce qu'il y a eu dans le toponyme une désémphatisation que l'on ne s'explique d'ailleurs pas, ou serait-ce encore que *titt* « source », différent à l'origine de *tīṭ* « oeil », aurait été absorbé par lui, *titt*, sans emphase, ne survivant çà et là qu'on toponymie ? » (Basset, 1948b : 125-126).

⁴² « Certaines de ces transformations sont facilitées lorsqu'on a affaire à des paronymes c'est-à-dire des mots presque semblables par la forme mais tout à fait différent par le sens et donc quasi-homonymes : on parle alors d'attraction paronymique » (Guillorel, 1999 : 72).

naissance, il y a risque de rapprochement avec une autre unité qui lui soit phonétiquement semblable, il arrive que les deux unités soient complètement confondues⁴³. C'est cette ressemblance que l'administration algérienne utilise pour transformer par exemple le nom berbère *Imceddalen* « grosses fourmis rouges » en syntagme arabe *mecd Llah* « louange de Dieu », ou l'arabisation morphologique de *Alma Waklan* « pré des esclaves » en une forme de duel arabe *Elmaoukalan* qui ne correspond d'ailleurs à aucun lexème arabe.

III.2. Problèmes dus à l'orthographe⁴⁴

III.2.1. Unités simples

Nous entendons par unités simples les unités constituées d'une seule unité de la langue. Dans ce cas, le grand problème auquel sera confronté le chercheur est le problème de transcription. Il est dû au fait que l'alphabet français, qui a servi à la transcription des patronymes algériens, ne rend pas tous les phonèmes des langues autochtones que sont le berbère et l'arabe. Il aurait fallu, d'une part, créer des caractères pour rendre tous les sons de ces deux langues qui ne se retrouvent pas dans la langue française et, d'autre part, définir les systèmes phonologiques de chacune de ces deux langues pour distinguer les phonèmes distinctifs de ceux qui ne sont que des variantes. Ceci aurait permis d'éviter toutes ces erreurs dues à ce qu'on appelle transcription à la prononciation française des noms berbères et arabes.

Mais dû à cette contrainte objective qui est l'absence d'un alphabet bien adapté à la réalité linguistique autochtone⁴⁵ et en raison de facteurs subjectifs⁴⁶ comme :

- la volonté des pouvoirs coloniaux de rapprocher les noms autochtones des noms français pour faciliter l'intégration des indigènes dans la société française (incitation des algériens à prendre des noms français et mélange des deux populations par les mariages mixtes) ;
- désire de déstructuration de la société par tous les moyens socio-économico-culturels : le fait de brouiller les indices de filiation en est l'un des moyens pour y parvenir ;

⁴³ « De nombreuses *attractions homonymiques* se sont produites entre mots voisins, du jour où l'étymologie du patronyme est devenue obscure, ou tel mot, tel nom de saint est sorti de l'usage. *Persi*, adjectif signifiant "livide", a été compris "persil" » (Dauzat, 1942 : 145).

⁴⁴ « Officiellement, c'est le 25 juin 1865 que fut posé le problème de transcription des noms algériens, dans une lettre de l'Empereur des Français au gouverneur général de l'Algérie : "les noms arabes sont d'une transcription difficile en caractères français ; en les écrivant comme on croit les entendre prononcer, tout le monde ne les orthographie pas de la même manière (...) une orthographe uniforme et rigoureuse est indispensable pour les actes de l'état civil..." » (Benramdane, 2000b : 24).

⁴⁵ « Il est évident que toute transcription, aussi proche soit-elle, ne restera, étant donnée l'incapacité de la graphie française, à rendre les systèmes phonologiques arabe et berbère, qu'une transcription approximative » (Morsly, 1983 : 238).

⁴⁶ Même un linguiste berbérisant aussi avisé qu'André Basset prône le maintien de cette « mauvaise » manière de noter les noms algériens, au nom de l'habitude et pour ne pas dérouter le lecteur français : « il en résulte que conformément à nos habitudes françaises, nous proposons de maintenir l'usage de la double lettre pour *ch* et pour *ou*, et, chose plus fâcheuse, de maintenir la confusion graphique de la voyelle et de la consonne, avec *i* et *ou* ; dans ce dernier cas, si l'on n'avait pas craint de dérouter le lecteur français, on aurait pu aisément proposer de réserver *i* et *ou* pour la voyelle (comme dans *rire* et *doux*) et d'adopter *y* (prononcé comme dans *yeux*) et *w* (prononcé comme *ou* dans *oui*) pour la consonne » (Basset, 1942 : 2-3).

Pourtant, dans un autre travail, il a bien souligné les risques encourus quand on transcrit un son par plusieurs lettres : « l'emploi des lettres doubles, voire triples pouvant amener des confusions entre un son unique et la séquence de plusieurs sons » (Basset, 1950 : 538).

- le besoin d'étiqueter les personnes de sorte à faciliter leur repérage etc. ;
- la manie qu'ont des préposés à l'état civil, par racisme et haine de l'autochtone ou par fantaisie, et de leur propre chef, d'altérer l'écriture de patronymes ;

Beaucoup parmi ces patronymes ont été altérés et ne gardent plus de relations avec les noms de familles traditionnels effectivement utilisés dans la société.

Mais le manque d'adhésion de la population, qui n'a pas confiance dans les pouvoirs coloniaux qui ont déjà entrepris plusieurs démarches pour déposséder les autochtones de leurs biens, à l'entreprise de création de l'état civil a grandement contribué à cet état de fait.

Cette situation⁴⁷ nous met dans l'impossibilité de remonter à l'étymon initial de chaque patronyme, ce qui nous oblige à chercher des méthodes idoines pour tenter de trouver, à défaut d'une réponse exacte et unique, les différentes hypothèses et de les classer selon ce qui nous paraît le plus probable d'être donné comme nom (cf. infra). Dans ce qui suit, nous essayerons de donner les différentes lectures qu'on peut faire de chacun des graphèmes susceptibles de représenter plusieurs unités phoniques.

III.2.1.1. La lettre « a »

C'est le caractère qui semble avoir le plus de possibilités de lecture, il est tantôt utilisé pour rendre la voyelle *a*, tantôt pour rendre la voyelle dite neutre ou schwa qui est transcrite *e* dans la notation usuelle du berbère, elle peut aussi rendre la consonne *ε* ou une combinaison d'une voyelle avec cette consonne ; on a relevé les quelques valeurs phonétiques suivantes :

a > a : *Ameziane* « jeune, petit », *Amokrane* « grand, aîné », *Ayoub* « Job », *Braham* « Abraham » ;

a > εe : *Abbas* « lion », *Allaoua* « élevé, sublime », *Amran* « prospère », *Lazla* « champ isolé », *Chambi* « éleveur de moutons » ;

a > εa : *Abed*, *Abid* « adorateur (de Dieu) », *Achour* « sociable, convivial », *Ameur* « florissant, prospère », *Atia* « don (de Dieu) », *Aziz* « chéri, adoré » ;

a > ε : *Aich* « vie, existence », *Aid* « fête religieuse », *Aissa* « Jésus », *Rabia* « printemps », *Dellaa* « pastèque » ;

a > ee : *Amer*, *Lamara* « prospérité » ;

a > ae : *Arab* « Arabe », *Achouche* « gourbi », *Taouint* « petite source naturelle » ;

a > aee : *Aggoune* « idiot » ou « muet » ;

a > ee : *Chabane* « le populaire » ;

a > e : *Lahlou* « doux », *Mahfoud* « préservé », *Louannas* « compagnon », *Hamdane* « qui loue », *Acharchour* « chute d'eau », *Iftissan* « champs humides » ;

⁴⁷ « Au niveau formel ensuite, par la mise en application de différents procédés de francisation du système anthroponymique algérien, se caractérisant souvent par une transcription francisée ne tenant pas compte des particularités phonétiques et morpho-syntaxiques des langues autochtones (berbère et arabe) et par une transcription anarchique, fantaisiste et multiple qui a pour effet de dénaturer complètement la forme du nom » (Yermeche, 2005c : 28).

On a même relevé des cas où le caractère *a* est introduit sans avoir à noter un son quelconque comme dans *Bahiren* pour *ibhiren* « grands jardins ». La conséquence directe en est l'introduction d'une difficulté supplémentaire dans l'identification des patronymes par la multitude des possibilités, quel choix faire dans les exemples qui suivent :

Akour de *akur* « pelote » ou *aekkur* « aspérité » ;

Tamert : *tamart* « barbe » ou *taemert* « femme des At Amer » ;

Ammi : *emmi* « oncle paternel » ou *eammiy* « général, public » ;

Nana : *nanna* « grande-sœur » et *nneenaε* « menthe » ;

Ouadda : *wadda* « du bas » ou *weeda* « offrande »

Sabane : *sebban* « marchand de savon » ou *seeban* « difficile »

Addour du berbère *addur* « célébrité, renommée » ou de l'arabe *eddur* « courageux » ;

Adjadjou : de *aεεggağ* « tourbillon de poussière » ou *aheggağ* « flamme de feu » ;

Abane : *aban* « apparent », *aεban* « couverture traditionnelle », *εebban* « ils sont chargés » ;

Allaf : *ellaf* « créateur », *εellaf* « engraisseur des animaux » ;

III.2.1.2. La lettre « d »

En français, c'est un caractère qui rend la dentale sonore occlusive simple, mais en patronymie, il est utilisé pour rendre aussi bien cette valeur que les sons spirants et emphatiques.

Comme son simple, on peut citer *Drai* « qui utilise la force » ; *Ferdi* « solitaire » ; *Mendil* « foulard » ; *Moudoud* « aimé, chéri ».

Les consonnes tendues sont parfois rendues par le redoublement du caractère comme dans *Ouadda* « d'en bas », mais le plus souvent par une lettre simple : *Medour* « vivant », *Bedar* « agile, vif ».

Les spirantes ne sont pas distinguées des occlusives : *Dib* « chacal », *Adrar* « montagne », *Iguedlane* « champs à céréales », *Madagh* « ronce, maquis », *Medkour* « cité, mentionné ».

Mais le plus remarquable est l'utilisation du même caractère pour la transcription de l'emphatique *d* : *Drif* de *drif* « courtois ; élégant, poli » ; *Kadi* de *qađi* « cadi, juge » ; *Ramdan* « mois du jeûne », *Redouane* « agrément, satisfaction » ; d'où les différentes confusions qui peuvent en découler :

Adil : *ađil* « raisin » ou *aεdil* « couverture traditionnelle » ou *εädil* « le juste » ;

Kadem : *qađem* « pied, jambe » ou *kađem* « qui sait garder (un secret) » ;

Kadoum : *aqadum* « visage » ou *qađum* « binette » ;

Adar : *ader* « descendre », *adder* « mentionner », *addar* « gros village », *aḍar* « pied », *aḍdar* « chétif » ;

Aoumad : *aḥumad* « marchand ambulant des ustensiles » ou *awemmaḍ* < *agemmaḍ* « le côté d'en face » ;

III.2.1.3. La lettre « g »

En arabe algérien la vélaire *g* et la pharyngale *q* sont en général de simples variantes régionales, ce qui se traduit en patronymie par des doublets tels que : *Argoub* et *Arkoub* « olivette », *Rezki* et *Rezgui* « don (de Dieu) ». Cependant le *g* n'étant pas un phonème de l'arabe classique, il est alors utilisé tantôt comme simple variante dans l'arabe populaire et tantôt comme phonème distinct opposant des unités différentes, ce qui nous met devant un choix difficile dans les cas où la distinction entre les deux sons est pertinente comme dans *Ouager* : *wager* « célèbre » ou *waqer* « respectueux, qui vénère (Dieu) ».

Par ailleurs ce caractère est utilisé en patronymie pour rendre plusieurs sons dont la valeur occlusive dans *Zengal* « qui louche », *Zeggagh* « rouge » et spirante dans *Iguemir* « terrain en pente », *Agoujil* « orphelin », *Imerzeg* « aigre, amer », *Ougour* « obstacle, difficulté », *Gougam* « muet ». Dans certains cas il est utilisé à la place de l'uvulaire vibrante sonore : *Tagzout* « terrain en bordure de rivière », *Seguir* « petit, jeune », *Zegouati* « chanteur de *zeywiya* », d'où les confusions dans les patronymes tels que :

Gafel : *gafel* « fermé, obstrué » ou *yafel* « niais »

Guerida : *grida* « naine » ou *yrida* « lamentation »

III.2.1.4. La lettre « i »

C'est un caractère qui, comparé à la prononciation arabe et berbère, transcrit quatre valeurs différentes :

i > *i* : *Mira* « princesse », *Bachir* « porteur de bonnes nouvelles », *Adil* « juste », *Cherif* « noble » ;

i > *iy* : *Atia* « don de Dieu », *Houria* « liberté », *Kafia* « suffisante » ;

i > *y/ye* : *Meziane* « jeune, petit », *Ikhlef* « le prolifique », *Taib* « bon », *Tazdait* « palmier dattier », *Tazoumbait* « pomme de pin », *Bennai* « maçon, batisseur » ;

i > *yi* : *Idir* « qu'il vive », *Irid* « qu'il soit lavé ».

L'amalgame entre ces différentes valeurs peut mener à une confusion entre des lexèmes différents :

Ghirane : *yiran* « tunnels, trous » ou *yeyran* « jaloux » ;

Hamamine : *ḥamameyn* « deux pigeons » ou *ḥemmamin* « qui s'occupent des bains » ;

Dif : *ḍeyf* « hôte, convive » ou *ḍif* « ajouter »

III.2.1.5. La lettre « k »

Comme pour la notation usuelle, ce caractère transcrit les deux sons de la dorso-palatale sourde, aussi bien la spirante que l'occlusive. Elle est spirante dans *Taklit*

« esclave », *Aberkane* « noir », *Iken* « jumeau » et occlusive dans *Barkat* « bénédiction », *Bekakria* « ceux de la famille *Boubekour* », *Chaker* « reconnaissant », *Hakem* « souverain, maître ». Il est également utilisé pour rendre les valeurs d'autres phonèmes :

k > q : *Amokrane* « grand, aîné », *Aberkouk* « prunier », *Akrour* « enfant », *Kadoum* « visage » ;

k > g : *Azzouk* « sourd » ;

k > ɣ : *Takzout* « terrain en bordure de rivière », *Kribia* « gâteau » ;

k > x : *Kebbiche* « égratignure », *Mokzine* « économe », *Kerbache* « barbouilleur ».

Parmi les amalgames qui peuvent en découler, on citera :

Taka : *takka* « poussière » ou *taqqa* « genévrier » ;

Kanoun : *kanun* « foyer » ou *qanun* « loi » ;

Kerkour : *akerkur* « haie de pierres » ou *aqerqur* « cul, derrière » ;

Kassous : du chaoui *aqasus* « au nez long » ou arabe *xasus* « vil, ignoble » ;

Sakou : *asaku* « couverture traditionnelle en laine » ou *saqu* « ils ont conduit » ;

Chakour : *cakur* « reconnaissant » ou *caqur* « grande hache » ;

Zouak : *zewwak* « qui beugle », *zewwaq* « décorateur » ou *zewwax* « prétentieux » ;

Akik : *εakik* « maladif, fiévreux » ou *εaqiq* « beau ; rouquin » ;

Akra : *εekra* « écarlate, carmine » ou *εaqra* « stérile » ;

Saker : *saker* « ivre » ou *saxer* « moqueur » ;

Kebbache : *kebbac* « éleveur de moutons » ou *xebbac* « qui gratte ».

III.2.1.6. La lettre « h »

C'est souvent la pharyngale sourde (*ħ* de l'arabe), introduit dans le système phonologique berbère à cause des nombreux emprunts, qui est rendu par ce caractère, à l'exemple de *Hider* « lion », *Hocine* « beau », *Houria* « liberté », *Lahlou* « doux », *Tahanout* « boutique ».

Quant à la laryngale (le *h* spirant), elle n'est souvent pas transcrite, la majorité des agents de l'administration se contentaient d'écrire selon leur propre prononciation, et pourtant il se retrouve dans les patronymes *Braham* « Abraham », *Tahrout* « matraque », *Bahloul* « simple d'esprit », *Hebhab* « prodigue ». Sa présence dans des cas indiscutables comme ceux-ci nous met dans une situation indélicate quant au choix de l'étymon de beaucoup de patronymes, parmi lesquels nous citerons :

Mahdad : de *hedd* « démolir » ou *ħedd* « délimiter » ;

Hail : *ħayel* « rusé, malin » ou *hayel* « extraordinaire » ;

Hamek : *ħameq* « impatient » ou *hamek* « être absorbé dans (le travail) » ;

Sahel : *sahel* « facile, conciliant », *saħel* « littoral » ;

Hebbal : *hebbal* « qui fait perdre la tête », *ḥebbal* « cordier » ;

Hadjal : *heğğal* « pas marié, veuf », *ḥeğğal* « qui marche avec difficultés » ;

Hadjam : *heğğam* « circonciseur », *ḥeğğam* « attaquant, assaillant » ;

Hamlat : *ḥamlat* « enceintes » ou *hamlat* « errantes, perdues » ;

Houchat : *ḥucac* « fermes, enclos » ou *hucac* « rixes » ;

Sahi : *saḥi* « éveillé » ou *sahi* « distrait ».

III.2.1.7. La lettre « r »

Ce caractère est en général utilisé dans les langues européennes (italien, espagnol, anglais...) pour transcrire la vibrante *r*, et c'est en tant que telle qu'elle est utilisée par ceux des colons qui avait à écrire le berbère ou l'arabe (au début de la colonisation il y avait surtout des militaires qui étaient intéressés par des travaux d'ethnographie essentiellement pour les besoins de la conquête, après eux viennent les religieux et les universitaires). Mais les agents qui étaient chargés d'établir les fichiers de l'état civil n'était pas tous préparés linguistiquement à cette tâche, d'un autre côté le *r* est prononcé en français proche de la vélaire uvulaire, alors on retrouve cette valeur dans la patronymie algérienne à l'exemple de *Tarzalt* « gazelle », *Tirilt* « colline », *Reli* « cher », d'où l'amalgame dans :

Renai, Rennai: *rennay* « qui vibre, qui sonne » ou *yennay* « chanteur », d'autant plus que le second sens est plus probable, car le métier de chanteur est attesté, donc susceptible de devenir un surnom alors qu'on imagine mal un homme vibrant ;

Rechache : *reccac* « arroseur » ou *yeccac* « tricheur », ici les deux sont possibles, alors que le premier étymon désigne un métier probable le second réfère à une caractère, mais comme le dit A. Dauzat, « la malice populaire » tend plus à l'ironie qu'à la qualification neutre, *yeccac* serait donc plus probable ;

Razi : *yazi* « conquérant » ou de *raza* « causer du tort, du dommage », par contre dans ce troisième cas les deux valeurs sont également probables.

III.2.1.8. La lettre « s »

Elle est utilisée pour transcrire la sifflante sourde simple, *Lounis* « compagnon », comme pour l'orthographe française, ce caractère est doublé entre deux voyelles, *Aissa* « Jésus », *Bessam* « souriant », mais aussi pour écrire l'emphatique arabe : *Mansour* « secouru, rendu victorieux », *Massoum* « préservé de l'erreur », *Mesbah* « lampe », *Safi* « pur ». Or le fait de ne pas distinguer le son simple de l'emphase conduit à des amalgames entre les mots qui ne se distinguent que par l'emphase, c'est le cas dans les exemples suivants :

Saib : *ṣayeb* « droit, juste » ou *sayeb* « qui délaisse, abandonne » ;

Soukan : *sukkan* « habitants » ou *ṣekkan* « saligaud », l'orthographe nous suggère le premier lexème mais le sens nous fait opter pour le second ;

Amseli : *Amsili* nom d'origine « de Msila » ou *amṣelli* « qui fait des prières, prier » ;

Saifi : adjectif formé sur *ṣayf* « été » ou *seyf* « épée, force » ;

Sayah : *seyyah* « voyageur ; vagabond » ou *seyyah* « qui crie » ;

Sayad : es-t-ce un nom de métier *seyyad* « chasseur » ou désignerait-il une famille de la noblesse, *asyad* « seigneurs » ?

III.2.1.9. La lettre « t »

Ici non plus le son simple n'est pas distingué de l'emphatique, on a pour la valeur simple occlusive *Fettak* « massacreur », *Fettal* « cordier ; qui roule le couscous », pour la spirante *Taklit* « esclave », *Ourti* « verger (figuier) », et pour l'emphatique on peut citer *Bettam* « pistachier de l'Atlas », *Tayeb* « bon », mais il y a des patronymes pour lesquels il est difficile de choisir l'une des deux valeurs, c'est le cas dans les exemples suivants :

Tata : *tata* « caméléon » ou *Ṭata* hypochoristique de Fatima ;

Bettar : *bettar* « destructeur, qui anéantit » ou *beṭṭar* « gai, homme de joie » ;

Tameri « gardien de silos » de *ṭemmer* ou « sucré, doux » de *temr* « dattes » ;

Lachter de *cṭer* « être capable, vif » ou *cter* « ruminer » ;

Tas : *tas* « vache » ou *ṭtas* « pot ».

III.2.1.10. La lettre « z »

Ici également, il y a deux valeurs phonétiques qui sont rendues : simples dans les mots *Aziz* « chéri », *Rezzag* « le dispensateur », *Zine* « beauté », *Azib* « ferme », *Azzou* « genêt épineux », et emphatique dans *Meziane* « petit », *Imerzeg* « aigre, amer », mais il est difficile de décider pour les patronymes suivants :

Amzal : de *amzal* avec plusieurs sens possibles « expulsé ; sage ; beau... » ou sans emphase donc *amezzal* « chanceux » ou encore *amzal* « forgeron » ;

Azi : *azi* « pyrosis » ou *aeezzi* « rouge-gorge » ;

Tazart : *tazart* « petit collier » ou *taṣart* « gravier » ;

Azzoug : *azzug* « plat traditionnel avec sauce » ou *aeezzug* « sourd » ;

Mizi : de *mzi* « polir, lisser » ou *imzi* « être petit, jeune » ;

Zemma : de *zzem* « faire des reproches » ou *zzem* « Maigrir, se décharner » ;

Bezzaz : *bezzaz* « violent » ou *bṣaz* « sauterelles ; petits enfants » ;

III.2.1.11. La lettre « e »

Le son qui est rendu en français par la lettre *e* n'existe pas dans le kabyle et l'arabe algérien qui ont des systèmes vocaliques réduits. Cette lettre est, cependant, très présente en patronymie et rend différentes valeurs phonétiques. Elle transcrit le schwa ou ce que les berbérissants et arabisants appelle la voyelle neutre dans *Ferhat* « joyeux », *Djebbar* « puissant », *Khaled* « éternel », *Khalef* « successeur ». Elle prend la place du *a* dans *Fedila* « vertu », *Debene* « mouches » et du *ou* dans *Sefiane* « clair, pur », *Manseri* « secouru ; victorieux ».

Elle se retrouve à certains endroits alors qu'aucun son n'y est prononcé, elle est probablement utilisée comme simple séparateur entre des lettres, qui semble justifié dans

Lakehal « noir », mais le plus souvent elle n'est d'aucune utilité : *Khelifa* « descendance », *Khelil* « ami intime », *Khemis* « jeudi », *Mekideche*, *Abekhoukh*, *Kherib* « ruine », *Ameghar* « vieux, vieillard », *Tadjenant* « petit verger ». Mais que dire des cas suivants ?

Hedjar : *ħeğğar* « tailleur de pierres » ou *hağar* « émigrer » ou simplement prénom féminin Hadjar ;

Zeffane « joueur de tambour *deff* » ou *zeəfan* « énervé, fâché » ;

Oumelil : *umlil* « blanchâtre » ou *um llil* « mère de la nuit ».

On a même rencontré le digramme *eu* :

eu > *e* : *Ameur*, *Ainceur* « source », *Acheuk* « amoureux » ;

eu > *ou* : *Manseur* « secouru », *Cheurfa* « nobles ».

III.2.1.12. La lettre « o »

Les systèmes phonologiques berbère et arabe ne contiennent pas la voyelle *o* non plus, mais on la trouve en patronymie. Il y a des situations où il semblerait que sa présence soit justifiée à l'exemple des cas où elle rend la labio-vélarisation comme dans *Amokran* (pour *ameqq^oran*), mais ailleurs elle est simplement mise à la place d'autres valeurs phonétiques, comme le montrent les exemples qui suivent :

O > *eu* : *Otmane* ;

O > *ou* : *Igocimene* « vergers de noyers », *Mokhtari* « choisi, élu » ;

O > *e* : *Moknine* de *ameqnin* « chardonneret ».

III.2.1.13. Le digramme « ou »

Il est souvent utilisé selon la valeur qu'il prend dans l'orthographe du français, c'est-à-dire qu'il transcrit la voyelle berbère *u*, mais il prend aussi la place de la semi-voyelle *w* et même de la consonne *ε* (laryngale sonore) :

Ou > *u* : *Moumen* « croyant », *Loucif* « domestique », *Lounis* « compagnon », *Chioukh* « âgés ; maîtres » ;

Ou > *w* : *Agaoua* « Kabyle du Djurdjura », *Mouacem* « fêtes religieuses », *Moualed* « naissances » ;

Ou > *we/wu* : *Daoud* « David », *Ounas* « compagnon », *Ouhab* « généreux » ;

Ou > *e* : *Moussous* pour *messous* « fade », *Moussaoudi* « heureux » ;

Ou > *eu* : *Lamouche* « chétif », *Ouatmani* pour *Eutmani* ou *Uetmani*.

Ceci nous permet de constater quelques confusions quant au sens à donner à certains patronymes, entre autres, nous citerons :

Oudjane : *weğğan* « humble » ou *εewğan* « tordu » ;

Moudjeb : *muweğğeb* « arbitre », *muğeb* « cause ; devoir » ou *muεğeb* « attiré » ;

Souada : *sueada'* « heureux », *sewda* « noire » ou *swadda* « du bas » ;

Soukan « habitants » ou *sewkan* « lent, mou ».

III.2.1.14. Le digramme « ai »

Dans ce digramme se retrouvent tous les sons qu'on a relevés pour chacune des deux lettres séparément et se retrouvent combinés de différentes manières, il y a même apparition du coup de glotte qui caractérise l'arabe classique et ne se retrouve qu'exceptionnellement dans l'arabe algérien et qu'on a noté dans *Ouail* /wa'il/ « Sécurité ». Les possibilités de lectures d'une même combinaison peuvent nous mettre dans des situations telles que les suivantes :

Saib : *ṣayeb* « droit, juste » ou *ṣaʿib* « difficile » ;

Raib : *rʿayeb* « lait caillé » ou *rahib* « effrayant » ;

Brai : *berray* « tailleur de plumes » ou *berrae* « généreux ».

III.2.1.15. La tension

La tension consonantique, qui est représentée par le redoublement de la lettre dans la notation usuelle du berbère, est distinctive dans les langues algériennes (arabe et berbère), malheureusement elle n'est pas notée dans l'écriture des patronymes, ce qui peut conduire à des confusions dans l'interprétation de patronymes comme :

Izemm : *izem* « lion » ou *izemm* « fermé hermétiquement » ;

Achallal : *aceelal* « blond » ou *acellal* « chute d'eau » ou *aclal* « lulette » ;

Saka : *ssekka* « fausse monnaie », *sekka* « charue », *asaka* « gué ».

III.2.1.16. Sons non écrits

Par inattention ou par négligence⁴⁸, beaucoup de noms ont été amputés d'une lettre ou plus, ce qui les transforme complètement et peut aboutir à leur méconnaissance. Il peut arriver qu'on obtienne carrément une nouvelle unité linguistique. Mais il y a aussi des cas où le nom obtenu ne se retrouve tout simplement pas dans la langue où il a été forgé, et dans cette situation on se retrouve vraiment dépourvu de moyens qui nous permettraient d'émettre des hypothèses sur l'origine linguistique du nom pour chercher son étymon par la suite. Comme on est dans des situations hypothétiques, on peut malheureusement aboutir à des interprétations totalement erronées.

Daou : il est clair que des lettres manquent à ce patronyme, dans notre interprétation nous avons supposé qu'il a été transcrit selon la prononciation française de *Dahou* qui est l'un des hypocoristiques de *Abderrahman*, mais nous n'avons aucune preuve qu'il ne s'agit pas d'un autre mot, en effet, en ajoutant une ou deux lettres tout à fait probables, on peut obtenir une longue série de possibilités : *daeu* « ils ont imploré », *ḍaʿeu* « ils sont perdus », *ḍa'u* « ils ont brillé », *dawq* « goût », *ḍaw'* « lumière », etc., il peut même s'agir du prénom *Dawya* « l'éclairante ». On a recensé un grand nombre de noms de ce type :

⁴⁸ On peut aussi penser à la troncation relevée par Cheriguen : « S'agissant des usages en termes d'adresse et d'apostrophe, le kabyle dispose au moins d'une façon spécifique, de l'emploi du nom propre de personne, qui se caractérise par une troncation systématique de prénoms (généralement les plus en usage) mais aussi de tout anthroponyme. L'autre procédé dont le kabyle use beaucoup consiste en une production d'un « sobriquet » dont la caractérisation principale est l'altération du signifiant » (Cheriguen, 1994b : 133).

Alim : *alim* « paille », *ɛalim* « savant, docte », *aellim* « trace, limite » ou carrément des syntagmes verbaux : *alim* « montez », *ellim* « élevez-vous » ;

Mohad : est-ce le prénom turc *Mohad* ou s'agit-il de sa variante kabyle *Mohand* ? Pour *Moad*, en plus des deux possibilités que peut avoir *Mohad*, il peut aussi s'agir de *Muead*, un prénom cité dans le Coran, ou encore de *Mourad* « le désiré »... ;

Baloul : *ablul* « mollet » ou *abehlul* « attardé mental » ;

Ousni : *ħusni* « bonté » ou *wesni* « somnolent » ;

Yahi de *Yehia* « qu'il vive » ? de *Ayachi* « vivificateur » ou quoi ?

Aklit : amputation du prénom *Taklit*, rajout d'un morphème féminin pour *Akli* ou s'agit-il d'un syntagme verbal *ɛqel-it* « reconnâs-le » ?

Madjoub : *mehğub* « caché au regard » ou *meğub* « qui plaît » ;

Allab : *ellab* « qui met en boîte », *hellab* « coupeur des crins de chevaux », *ħellab* « qui trait (les vaches) » ;

Kaloun : *keelun* « grand marcheur » ou *kehlun* « vieillard » ;

Amza désigne-t-il *Amezza* individu des *Imezzayen* (tribu de Béjaïa) ou bien forme tronquée du prénom Hamza ;

Arouche : *haruc* « colossal » ou *eruc* « tribus » ;

Chalab du prénom turc *çalabi* « élégant » ou du kabyle *acelhab* « rouquin » ;

Zarat pluriel du prénom féminin *Zehra* « fleur ; éclairantes » ou *zerrat* « rigueurs ; tempêtes » ;

Souam : *sewwam* « négociant », *suham* « flèches » ;

Adjib : du verbe *ağib* « répond » ou *eağib* « merveilleux, étonnant » ou *ħağib* « qui cache au regard, protecteur » ;

Zouhai de *Zahi* « gai, joyeux » ou *Zuhair* diminutif de *Zahir*

III.2.1.17. Phonèmes mal transcrits

Beaucoup de noms ont été altérés en raison notamment d'une mauvaise perception par les agents de l'administration de la prononciation des autochtones, mais d'autres sont sciemment modifiés pour les différencier d'un autre nom déjà inscrit au registre d'état civil, à l'exemple de *Yarichene* pour *iericen* « cahutes », *Itim* pour *yatim* « orphelin », *Azizri* pour *Azizi* « chéri », *Yachit* pour *taeeyyacit* « celle qui fait vivre », etc., et on aura des noms qui peuvent avoir plus d'une lecture :

Taouilt : *taewint* « petite source naturelle », notation de *l* à la place du *n* ou berbérisation morphologique de l'arabe *ewla* « lamentation pour implorer le secours » ;

Sidane : *seddan* « gardien d'un temple » ou prénom avec suffixe *-an* d'où *Seedan* « heureux », ou est-ce un duel *seidan* « deux heureux », *seyyidan* « deux messieurs » ?

Terbouh : on peut penser à l'omission d'un *c* devant le *h*, ce qui aurait donné *terbuc* « calotte », mais il n'est pas exclu qu'on ait là un syntagme verbal arabe *terbu-h* « ils l'ont égayé, amusé ».

III.2.1.18. Terminaison en *s*

La terminaison *s* peut être inhérente à un lexème berbère ou arabe, c'est-à-dire être une consonne radicale comme dans les prénoms *Abbas*, *Elias* « Elie », ou dans l'ethnique *Aoughlis*, et aussi dans des noms communs *Ferkous* « usé », *Ghilas* « tigre, lion ». Ceci est tout à fait anodin, ce qui l'est moins et le fait de rajouter un *s* à la fin d'un mot pour exprimer un pluriel à la manière du français dans des langues qui utilisent d'autres méthodes pour exprimer la catégorie grammaticale du nombre, dans ce cas on se retrouve en train de chercher un étymon susceptible d'avoir une sifflante sourde comme terminaison alors que ce son ne fait probablement pas partie du nom, il suffirait alors d'enlever le *s* final pour tomber sur un mot courant de la langue :

Abdous : de *tibidest* « type d'herbe », de *abdass* « terrain plat » ou simplement Abdou ;

Afilales : de *flules* « abonder » ou *Afilali* « maroquin rouge » ;

Bellas, *Belas* : *bellas* « cavalier de bureau », *balas* « vaurien », ou est-ce « pluralisation » de *Bella* diminutif hypocoristique de *Mbarek* ?

Hamas : de l'arabe *hamas* « enthousiasme » ou du prénom berbère *Hamma*.

III.2.2. Les dérivés

Par dérivé on réfère à cette forme qu'on a obtenue par adjonction d'un morphème à une unité lexicale pour en faire un patronyme ; il ne s'agit nullement des dérivés de la langue commune obtenus par combinaison d'un morphème et d'un lexème et qui seront de nouvelles unités lexicales au sens plus ou moins prévisible, donc de nouvelles unités appartenant elles aussi au lexique commun. Dans le cadre de ce travail, on s'intéresse aux morphèmes qui, combinés avec une unité de la langue, qui peut être du lexique commun ou appartenant aux noms propres, nous donnera un nom propre (cf. catégories morphosyntaxiques).

Dans ce type de patronymes, en plus de tous les problèmes qu'on rencontre pour l'identification des noms simples, on a des problèmes spécifiques qui sont dus aux schèmes de formation.

III.2.2.1. Patronymes ou adjectifs

L'une des formes de l'adjectif en arabe s'obtient par l'adjonction du suffixe *i* à certains noms qui peuvent exprimer des qualités, exemples : *cetwa* « hiver » > *cetwi* « hivernal », *εamal* « travail » > *εamali* « pratique », d'un autre côté c'est le même morphème qui, adjoint à n'importe quel nom ou surnom humain, nous donne des patronymes : *Mokran* > *Mokrani*, *zæim* « chef » > *Zaimi*, *ameuc* « chétif » > *Maouchi*. Il y a des noms différents dans leurs formes simples, mais qui donnent la même forme en s'attachant à ce morphème, il devient alors difficile de trancher pour l'un des sens :

Hamami du prénom *Hamama* ou « homme aux pigeons », adjectif obtenu à partir du nom de l'oiseau *hamam* « pigeon » ;

Safi « clair » ou de *Saf* forme ancienne de *asif* « rivière » qui a donné son nom à différentes localités, ou encore du prénom féminin *Safia* ;

Nouri du prénom *Nouar* ou *nuri* « de la lumière, éclairant » de *nur* « lumière » ;

Ousni de *husn* « beauté ; bienveillance » ou adjectif *wesni* « somnolent » ;

Rabiai du prénom *Rabia* ou printanier ;

Slatni du prénom *Seltana* ou « impérial » de *sselṭan* « roi », il peut même être un adverbe signifiant « royalement ».

III.2.2.2. Nom d'origine ou adjectif et autres surnoms

Beaucoup de noms de lieu sont formés sur des adjectifs et d'autres, une fois qu'on leur adjoint le morphème *i* pour en faire des patronymes, prennent des formes d'adjectif, mais beaucoup de ces adjectifs peuvent être des surnoms humains :

Messoussi : sobriquet formé sur l'adjectif kabyle *messus* « fade » ou est-ce un habitant de *Beni Messous* ?

Meridji : de *mareġ* « pourri, puant » ou « habitant des marais »

Berraki « qui brille » ou de habitant de *Berraki*, localité près d'Alger ;

Sahari « de l'aurore », surnom qui signifierait « qui se lève tôt, matinal » ou originaire du Sahara ;

Sekhri « moqueur » ou nom d'origine d'*At Skher* ;

Mezouaghi : adjectif « rougeâtre » ou du village *Imezouegh* ;

Mouzaoui : adjectif « douceâtre » ou d'origine de *Mouzaia*.

Les noms d'origine peuvent également se confondre avec des patronymes formés sur des prénoms, surtout que les anthroponymes et les toponymes sont permutables car un nom de lieu peut être à l'origine un nom humain comme il peut être utilisé comme prénom, et au niveau des ethniques ils se confondent tout simplement, c'est le même nom qui désigne aussi bien les habitants que la région :

Mansouri du prénom *Mansour* ou individu des *Ait Mansour* ;

Tounsi du prénom féminin *Tounes* ou originaire de Tunisie ;

Chami du prénom féminin *Chama* ou originaire de *Ccam* « La Mésopotamie » ;

Il arrive même que des noms de métier se confondent avec des noms d'origine :

Chambi « éleveur de moutons » ou bien originaire des *Cɛemba* ;

Messaili de *Msila* (nom d'origine) ou nom de métier signifiant tanneur, et, dans la région de Sidi-Aich, le nom d'origine *Amsili* est devenu synonyme de boucher.

III.2.2.3. Altération du lexème de base

Il arrive qu'un nom soit transformé avant d'être utilisé pour former un patronyme, l'une des transformations les plus courantes étant la réduction du nombre de voyelles pour,

semble-t-il, facilité l'intégration du morphème de filiation, ce qui fait que le lexème de base ne transparait pas dans le résultat.

Le cas le plus courant est le remplacement de la dernière voyelle : *Mahoui* au lieu de *Mahioui* ; *Tekfi* < *Tekfa* ; *Moussi* < *Moussa* ; *Larbaoui* < *Larbi*, *Ammaoui* < *Ammi*, etc., cependant le nom *Sari* peut être formé à partir du prénom féminin *Sara*, mais le kabyle connaît la forme *sari* « sans mélange, pur », et pourrait même être l'adjectif turc *sari* « jaune, blond ».

On peut trouver des cas où la réduction vocalique touche le milieu du mot : *Salmi* < *Salem*, *Tahri* < *Taher*, *Taibi* < *Tayeb*, *Touhri* < *Touaher*, mais *Hamdi* de *Hamid* ou *Ahmed* ?

III.2.3. Les unités complexes

Ici on fait référence aux patronymes composés soit de plusieurs lexèmes (deux et plus), ce qu'on désigne habituellement par nom composé, ou d'un seul lexème rattaché à l'un des morphèmes de filiation arabe (*ben*, *bou*, *ould/oulad*) ou berbère (*ait*, *bou*). Donc, en plus des problèmes qu'on rencontre pour identifier les unités simples et/ou les noms dérivés, on rencontre des problèmes spécifiques, les plus importants étant relatifs à la segmentation : Une unité simple ou un composé ? Où est la limite entre les différents composants ? L'élision de phonèmes aux frontières ; assimilation entre d'autres ; changement de certaines lettres ; ...

Nous avons des noms pour lesquels il est difficile de décider s'il s'agit d'un nom simple ou bien d'un composé, par exemple *Bouammar*, d'une part il y a en kabyle un nom commun *abueemmar* « faucon, épervier », mais il n'est pas aisé de lui trouver un lien avec un surnom humain car il n'est attribué à cet oiseau ni de caractéristiques positives, comme pour *lbaz* « aigle » qui est synonyme de force et de courage ou *itbir* « pigeon » pour la beauté, ni non plus négatives comme pour *isyi*, « percnoptère », symbolisant un charognard. On pensera donc à *Abou Eemmar* « père d'Ammar », cependant ce prénom utilisé au Moyen Orient n'est pas courant dans la région étudiée.

La même situation se retrouve avec *Bougaraoune* : nom de plante *bugereün* « Coquelicot », ou adjectif formé avec le morphème *bu*, « celui à », et le mot arabe *agree*, « Chauve par l'effet de la teigne », donc *bugereun* « chauve, teigneux », ou encore le syntagme kabyle *wa gar-awen* « entre-vous » ; *Bouraim* : forme diminutive de *bureum*, « bourgeon », qui est utilisé pour désigner de petits enfants avec le sens de « petits poussins », ou bien agglutination de *Abou Ryme* « père de Ryme » ; *Bououchen* : *bu uccen*, « l'homme au chacal », ou pluriel de *buëuc*, un mot utilisé pour faire peur aux enfants formé sur *abeëuc* « bestiole » ; *Amialli* : *Eemmi Eli* « L'oncle paternel Ali » ou de *amiyyal* « labour sans semence » ; *Bouchen* : *bu wuccen*, « l'homme au chacal », ou *ibbucen* « pénis (au pluriel) ; gros seins » ; *Boucherai* : du prénom *Bouchra* « bonne nouvelle » ou *bu ccreë* « homme de droit ; homme droit et juste ».

Même quand la nature de l'unité ne pose pas de problème, c'est-à-dire quand il est clair qu'il s'agit d'un composé, on peut rencontrer des difficultés pour déterminer ses composants, ainsi *Bennour* est-il composé de *Ben Nur*, « fils de Nour », ou de *Eebd Nnur* « serviteur de La Lumière » ? ; *Baaziz* : du mozabite *Ba Eaziz* « père Aziz » ou est-ce le *Beeziz* kabyle qui est une contraction de *Abdelaziz* ? C'est la même chose pour *Banour* qui peut être

ségmenté en *Ba Nour* ou *Abd Nnour* ; *Bouzouzou* est l'hypocoristique des noms composés de *Abd* et d'un autre élément dont la seule chose que nous sachions est qu'il contient un *z* (*Abdelaziz*, *Abderezzak*, etc.)⁴⁹ ; *Benabi* : *Ben Nabi*, « fils du prophète », est quasiment improbable car le prénom *Nabi* n'est quasiment pas attribué en Algérie à moins qu'il s'agisse d'un surnom, on pensera alors à *Abd Nnbi*, « serviteur du prophète », qui est plus probable mais reste rarissime car un musulman ne peut être un *ēbd* que de Dieu, il nous resterait alors la lecture directe *ben abi/abiy* « fils de mon père » ou « fils du courageux ».

Il suffit également d'imaginer une lettre qui aurait été omise dans l'écriture du nom pour lui changer complètement la signification, *Ait Siali* peut être interprété *Ait Si Ali* ou *At Useyyal* de *aseyyal* « terrain d'alluvions » ; *Bouzabia* : *bou zabia* « père de la fougueuse » ou à rapprocher de la série *Bouazabia* « père de l'émigrante » ; *Bourezah* : *Abu Razeh* « père du maigrichon » ou *burzax* ; *Boukari* : *bu qari* « père du lettré », *bekkari* « matinal, lève-tôt » ou peut-être le prénom *Boukhari*.

Les frontières entre les différents constituants du composé peuvent poser problème, ainsi *Benberktout* : *ben ber qtüït* « fils/enfant du champ des chats », ou *ben berqatüït* « fils de l'homme aux courts cheveux crépus », ou encore *ben berq ttut* « fils de l'éclair du mûrier » ; *Ainas* : *ein nnas*, « source des gens, source publique », ou *i n unas* « celui du cuivre, endroit du cuivre » ; *Ainas* : à rapprocher du nom précédent ou de l'arabe *uns* « compagnie » ; *Hamoumraoui* : *Hamu mrawi* « Hamou le narrateur » ou *Hamum rrawi* « Hamoum le narrateur » ?

⁴⁹ Même des noms simples peuvent donner des hypocoristiques sur ce schème, nous connaissons au moins un *bususu* formé sur *Yusef*.

IV. Interprétation

IV.1. Recherche de l'étymon

Après avoir passé en revue les différentes lectures possibles d'un patronyme, il nous restera à le mettre en corrélation avec des unités de la langue courante pour pouvoir lui donner un sens (lexical) et peut-être même émettre des hypothèses sur les conditions étiologiques de son apparition. Mais là encore, un patronyme peut se présenter à nous de différentes manières ; on peut trouver des cas où l'interprétation est immédiate car se retrouvant sous forme d'une unité encore vivante comme *Mokrane*, *Mezian*, *Mohamed* etc., d'autres peuvent demander beaucoup plus d'efforts car leur étymon n'est pas immédiatement reconnaissable ou bien il serait même inidentifiable auquel cas il va falloir émettre des hypothèses et, pour y arriver, on est dans l'obligation de procéder de la même manière que suit toute recherche étymologique dans le domaine berbère, c'est-à-dire procéder à la recherche inter-dialectale.

En effet, comme les langues nord-africaines sont toutes des langues orales⁵⁰, il est très difficile, si ce n'est impossible, en l'absence quasi-totale de documents écrits, de faire une recherche étymologique classique pour tracer l'évolution d'une unité linguistique, c'est pourquoi on se retrouve souvent à chercher les différentes formes attestées en synchronie et essayer, à travers une comparaison de ces formes, d'émettre des hypothèses sur des cheminements probables. Mais dans le cadre de ce travail les étapes d'une évolution ne nous intéressent pas, il nous suffit d'aboutir à un rapprochement avec une unité vivante en synchronie pour essayer d'en déduire la ou les signification(s) de notre patronyme. La recherche de cette signification doit donc se faire dans le kabyle, l'arabe populaire, les différents dialectes berbères et dans l'arabe classique.

IV.1.1. Dans le kabyle

Etant donné qu'on est dans une région kabyle, il est évident qu'on doit d'abord chercher l'étymologie de nos patronymes dans ce dialecte. Ce qui est dit par A. Dauzat pour le français « *Beaucoup de noms de famille révèlent leur sens à 1^{ère} vue : charpentier, Legros, Renard n'ont besoin d'aucune explication étymologique* » (Dauzat, 1942 : 75) est également valable pour le kabyle, beaucoup de patronymes ne nécessitant aucun effort de recherche, surtout quand la forme patronymique ne diffère en rien d'un prénom attesté. Ainsi les différentes formes en *Mezian*, *Meziani*, *Ait Mezian* sont, sans aucun doute possible, à rattacher au prénom kabyle *Mezian* « jeune », nous pensons que les tentatives de le décrire comme une forme participiale de l'arabe *zine*, « beauté », est un excès de zèle relevant plus d'une certaine idéologie qui tente de ramener tout ce qui est en Afrique du Nord à une origine arabe.

⁵⁰ Il est, bien sur, évident que les langues de l'administration et de l'école (le français et l'arabe dit classique ou littéraire) ne sont pas dans la même situation.

A l'intérieur de cette aire, on devrait aussi privilégier les valeurs locales sur d'autres⁵¹, ainsi *Afghoul* serait plus à interpréter comme « corpuent mais sans force, sans consistance » qui est le sens de *afyul* dans cette localité que celui de « grand et fort » qu'on trouve dans le Dallet.

IV.1.2. Dans les autres dialectes berbères

La dialectologie nous enseigne qu'un élément ou un phénomène linguistique quelconque peut disparaître d'une aire géographique et être conservé dans d'autres. Or les noms propres sont des unités linguistiques qui se conservent longtemps après la disparition de leurs étymons parce que justement ils s'en détachent et perdent toute relation formelle ou sémantique avec cet étymon.

La perte de la relation formelle apparaît dans le fait que les noms sont traités comme étant des unités disponibles dans le registre linguistique, ils sont directement utilisables et sans le recours, pour leur actualisation, aux modalités de formation du lexique comme la dérivation et la composition. Ce qui transparait dans la conservation de certaines formes de noms qui ont traversé les âges depuis le libyque jusqu'à la période actuelle à l'exemple des formes verbales à la 3^{ème} personne du singulier, « *c'est là le mode de formation le plus net, le plus fréquent et le plus stable puisqu'il est abondamment illustré dans les périodes libyque et médiévale et qu'il est encore représenté par des cas indiscutables à l'heure actuelle. Plusieurs noms sont communs à l'Antiquité et au Moyen Age et, un, au moins, se maintient jusqu'à présent parfaitement analysable (YDR, yider, yedder, yidir)* » (Chaker, 1991 : 267-268). Nous constatons l'existence d'une forme à l'aoriste simple attestée encore aujourd'hui dans les prénoms kabyles, en l'occurrence *Yidir* qui est même bien fréquent, alors que cette forme nue de l'aoriste n'est pas très présente dans le kabyle actuel.

Au plan sémantique, nous savons que les modes de dénomination des personnes ne tiennent pas compte du sens des noms, au contraire c'est l'absence du sens ou son ignorance qui font qu'un certain nombre de prénoms sont conservés par les familles en vertu de l'obligation faite aux descendants de veiller à la conservation des noms des ascendants⁵². En effet, on feint d'ignorer le sens des noms comme *Leifa* « la répugnance » ou *Akli* « esclave » pour pouvoir les transmettre aux enfants alors que leurs sens sont très apparents, car ils sont encore vivants comme noms communs, mais comme le signale Schimmel (1998 : 11) : « *Il est vraisemblable qu'on choquerait bien des gens en leur rappelant le sens originel de nombreux noms appréciés* ».

IV.1.3. Dans l'arabe classique

Une grande partie des noms de personne nous vient de l'arabe classique parce que, après l'islamisation de l'Afrique du Nord, les noms de personne furent immédiatement touchés par l'arabisation en raison de l'importance que leur donnaient les Arabes. Le prophète

⁵¹ Ceci est à relativiser car les noms de personnes, comme les personnes elles-mêmes, émigrent facilement d'une région à une autre.

⁵² Après le décès d'un membre de la famille, le premier enfant de même sexe qui naîtra héritera de son nom. On dira alors qu'il est ressuscité.

lui-même avait laissé cette tradition de changer de nom à une personne qui entrait dans l'islam⁵³.

C'est une tradition qui reste toujours vivante : on le constate d'après les quelques personnes qui se convertissent à l'islam dans le monde aujourd'hui ; l'un des premiers actes qu'ils accomplissent est le changement de nom, certainement conseillés en cela par ceux qui les ont amenés à la reconversion parce que « *changer de nom signifie changer d'identité, d'où l'importance du changement de nom dans le cas de conversion* » (Schimmel, 1998 : 2).

La conquête arabe de la Berbérie a entraîné son arabisation identitaire par l'arabisation de son onomastique, surtout les noms de personne, parce que d'une part les Berbères ont été contraints car « *Il est connu que tout converti à l'Islam doit obligatoirement changer de nom* » (Benramdane, 2005a : 130), mais les Berbères eux-mêmes ont certainement beaucoup contribué à cet état de fait pour montrer leur disponibilité à embrasser totalement cette nouvelle religion ou pour pouvoir se dissoudre dans la masse des nouveaux conquérants. « *La conversion à l'islam a, par conséquent, entraîné un changement de noms dont la totalité est empruntée à la langue arabe* » (Benramdane, 2005a : 130).

IV.1.4. Dans l'arabe populaire

Par son contact direct avec le kabyle, l'arabe algérien y a beaucoup interféré. C'est par son intermédiaire que se fait le passage de l'arabe vers le berbère, et pratiquement tous les emprunts ont pris ce chemin. Mais plus que les mots du langage commun, les noms propres peuvent se créer directement dans cette langue car les phénomènes de mode passent plus facilement d'une société à l'autre que la langue elle-même. Si pour qu'une unité de la langue commune soit empruntée, il lui faut un certain parcours (il faut qu'elle soit utile c'est-à-dire qu'elle doit prendre une place vide et non pourvue par une unité de la langue autochtone ou bien qu'on ait senti, pour une raison quelconque, le besoin de remplacement d'une certaine unité ..., après cela elle devra subir un traitement phonétique, morphologique et sémantique, etc.), un prénom est vite adopté, pourvu qu'il attire l'attention, ce qui se fait par l'intermédiaire du porteur du nom et non pas par des caractéristique inhérentes au nom lui-même ; en général c'est le porteur du nom qui est visé : on voudrait que notre enfant hérite des caractéristiques positives qu'on lui trouve (beauté, force, richesse, morale ou autre) ou bien vouloir attirer sa protection sur notre enfant quand il s'agit d'un saint homme, d'un marabout...

Quant aux sobriquets, ils empruntent plusieurs voies pour trouver leur place dans le kabyle. D'abord parce qu'en Kabylie il n'y a pas suffisamment de ressources pour nourrir tous ses enfants, les Kabyles ont depuis longtemps compté sur l'émigration (interne ou externe) pour subvenir à leurs besoins. C'est pour cela qu'ils pratiquent quasiment tous, plus ou moins bien, l'arabe populaire, et de ce fait ils attribuent eux-mêmes des sobriquets à leurs concitoyens. Il suffit que quelqu'un ressemble à un Arabe qu'on a connu pour l'affubler du même sobriquet ; quelqu'un a un défaut quelconque et on lui colle un sobriquet qui peut être de l'arabe, surtout quand il s'agit d'un défaut moral (un soulard, quelqu'un qui se livre au

⁵³ « "Au jour du jugement, vous serez appelés par votre nom et par le nom de vos pères. Choisissez donc des noms qui soient beaux (ou séduisants) !" Ainsi parlait le prophète de l'islam, qui considérait aussi qu'un message au beau visage et au nom séduisant était un bon présage » (Schimmel, 1998 : 27).

libertinage...), on doit choisir un mot qui ne soit pas bien connu dans la localité sinon il ne pourra pas être utilisé en public, on a alors recours à l'arabe ; une personne prononce mal un terme arabe et on le lui colle comme surnom, etc.

IV.1.5. Dans les autres langues qui sont passées par l'Algérie

La Berbérie ayant été pendant des millénaires sous occupation étrangère, tous les occupants ont laissé leurs traces sur l'onomastique algérienne. Au niveau de l'anthroponymie, ce sont surtout les dernières occupations (française et turque) et les langues qui ont véhiculé les religions monothéistes qui ont laissé une grande empreinte. Nous avons déjà parlé de l'islam et du lot important de noms qu'il a imposés. Le judaïsme fut certainement la première religion monothéiste à être pratiquée en Afrique du Nord et à avoir apporté avec lui son lot de prénoms d'origine hébraïque, par la suite la venue du christianisme et de l'islam n'ont fait que confirmer la valeur symbolique de ces noms. Ils ont alors renforcé la place de l'hébreu dans l'anthroponymie berbère.

Le turc transparait surtout à travers des noms de métier. En effet, chaque Algérien qui occupe une place officielle dans l'administration turc se trouve surnommé par sa fonction. Cependant beaucoup de ces noms sont en fait à l'origine des sobriquets ironiques qui ne renvoient pas à une fonction réellement occupée par la personne surnommée. On trouve des prénoms turcs qui sont certainement adoptés parce qu'ils étaient portés par des personnalités turques. Mais il y a également des adjectifs et différents noms d'origine qui peuvent être des sobriquets désignant des Algériens ou carrément des noms de familles turques qui se sont installées en Algérie et ne l'ont pas quittée après la conquête française.

Les noms français sont rares mais cependant présents. Car, comme pour toutes les autres parties de la langue, pendant la colonisation, l'onomastique algérienne, qui faisait partie du système des langues dominées, est influencé par le français qui était langue dominante. Plus encore, il y a même eu intervention consciente des autorités coloniales pour modifier l'environnement onomastique algérien. « *Pendant 132 ans, tout l'appareillage militaire et administratif répressif français a mis sur pied une vaste entreprise de francisation linguistique de noms de lieux et de noms de personnes. Deux procédés linguistiques ont articulé cette entreprise : substitution pure et simple [...]. Le deuxième procédé est la mise en morphologie, exemple : Oran pour Wahran, Tiaret pour Tihert, Relizane pour Ighil Izane* » (Benramdane, 1998b : 3).

Pour ce qui est des noms de personnes, on peut pressentir plusieurs niveaux d'intervention. Le premier niveau, le plus apparent, est l'attribution pure et simple de noms français à des algériens. Le prestige dont jouissaient le français et, encore plus, le Français a certainement joué un grand rôle dans le fait qu'un algérien choisisse ou accepte qu'on lui attribue un nom français. Mais d'autres voies ont été empruntées pour aboutir au résultat escompté, on peut citer la francisation phonétique et la mise en morphologie des noms algériens⁵⁴.

⁵⁴ « Nous ne parlerons pas des procédés d'attribution et de substitution pure et simple des éléments du paysage onomastique mis en œuvre de manière générale ; par contre, ce qu'ils nomment "l'adaptation" des noms algériens est la procédure la plus pernicieuse qu'a connue le rapport entre colonialisme et linguistique. C'est peut-être par là qu'il est possible de caractériser cette entreprise de francisation qui tend non seulement à travailler avec les

IV.1.6. Recours à la racine

Quand, après avoir cherché dans toutes ces langues, on n'a pas trouvé l'unité lexicale qui a donné naissance au patronyme, on essaiera alors de le rapprocher d'un étymon qui peut nous sembler le plus probable. Pour ce faire, on doit d'abord extraire la racine ou les racines s'il y a plusieurs possibilités (cf. formation du lexique). En cherchant cette ou ces racine(s) dans les différentes langues, nous trouverons des formes qu'on pourra rapprocher du patronyme, ou des formes qui sont susceptibles d'avoir été à l'origine de sa création, en tenant compte des différentes altérations qu'il peut avoir subi et des possibilités offertes par la synthématique de ces langues (dérivation et/ou composition). Après avoir rassemblé toutes les unités susceptibles d'être les étymons, nous les classerons selon une certaine hiérarchie que nous essaierons d'élaborer dans les rubriques qui suivent.

IV.2. Interprétation

Dans le choix des interprétations, il y a une certaine hiérarchie à établir entre les différentes possibilités qui sont offertes pour un même patronyme. Il y a des situations où l'on peut trancher pour l'une ou l'autre interprétation de façon quasi-certaine comme par exemple trancher le choix d'un prénom ou d'un hypocoristique face à un autre nom commun, mais il y en a d'autres où l'on n'a que des indices pour corroborer cette hiérarchie, alors que dans d'autres encore il est très difficile de trouver des arguments pour opter pour une interprétation au détriment d'une autre. Dans ce qui suit, nous allons essayer de présenter quelques-unes de ces situations.

IV.2.1. Prénom

Le prénom est le mieux placé pour devenir un patronyme, par exemple pour le patronyme *Benamane*, la première idée qui nous vient à l'esprit est de le segmenter en ses constituants simples. Dans ce cas on aura la lecture directe *ben + aman* « fils de *aman* » ; *aman* peut être soit de l'arabe « sécurité, paix. Confiance » ou du kabyle « eau ».

Mais en sachant que la rencontre de deux /n/, aux frontières de deux composants d'un nom, l'un des deux s'élide pour ne laisser place qu'à une lettre simple n, d'autre part tous les *a* sont susceptibles d'être lus *ε*, on pensera alors au mot composé *ben nueman* « coquelicot », un nom commun qu'on trouvera dans les dictionnaires de langue.

Et pourtant, le plus probable serait *Beneeman* à relire *Ben Nueman* « fils de Nomane » ; Nomane étant un prénom masculin signifiant « le rassasié » (Belhamdi & Salvétat, 2002 : 213) ; si le prénom se trouve dans certains ouvrages spécialisés, le nom quant à lui ne se trouve dans aucun livre ni dictionnaire, attendant ainsi un dictionnaire des patronymes algériens.

catégories formelles mais à des opérations à différents niveaux, dont la structuration de l'inconscient et de l'imaginaire n'est pas des moindres. La démarche consistait à mettre l'Algérien devant une situation de libre choix du nom. La démarche est la suivante : « certaines prononciations "françaises" de noms arabes peuvent parfois, à elles seules, mettre l'intéressé sur la piste d'un choix d'un nom français. Ainsi, Ahmed dans une bouche française devient facilement Amede qui passe à Amédée » (Guemeneur, 1963) » (Benamdane, 2000a : 85).

Ainsi pour le nom *Akerma* nous privilégions le prénom *Ikrima* sur le nom commun arabe *kerma* « figuier, cep de vigne » ; pour *Lala*, il sera également préféré le prénom *Leela* « le plus élevé » au détriment du mot kabyle *lalla* « maîtresse » ; *Adil* : *ʿadil* « juste, équitable » > *aḍil* « raisin » ; *Hadjer* : *Agar* « la migrante » > *hağar* « pierres ».

IV.2.2. Hypocoristique

La valeur affective qui caractérise les hypocoristiques est un indice qui peut nous guider dans le choix de l'interprétation à privilégier : pour *Berhouche*, par exemple, il serait plus judicieux de le rapprocher du berbère *aberhuc* « petit d'animal, souvent petit chien », c'est aussi un terme affectueux pour interpellé un petit enfant, que de l'arabe *barhuc* « qui n'est pas de race (en général) », qui est pourtant un sens tout à fait susceptible de former un surnom.

C'est en restant dans la même logique que *Halfoune* est interprété « petit allié » en en faisant un dérivé de *ḥalif* « allié » au lieu de le considérer comme un dérivé de *ḥelfa* « alfa ». Mais *Tamoun* est rapproché de *tem'en* « rassurer, apaiser » plutôt que de *ṭamen*, « garant, répondant », parce que c'est le premier sens qui est susceptible d'être transformé en hypocoristique alors que le second ne l'est pas car il désigne une fonction sociale qui est surtout du ressort des hommes d'un certain âge et ayant fait leurs preuves.

Il arrive qu'un hypocoristique et un nom commun aient la même forme, alors on doit chercher un indice qui puisse nous aider dans notre décision, par exemple *Bakour* peut avoir une forme diminutive signifiant « matinal, lève-tôt » ou être une forme de *abakur* « variété de figue précoce, figue-fleur », il paraît clair que le patronyme doit être rapproché de la première valeur qui est à même d'être un nom humain alors que le second serait plus approprié dans la toponymie. Mais le choix n'est pas toujours aisé, car dans certains cas, les deux sont également possibles, pour *Tata* le choix est difficile à faire entre *tata* « Caméléon » et *Ṭata* qui est un hypocoristique de *Faṭima*, nous constatons que les deux peuvent être utilisés comme surnoms. La même difficulté se retrouve avec *Addour*, d'une part *addur* est attesté au Moyen Atlas marocain avec le sens de « Bonne renommée, célébrité, honneur, gloire, notoriété », de l'autre, on peut penser au mot arabe *ʿeddu* « hardi, courageux ».

IV.2.3. Surnom ou autre identifiant humain

Tous ce qui peut être appliqué à un humain (sobriquet, qualifiant quelconque...) est généralement plus indiqué que d'autres interprétations⁵⁵, c'est pourquoi dans un nom comme *Ferrani* nous donnons la priorité à *ferran* « meunier » sur une formation à partir de *fren* « trier, choisir » ; *Hammas* le nom de métier, « Cuisinier. Gargotier », est à privilégié sur le sens « enthousiasme » ; *Kerbane* /qerban/ : le sens « Sacrifice fait à Dieu » semble le mieux indiqué pour dénommer un être humain que le sens « Près, proche, attendant ».

IV.2.4. Adjectif

Les adjectifs sont quasiment tous susceptibles de se transformer en surnoms qui sont à l'origine de beaucoup de patronymes, en effet les formes adjectivales sont très nombreuses

⁵⁵ « L'étude des effets de certaines relations sociales sur la dénomination doit permettre de mieux expliquer certaines données de l'onomastique - analogies, fréquence et signification du nom - dans des problématiques qui relèvent de l'histoire sociale » (Mitterrauer, 1994 : 295).

pour qualifier et/ou décrire les qualités et surtout les défauts de la personne surnommée ; ils étaient certainement des sobriquets au départ et sont pris comme patronymes parce que devenus héréditaires pour certains alors que d'autres ont été pérennisés par simple décision administrative. C'est ainsi qu'il est plus probable pour *Oudjhan* d'être un adjectif de *weğgeh* « faire face, affronter » plutôt que d'être le duel de *weğh* « visage ». Dans le même esprit, les adjectifs suivants sont à classer avant les noms ayant les mêmes formes, donc à choisir :

Chekroune « roux » plutôt qu'une formation sur *iciqer* « falaise, piton rocheux » ;

Ferkoun « bien portant » avant « Pelle de boulanger » ;

Terchoun « sourd » plutôt que l'emprunt français « torchon » ;

Achallal : *aceelal* « roux » plutôt que *acellal* « lulette » ;

Azzoug : *aæzzug* « sourd » au lieu de *azzug* « plat traditionnel avec sauce ».

IV.2.5. Corps humain

Les éléments du corps humain sont très largement utilisés dans la dénomination, ils peuvent caractériser, positivement ou négativement, un être humain. Quand un nom peut prêter à confusion car pouvant avoir une autre explication, le corps humain est privilégié :

Kadoum du kabyle *aqadum* « visage », plutôt que l'arabe *qādūm* « Binette » ; *Kerkour* est à interprété *aqerqur* « Cul, derrière ; anus », même s'il s'agit d'un mot grossier et péjoratif, il est à préférer sur *akerkur* « Haie de pierres », alors même que ce dernier est, scripturairement, plus proche du patronyme.

IV.2.6. Toponyme

Quand on a faire à plusieurs noms, les toponymes sont en général mieux indiqués pour être des patronymes⁵⁶, et ceci de plusieurs façons, entre autres : être possesseur d'une parcelle de terre, conduit à la dénomination de la personne par sa propriété, c'est le cas de *Boukhnak*, *Bouzebboujen*. Il y a également les noms d'origine, quand un individu est dénommé selon le nom du village, de la ville ou de la région dont il est issu. En général c'est un nom qu'on attribue à des personnes qui vivent en dehors de leur localité d'origine. *Immel* par exemple est un patronyme qu'on rencontre à *Akfadou*, donc dans la tribu des *At Mensur*, non pas dans celle des *At Yemmel*. Comme exemple en synchronie, nous connaissons, dans la commune de Timezrit, une famille qu'on dénomme *Iweylisen* dans la pratique quotidienne, parce qu'elle est originaire des *At Weylis*, alors que leur patronyme officiel est *Moussaoui*.

Cette pratique attestée en synchronie et signalée par l'ensemble des onomasticiens n'est cependant pas l'unique possibilité. Nous connaissons plusieurs personnes surnommées *Azzayri*, *Aænnabi* parce qu'ils travaillent à Alger ou Annaba. *Awehrani* est un homme qui a quitté le giron familial tout jeune et s'est installé à Oran pendant un moment. Un autre surnommé *Micli* tout simplement parce qu'il est fasciné par cette localité et il en parle beaucoup.

⁵⁶ « Il apparaît bien qu'appellations toponymiques et appellations individuelles relèvent d'un même système et qu'il y a une similarité entre catégories spatiales et catégories nominales. La même pensée organisatrice semble avoir ordonné l'un et l'autre domaine. Toponymie et patronymie constituent deux langages en miroir. Un continuum existe entre espace nommé et société dénommée » (Zonabend, 1977 : 279).

IV.2.7. Plantes

Une plante peut, pour plusieurs raisons, transmettre son nom à un lieu. En effet, un nom de plante peut devenir toponyme si cette plante peut suffisamment caractériser un lieu quelconque⁵⁷. Il suffit, par exemple, qu'un arbre peu habituel dans une région ait poussé pour devenir un toponyme. Il peut s'agir aussi d'une plante qui pousse beaucoup dans un lieu, d'une plantation d'arbres ou d'un arbre unique dans un champ nu, etc. C'est comme ça que beaucoup de toponymes, qui sont devenus des patronymes, étaient à l'origine des noms de plantes (botano-nymes). Ceci nous conduit, par conséquent, à privilégier les noms de plantes sur les autres noms communs. Ainsi nous considérons *Touati* comme un nom d'origine, du *Touat*, patronyme qui est lui-même formé sur un nom d'arbre *ttut* ; *Deflaoui* originaire de *dafla*⁵⁸ « laurier rose » plutôt qu'une formation sur *adfel* « neige » ; *Taka* de *taqa/ taqqa* « Genévrier » qui est en même temps le nom d'un village des *At Yahya* alors qu'il est formellement plus proche de *takka* « poussière fine du battage » ou de *ṭtaqqa* « énergie. Majorité ».

IV.2.8. Nom et verbe

En dehors de quelques cas bien connus que représentent les prénoms formés sur des formes verbales, le nom doit souvent être privilégié sur le verbe : *Izemm* « lion » est plus probable que thème verbal *zemm* à la troisième personne masculin singulier signifiant « il a fermé hermétiquement » ; *Sakou* : le sens *asaku* « Grand sac » est supérieur à la valeur verbale *saq-u* « ils ont conduit ».

On ne peut finir cette quatrième rubrique sans préciser que ce qui vient d'être dit a seulement une valeur indicative mais qu'il faut appliquer avec beaucoup de précautions et avoir toute son attention quand il s'agit de faire un choix, car dans beaucoup de cas le choix semble impossible :

Djeddi « grand-père » ou « sérieux, qui s'applique » ;

Khial de *lexyal* « Fantôme. Ombre qu'on voit passer. Epouvantail » ou de l'arabe *xiyyal* « Cavalier. Homme de cheval. Connaisseur en chevaux » ;

Makour « voleur » ou « Astucieux. Malin, malicieux ; rusé » ;

Nous avons même trouvé un cas qui contredit notre hypothèse de la prééminence des hypocoristiques sur les autres noms, en effet *Aoudia*, qui serait le diminutif du prénom féminin arabe *Aïda/Aouda*, est considérée moins probable que le mot kabyle *awdie*, « enfant posthume, né après la mort du père », car ce dernier caractérise une situation sociale très particulière. En conclusion, même si l'on peut établir des règles pour nous aider à classer les différentes possibilités d'interprétation que peut avoir un patronyme, il faut cependant être très attentif dans leur application.

⁵⁷ « En général, on peut établir la subordination de la géographie toponymique à la géographie botanique. [...] Les cas qui contredisent les données de la géographie botanique s'expliquent par la rareté du nom dans une contrée déterminée, ou par le fait que le toponyme se généralise par suite de circonstances extrinsèques, ou par sa proximité de la zone de la géographie botanique, ou, enfin, parce qu'il s'agit d'un autre nom correspondant à un autre étymon » (Badia-Margarit, 1949 : 546).

⁵⁸ Beaucoup de noms de localités y ont été inspirés, la plus connue est *Ain Defla*.

V. Etudes critiques

Les travaux sur l'onomastique algérienne, aussi bien pour la toponymie que relatifs à l'anthroponymie, remontent très loin dans le temps, on peut trouver des traces d'intérêt pour cette donnée linguistique depuis les années 1860, un intérêt qui accompagna le sénatus-consulte qui fut parmi les premières actions du colonialisme pour changer, en profondeur, la société kabyle en désorganisant complètement le mode de propriété en Kabylie, donc en chamboulant les fondements économique de cette région. Ce changement, qui a introduit la propriété individuelle, a, en même temps, posé le problème des dénominations indigènes et, son corolaire, la transcription des noms propres de lieux et de personnes algériens en utilisant les caractères de l'alphabet français.

V.1. Bref aperçu sur l'onomastique algérienne

V.1.1. Toponymie

Pour la toponymie, on peut trouver des articles remontant au 19^{ème} siècle, c'est le cas par exemple de l'article de Mercier (G.), « Un mot sur les étymologies à propos de la signification exacte de Sour El Rezlan » in *R.A. n°16*, 1872, pp.43-52 et celui de Mercier (G.), 1897, « étude sur la toponymie de l'Aurès » in *Actes du XIème Congrès International des Orientalistes*, Paris.

Il y a aussi des travaux plus exhaustifs qui avait un intérêt pratique pour la colonisation, on peut citer celui de Marius Outrey (M.), 1860, *Dictionnaire de toutes les localités de l'Algérie, suivi des tableaux des distances légales*, Imprimerie Dubois Frères, Alger. Ou carrément initiés par les autorités coloniales, c'est le cas de la publication de De Slane (M.) et Gabeau (Ch.), 1885, *Vocabulaire destiné à fixer la transcription en français des noms indigènes*, éd. Adolphe Jourdan, Alger, 1885, initié par le Gouvernement Général de l'Algérie.

Pour parler d'onomastique maghrébine proprement parler, on doit attendre les travaux d'Arthur Pellegrin, notamen son ouvrage : *Essai sur les noms de lieux d'Algérie et de Tunisie : Etymologie, signification*, éd. SAPI, Tunis, Tunisie, 1949.

Du côté algérien, il faut attendre 1993 pour voir une publication traitant, de manière systématique, un aspect de la toponymie algérienne, c'est le travail de Cheriguen (F.), *Toponymie algérienne des lieux Habités (les noms composés)*, éd. Epigraphe, Alger, 1993.

C'est d'ailleurs ce dernier qui a introduit les études onomastiques à l'université algérienne, notamment par la direction de mémoires de magister, on peut citer, entre autres, Benramdane (F.), 1996, *Toponymie et études des transcriptions françaises et francisées des noms de lieux de la région de Tiaret*, thèse de magister, université d'Alger.

Deux thèses de Doctorat ont été soutenues, celle de Ahmed-Zaid-Chertouk (M.), 1999, *Contribution à l'étude de la toponymie villageoise kabyle*, sous la direction de Chaker (S.), INALCO. La deuxième est présentée par Farid Benramdane, 2008, *Toponymie de l'Ouest*

Algérien : origine, évolution, transcription, sous la direction de F. Cheriguen, Université Abdelhamid Ibn Badis, Mostaganem.

V.1.2. Anthroponymie

On peut également trouver des travaux qui sont très anciens à l'exemple de l'article de Elie Tabet, 1882, *notes sur l'organisation des tribus et l'étymologie des noms propres*, édité par l'imprimerie de l'association ouvrière Heintz, Chazeau et Cie, Oran, c'est un travail qui est apparu juste après la loi sur l'état civil du 23 mars 1882, et l'auteur dès le départ se fixe comme objectif d'aider l'administration dans sa tâche de réussir l'instauration de l'état civil en Algérie, ce qui transparaît clairement dans ces quelques lignes : « *toutes ces indications sont développées et suivies d'exemples, de façon que le lecteur puisse se rendre compte des lois imposées aux deux sujets de notre ouvrage. Celui-ci, croyons-nous, aura une utilité toute spéciale pour les fonctionnaires qui vont être chargés d'exécuter la loi du 23 mars. Il n'est pas indifférent, en effet, en transcrivant un nom, d'avoir des notions sur les règles qui le régissent, et l'orthographe n'en n'est que mieux fixée lorsqu'on possède cette connaissance* ». Il y a d'autres travaux qui ne s'intéressent pas aux sens ou à la formation des noms, mais ils peuvent intéresser de très près l'onomastique comme le travail sur *les confréries religieuses musulmanes* de Depont (O.) et Copollani (X.), éd. Jourdan, Alger, 1897 ; ou encore celui de Feraud (Ch.), 1864, *Monographie des Ouled Abd En-Nour*, éd. Arnolet, Constantine.

En dehors de ces travaux à intérêts coloniales, il y a très peu de travaux qui sont consacrés à l'anthroponymie algérienne. Il y a d'abord quelques articles épars qui ne concernent que des aspects très réduits de cette problématique et qui sont souvent très laminaires. Nous avons cependant relevé des publications sur les prénoms maghrébins, qui sont certainement dû au besoin qu'ont les émigrés maghrébins d'avoir un outil pour le choix des prénoms à leurs enfants, surtout ceux de la deuxième génération et qui n'ont pas eu la chance d'emmagasiner cette catégorie linguistique, le caractère publicitaire de ces ouvrages se fait d'ailleurs sentir dans la rédaction et réduit beaucoup leur utilité scientifique. La seule thèse soutenue jusqu'à présent est celle de O. Yermèche que nous présenterons ci-après.

V.2. Etudes critiques des principaux travaux

Cette rubrique est conçue pour montrer combien il est difficile d'être précis dans les études d'onomastiques. Il n'est pas dans notre intention de remettre en cause la valeur de ces travaux, mais il nous paraît nécessaire de souligner les insuffisances de nos prédécesseurs pour nous en prémunir. En effet, plusieurs pièges guettent le chercheur.

V.2.1. Thèse de Ahmed Zaid-Chertouk

V.2.1.1. Remarques générales

La première thèse de doctorat, faite par un algérien, sur l'onomastique algérienne, est celle de Malika Ahmed Zaid-Chertouk intitulée *Contribution à l'étude de la toponymie villageoise kabyle*, c'est une volumineuse thèse de 681 pages suivie de trois annexes de 37 pages.

Dans cette thèse l'auteur s'est attelé à l'interprétation de 3736 structures toponymiques dont 934 toponymes d'origine arabe, 2842 d'origine berbère et des cas rares d'origines diverses (française, latine, punique)⁵⁹. L'interprétation est d'une haute facture, contrairement à la majorité des travaux qu'on rencontre sur l'onomastique berbère et maghrébine en général, montrant une bonne maîtrise des matériaux dialectologique et, surtout, en s'en tenant à une application stricte d'une méthodologie rigoureuse qui consiste en l'extraction de la racine du toponyme et la recherche de toutes les valeurs sémantiques de cette racine, à travers l'ensemble du matériau lexicographique qu'il a utilisé. Ainsi beaucoup d'hypothèses sont souvent explorées et les thèmes susceptibles d'être des étymons du toponyme sont présentés.

Cependant, et malgré tout cela, nous avons relevé des insuffisances aussi bien au niveau des chapitres théoriques et analytiques que dans la partie réservée à l'interprétation.

Le premier reproche est relatif à la partie bibliographique, en effet, à la date de soutenance de cette thèse, beaucoup de travaux sur les noms propres ont été réalisés en suivant les méthodes de la linguistique moderne mais ils n'ont pas été pris en considération. Et pourtant certains de ces travaux étaient déjà vieux de presque 20 ans, nous pensons notamment : aux travaux de Georges Kleiber qui ont commencé à faire écho dès le début des années 80 ; à l'ouvrage collectif, *Le nom propre*, édité en 1985, aux éditions Larousse, sous la direction de Jean Molino ; et, avec le début des années 1990, nous avons les travaux de Gary-Prieur (Marie Noëlle), de Jonasson (Kerstin)⁶⁰ et de Flaux (Nelly). Nous pensons que c'est ce qui est à l'origine du manque constaté au niveau des chapitres théoriques.

On peut aussi lui reprocher la difficulté d'accès aux différentes unités traitées. Il n'y a pas eu de méthode de présentation des unités, ni un classement par ordre alphabétique qui aurait eu le mérite d'être une présentation facile et universellement connue, ni un classement par racine qu'on retrouve dans la majeure partie des travaux de lexicographie berbère des dernières décennies (après que quasiment tous les chercheurs aient admis l'appartenance du berbère au chamito-sémitique). Mais dans cette manière de donner les résultats en vrac, on s'attendrait, tout au moins, à trouver un index alphabétique des noms propres pour pouvoir retrouver plus facilement un toponyme désiré.

V.2.1.2. Les chapitres théoriques et analytiques

Il aurait fallu séparer entre les deux types de chapitres ou, tout au moins, séparer entre l'apport de chacune des deux parties. Or dans cette thèse nous ne trouvons pas de distinction entre les éléments théoriques, qui sont des préalables à la recherche, et les éléments d'analyse déduits de cette recherche. Cet amalgame a réduit l'apport qu'aurait pu donner ce travail et, par moment, les choses sont prises à l'envers.

C'est le cas notamment de la partie relative à l'aspect phonético-phonologique (à partir de la page 155), où l'on retrouve les grands aspects de l'assimilation, par ailleurs bien connus dans les études berbères, et quelques phénomènes de variation phonétique repris à grand traits. S'il a été

⁵⁹ Pour plus d'informations cf. Ahmed-Zaid, 1999, p. 661.

⁶⁰ Particulièrement les ouvrages :

Gary-Prieur (Marie Noëlle), 1994, *Grammaire du nom propre*, éd. PUF, linguistique nouvelle, France.

Jonasson (Kerstin), 1994, *le nom propre : constructions et interprétations*, éd. Louvain-La neuve, collection Champs linguistique, éd. Duculot, Belgique.

fait l'étude phonétique des échantillons recueillis, il y aurait eu découverte des aspects non relevés, jusque là, par les différentes études de linguistiques, nous pensons notamment à la spirantisation de la bilabiale tendue dans *tabburt*. C'est une caractéristique notée dans l'échantillon E8 du corpus (p. 8 de l'annexe I), mais non relevée dans l'analyse phonético-phonologique⁶¹. On a aussi relevé une erreur, de moindre importance, dans ce que l'auteur appelle : variation phonétique, ici, il a traité *taseyyalt* comme une variation obtenue à partir d'un étymon *taseggalt*, alors qu'il est bien établi que c'est le *y* qui se transforme en *g*, par assourdissement de cette semi-voyelle, dans certains parlers, dans le cas où elle est tendue (ainsi *ameyyal*, *heyyi*, *heyyu...* ont donné respectivement : *ameggal*, *heggi*, *heggu...*).

V.2.1.3. La constitution du corpus

La méthode avec laquelle ont été constitués les échantillons n'a pas été indiquée, ce qui, nous semble-t-il, a conduit à la constitution d'un corpus fourre-tout (c'est le cas pour l'échantillon E8 (annexe I, page 7), relatif au village *Amsiwen* de la commune de Timezrit, Béjaïa), c'est la région que nous connaissons le mieux et nous pouvons relever quelques remarques.

On trouve (en 4) une sous-rubrique intitulée « quartiers du village » ce qui est tout à fait logique et imaginable car il est bien connu que le village kabyle est constitué de sous-ensembles dits *lehwari* (pluriel de *lhara*) qu'on pourrait bien appeler « quartiers⁶² ».

Mais avant cela nous avons d'abord trouvé en 1 la sous-rubrique « villages et quartiers », alors on se pose la question de savoir la différence entre « quartiers » dans les sous-rubriques 1 et 4. Par ailleurs, *Amsiwen* étant lui-même un village, il ne peut pas être constitué de villages. En fait, il s'agit de l'ensemble des villages de la commune de Timezrit.

La sixième rubrique consacrée aux « champs et lieux cultivés » est également suspecte car, à moins d'une méthodologie stricte à définir, il est impossible de parler de lieux cultivés appartenant à un village. En effet, en dehors de quelques champs très proches des villages (qui sont souvent dénommés *tamazirt* pluriel *timizar*) qui sont généralement⁶³ des propriétés des habitants du village, les autres propriétés se trouvant dans des lieux un peu éloignés sont mélangées avec des propriétés d'autres villages de sorte qu'un micro-toponyme est toujours constitué de plusieurs lopins de terres ayant des propriétaires appartenant à des villages différents⁶⁴. Ce qui ne permet pas de donner les noms de lieux appartenant à un village particulier. Il nous semble que dans cette rubrique sont mis tous les micro-toponymes connus par l'informateur de Mme Ahmed-Zaid. Donc on n'a pas affaire à des micro-toponymes

⁶¹ Ce parler connaît aussi la réalisation d'une vélaire tendue dans *yeyyar* (de *yer*) au lieu de *yeqqar* qu'on aurait réalisé dans la majorité des autres parlers kabyles.

⁶² Ce qui est souvent le cas pour les jeunes générations qui utilisent plus ce terme de « quartier » ou encore « *lhuma* », qu'on a emprunté aux habitants des villes, plutôt que « *lhara* », terme traditionnel qui sous-entend que les habitants du quartier sont en même temps les descendants d'une même lignée.

⁶³ Même là ce n'est pas une règle absolue, car nous connaissons au moins un cas où les *timizar* d'un village sont, en partie, propriété des habitants d'un autre village.

⁶⁴ Contrairement à la propriété tribale des *At Yemmel* qui se situe dans un territoire bien défini avec des limites connues, la propriété villageoise peut se situer à n'importe quel endroit de ces limites, de sorte qu'elles se trouvent imbriquées les unes dans les autres, avec des tendances cependant à avoir le plus de propriétés dans une région plutôt que dans une autre.

d'*Amsiwen*, parce qu'impossible à circonscrire, ce ne sont pas non plus les micro-toponymes de Timezrit parce que trop peu nombreux mais seulement une partie infime de ces derniers.

C'est aussi la même situation dans la 6^e rubrique « Monts, monticules et éléments de relief », où un nombre important de noms sont loin du village supposé, il semblerait qu'on y a mis la totalité des noms de relief que l'informateur connaît à Timezrit.

Au niveau de la transcription également on a relevé certaines inconséquences, par moment on se dit que la méthode suivie s'inspire de la notation usuelle, mais on a vite fait de rencontrer une unité transcrite phonétiquement. Ainsi on a *tiyremt* mais *tililit*, *taqitunt* au lieu de *tililiṭ*, *taqitunt* ; la spirantisation est notée à deux reprises (*dkaken*, *tabḥurt*)⁶⁵ alors que le parler de cette localité a une forte tendance à la spirantisation ; une tendance à rétablir un morphème de subordination dans les noms composés là où ils sont réalisés par simple juxtaposition dans la prononciation normale des locuteurs, c'est le cas de *taddart m-meq°ran*, *tawrirt ε-eelwac*, *iyzer n lqebla*, *iyil g-gemmur*, *iyil ε-εemmar*, *tala x-xiṭeb* alors qu'ils sont réalisés simplement *Taddart Meq°ran*, *Tawrirt Eelwac*, *Iyzer Lqebla*, *Iyil Gemmur* (non seulement il n'y a aucun indice de subordination, mais même le « g » initial est spirant), *Iyil Eemmar*, *Tala Xiṭeb* ; on a essayé de rétablir un nom étymologique dans *ssuq l-lexmis* quand tous le monde connaît la localité du nom de *Lexmis* ; on ne sait pas pourquoi *Tieinṣert* devient *taeinṣert*.

Enfin nous relevons deux erreurs qui ont complètement altéré les deux toponymes et qui, indubitablement, influence l'interprétation qu'on en donne. Dans le premier cas on a *mellulet* à la place de *Mellulit*, c'est-à-dire qu'un verbe d'état à la troisième personne féminin singulier prend la place du même verbe à la troisième personne pluriel, évidemment l'interprétation a donné « la blanche (donc *taddart* « village ») » au lieu de « ils/elles sont blanc(he)s » qui référerait à autre chose que *taddart*. Le deuxième c'est *Iyil n Tsemlelt* « la colline de *tisemlelt*⁶⁶ » qui devient *iyil t-tmellelt* interprété par « la colline blanche », nous remarquons que le nom original nous donne le type d'arbres qui poussent dans ce lieu, mais il se transforme en un nom de couleur dans l'interprétation donnée.

V.2.1.4. Interprétation

L'interprétation est généralement bien faite. Il a souvent été tenté de donner, à chaque fois, le maximum d'étymons possibles, cependant la règle n'a pas toujours été de rigueur, c'est ce qui nous permet de relever quelques insuffisances. Nous pouvons citer, entre autres, des toponymes non interprétés, d'autres auxquels on a oublié de donner l'étymon le plus probable...

- *Imencar* : *amencar* désigne une grande scie. Ici le toponyme est certainement motivé par l'existence d'un massif rocheux en forme de lame de scie. On relève un autre sens de *ncer* en tamaziyt : étendre le linge (Taifi : 502), mais ce sémantisme paraît peu convenable dans ce

⁶⁵ On comprend aisément pourquoi la spirantisation du « b » dans *tabḥurt* est noté ; même s'il n'est pas précisé dans le texte alors qu'il devrait l'être ; car il représente un localisme assez prononcé et vraiment distinctif, en effet c'est la seule région où l'on trouve une tendue spirante, mais on ne comprend pas pourquoi le noté dans l'autre mot. D'un autre côté, même pour la même unité, le spirantisme du *bb* est noté dans un cas pas dans un autre, ainsi on a *tabḥurt w-waezib* mais *tabḥurt w-wedrar*.

⁶⁶ *Tisemlelt* « saule ».

cas-ci (Ahmed-Zaid : 341). Au plan purement théorique *lmencaṛ* peut être considéré comme une forme arabisée du mot kabyle *amencar* « grande scie » qui est un dérivé augmentatif de *tamencart* « scie », cependant nous connaissons un mot kabyle *lmencaṛ* qui désigne une sorte de claie improvisée (en disse ou avec différents branchages) pour y faire sécher les figes (en général elles sont utilisées quand les figes viennent juste d'être ramassées, pour les laisser sécher avant de leur changer de claies, ou pour les figes de mauvaises qualités destinées à la consommation animale).

- *isuka* « les terrains en jachères » (Ahmed-Zaid : 424) ; pourquoi le considérer comme étant le pluriel de *asuki* alors que c'est plutôt clair qu'il provient de *asaku* « grande natte de laine ».

- *targa ujeqli* « la rigole de l'ignorant ou du non croyant » de *ajeqli* « non croyant, ignorant » (Ahmed-Zaid : 435) ; en fait *ajeqli* dans le kabyle désigne un genre de vent qui souffle très fort et aussi un homme violent (probablement par extension de sens).

- *aṭemmus* (*aḍemmus* = *adamus*), on connaît en kabyle *atemmu*, meule de foin recouverte de la graminée *adles*, on relève un bourg avec le nom de *damus* dans le Chenoua, alors que *idumas* forment une série de pitons rocheux du *Djurdjura* (Bouira) (Ahmed-Zaid : 441) ; le *t* emphatique du toponyme ne nous permet pas de le rapprocher de *atemmu* ni, non plus, de *adamus*, on pourrait le faire dérivé du thème *ṭmes* « être enrhumé », en effet ce lieu se trouvant dans une région montagneuse et probablement bien exposé au vent, il pourrait être pris pour cause de rhumes éventuels.

- *bulerbae* « l'endroit aux parcelles carrées » (Ahmed-Zaid : 378) ; mais *lerbae* signifie « quarts » non pas « carrés » qui se dirait *irbayeyen* singulier *arbayei*.

- *cakṛen* : *icakren*, *acekrun* ? Serait-ce une variante de *ceqrun* issu de *iciqer*, falaise, piton rocheux ? (Ahmed-Zaid : 422) ; en fait *ceqrun* « roux » est un mot arabe formé à partir de *acqer* « roux, alezan ».

- *iyzer n tseyyalt* « le ravin à l'éboulement », de *seggel* « s'ébouler », *taseyyalt* « éboulement, affaissement de terrain » (Ahmed-Zaid : 443) ; mais *taseyyalt* désigne des alluvions.

Un certain nombre de toponymes ont eu droit, selon des endroits différents, à deux interprétations différentes et qui, malheureusement, ne sont pas satisfaisantes toutes les deux, à l'exemple de :

- *rriba* « les ruines » ? (Ahmed-Zaid : 454), « le champ loué moyennant intérêt » ou « le rocher » (Ahmed-Zaid : 498) ; ces deux interprétations sont cherchées dans le registre de l'arabe classique alors qu'en kabyle il signifie tout simplement « éboulement, affaissement de terrain ».

- *tamrijt taḍraft* « le petit pré à l'extrémité » (Ahmed-Zaid : 330), « la douce petite prairie » de *ḍref* « être doux, agréable » (Ahmed-Zaid : 396) ; mais *taḍraft* réfère, dans le kabyle, à la laine cardée et roulée en fils, prête à l'usage dans le tissage.

- *aqabbiw* du thème arabe *qebb*, former dôme, coupole, bomber..., *aqba* est un morceau de liège en demi cylindre utilisé pour transporter des ordures ou du fumier, en raison de sa forme bombée, *aqabbiw*, *iqabbiwen*, bombement, dôme, et par extension, colline, butte. C'est l'emplacement de ce village sur une colline qui a motivé sa dénomination. Il est à rapprocher

de *aqbu* (p. 439), mais où est alors passé le verbe kabyle *qbu* « ramener de l'eau en utilisant une rigole ou des tuyaux », peut-être qu'à l'origine on utilisait le *aqba* comme moyen, outil pour faire la rigole.

On peut relever des cas d'interprétation approximativement acceptable mais pas suffisante, qu'on peut illustrer par les exemples suivants :

- *arezzu/irezza/irezzi* « parcelle de champ fraîchement défrichée », ..., Il est utile de signaler que *arezzu* signifie aussi premier labour (JOR, 41 ; DEL II, 282). Par extension *tirzi* désigne le travail de la terre. *Arezzu* « champ défriché, labouré pour la première fois », *irezzi/irezza* « les défriches » ; *tarezzut* « la petite défriche »... (Ahmed-Zaid : 330) ; mais on oublie de signaler la possibilité du sens « être cassé, brisé », en tout cas en visitant le lieu dit *tarezzut* on pencherait plus pour cette interprétation, car il n'y a pas dans ce lieu trace d'un terrain qui serait défriché, il s'agit d'un confluent de plusieurs petites rivières et de rigoles qui font qu'il n'y a pas de terrains labourables aux alentours, il n'y a que des terrains cassés plantés d'oliviers.

- *lğameε n bu-yilef* « mosquée de l'homme-sanglier ». Selon la tradition orale, il s'agirait d'un saint réincarné en sanglier, *ilef*, le lendemain de sa mort (Ahmed-Zaid : 344) ; le morphème d'adjectif *bu* indique un rapport de possession, l'interprétation nous donnerait alors « la mosquée de l'homme au sanglier ».

- *Saeduna* : anthroponyme ? Semblablement de l'arabe *saed*, bonheur (Ahmed-Zaid : 321) ; *Seeduna* est un nom de lieu formé sur l'anthroponyme *Seedun* « heureux, bonne chance », les deux schèmes sont bien connus ; pour l'anthroponyme on a des exemples comme Abdoun, Hamdoun ; et pour les toponymes, l'histoire de l'Afrique du Nord nous donne de bons exemples de noms de lieux formés par l'adjonction d'une forme féminine à un prénom masculin, à l'exemple de Mehdi sur Mehdi, Naciria sur Nacer.

- *tala l-laεquba* « fontaine de l'espoir », « la fontaine des souhaits » (Ahmed-Zaid : 388) ; *leεquba* signifie en kabyle « la suite », ce qui est parfaitement explicite dans ce toponyme, il s'agirait d'une fontaine où il est question de « tour ou de partage » ;

- *tala l-lfiđ n ttut* « la fontaine du mûrier » (Ahmed-Zaid : 400) ; un nom composé à trois éléments mais qui est rendu par deux composants dans l'interprétation, la traduction littérale nous donnerait : « la fontaine de l'excès des muriers », probablement par référence à une production abondante ;

- *yefleħ* sans interprétation (Ahmed-Zaid : 421), c'est un verbe kabyle signifiant « il a réussi » ;

- *tasmaełt* « le terrain de Smaïl » (Ahmed-Zaid : 448), *Tasmaełt* désignerait plutôt une femme des *At Smaeł*, c'est la forme de nom d'individu ou d'habitant formé sur un ethnique ;

- *idyayen uħeğğagħ* « les rochers du pèlerin » (Ahmed-Zaid : 460) ; *aħeğğagħ* « flemme » probablement pour exprimer l'exposition du lieu à la chaleur solaire, mais le plus probable serait la référence à l'oiseau qui porte ce nom, peut-être parce qu'il est abondant dans ces lieux. *Aħeğğagħ* réfère, dans la région de Béjaia, précisément à Imezzayen, à un type d'oiseau ayant une calotte rouge sur la tête.

- *iyil g-g°eksar* « la colline d'en-bas » (Ahmed-Zaid : 497) ; pourquoi pas « la colline de la descente » ;
- *taewint iemmuren* « la source des Ammouren », *iemmuren* « les enfants de Ammour » (Ahmed-Zaid : 505) ; on peut l'interpréter comme ethnique *Iemmuren* : des individus des *At Ammour*, mais on peut le rapprocher du nom commun *iemmuren* qui est le pluriel de *aemmur* « un tas ».
- *tawessart* « la descente » (Ahmed-Zaid : 513) ; la variante phonétique de *taksart* « descente » est *tawsart*, mais avec la tension sur le *s* on aura *tawessart* « vieille, âgée » ;
- *inesman* à rattacher au thème *asem* « jalouser, envier » ou au berbère *usem, usman* « éclair » (Ahmed-Zaid : 527) ; en fait c'est un pluriel régulier qu'il faut rattacher au thème *nnesma* « brise, vent frais » ;
- *mender* de *nder* lui-même former sur *ader* « descendre, être pentu » (Ahmed-Zaid : 536) ; *nder* est une forme verbale simple signifiant : « prendre (feu), s'allumer » ;
- *tiseqlal* : aucune racine berbère *sqel* n'est relevée dans les divers lexiques analysés. Peut être de *asqul* « jauge », ou de tamaziyt *syal* « mesurer », ou de *iyel* « paille »... La signification du toponyme *tisuqlal* est difficile à dégager en absence d'information fiable recueillis sur le terrain (Ahmed-Zaid : 549) ; le terme *aseqlal*, « gourmand ; qui ne résiste pas (à ses désirs) », est bien attesté en Kabylie, il s'agirait d'un lieu produisant tellement de beaux fruits qu'on ne peut s'empêcher de les désirer ;

V.2.2. Thèse de Ouerdia Yermeche

Ouerdia Yermeche, 2008, *Anthroponymie algérienne : étude morphologique, lexico-sémantique et socio-linguistique*, thèse de Doctorat nouveau régime, s/d de Cheriguen Foudil, Université de Mostaganem. C'est une thèse en deux volumes mais ne constituant pas deux parties différentes.

On ne trouve pas dans ce travail de partie réservée à l'identification/interprétation des patronymes. Ce qui peut tenir lieu d'interprétation se trouvent amalgamé dans le chapitre III de la deuxième partie (pp. 312-460), intitulé « analyse lexico-sémantique et thématique des anthroponymes », mais elle est loin de représenter une méthode idéale à suivre dans les travaux d'onomastiques, parmi les insuffisances qu'on a relevé, on peut citer quelques unes d'ordre général, relatives à la méthodologie, et d'autres plus particulières concernant des cas bien précis de mauvaises interprétations.

V.2.2.1. Remarques générales

- Absence des références : très rares sont les interprétations qui sont données avec la source bibliographique, le plus souvent il est juste signalé entre parenthèse l'appartenance dialectal ou, en général, linguistique de l'unité en question, ainsi on a k. pour le kabyle et ar. alg. ou ar. dial. pour l'arabe dialectal algérien⁶⁷ et t. pour le turc. Nous citerons quelques exemples (en

⁶⁷ Même là, on aurait du savoir de quel arabe algérien s'agit-il car, en passant de l'est vers l'ouest ou du nord vers le sud, les données linguistiques changent considérablement.

page 386) : *Aquendour*⁶⁸ (ar.dial.) « tunique d'homme » ; *Boulebsa* (ar.dial./k.) « l'homme aux vêtements » ; *Babouche* (t.) « sorte de pantoufles qu'on enfle ». Par moment, il est juste fait une vague référence au berbère, comme en page 382 : « Le travail de la terre est en outre exprimé à travers le patronyme berbère *Tamaloust* féminin de *amalas* « deuxième labour, deuxième portée de l'année ».

- Indications nom précises de références : là où la référence est indiquée elle est généralement non précise (on retrouve l'ouvrage mais pas la page), ce qui rend son exploitation très difficile ; on a en page 386 « de *Djeghali* du nom propre turc *Cigala* « empanaché, surmonté d'aigrette » < *chadja* « panache, aigrette qui ornait le turban du Sultan » (Parz.) » ; en page 387 « *Rouina* (ar.dial.) « plat composé de semoule grillée arrosée de miel », historiquement c'est un nom turc qui renvoie... (Pell.) » ; page 384 « *Nacouri* (esp.) < *nacri* « pièce de monnaie qui a la valeur de 1 centime » (Marty 1936) » ; page 370 « *Khaznadji* « trésorier, caissier... » (Beaussier) »...

- Présentation des articles : elle souffre de beaucoup d'insuffisances, entre autres, l'intégration en vrac des unités nous oblige à lire toute une page pour retrouver un patronyme recherché ; il n'est pas fait de distinction entre les patronymes et les autres formes de mots non-français (une seule manière de présenter et de transcrire les unités à étudier et les autres mots utilisés pour l'interprétation) à l'exemple de *Boukriat* (ar.alg.) de *Lkriat* pluriel de *kraa* « les pieds » (p. 355), si l'on comprend que *kraa* qui commence par une lettre minuscule est un nom commun, ce n'est pas le cas de *Lkriat* qui a une majuscule à l'initiale, s'agit-il alors d'un nom propre ? si oui, fait-il ou non parti du corpus ? ; d'un autre côté on ne sait pas lequel des trois mots qui appartient à l'arabe algérien, etc.

- Notation : on ne trouve pas de système de notation unique et prédéfini à l'avance qui ferait correspondre à un caractère écrit (lettre) une et une seule valeur phonétique, et pour chaque phonème un caractère unique (fait qu'elle reproche par ailleurs au système français de transcription des patronymes algériens) ; *Khane* du turc *han* « chef, prince... », il est même difficile parfois d'identifier l'unité comme dans *Cebeci* « fabricant de harnais » < *cebe* « harnais »

V.2.2.2. Interprétation

L'interprétation est le point le plus faible de ce travail, alors qu'il représente le centre auquel tout doit converger dans une recherche en onomastique, toutes les parties doivent concourir et être utilisées pour une meilleure compréhension sémantique possible de l'unité onomastique afin de pouvoir la rapprocher de l'étymon le plus probable. Nous avons relevé trois causes essentielles de cette insuffisance : mauvaise identification des unités, connaissance imparfaite des dialectes algériens et l'utilisation non maîtrisée du principe de la racine lexicale.

a. Mauvaise identification

Plusieurs raisons font qu'un nombre important d'unités sont rapprochées de thèmes qui ne peuvent pas être leurs étymons, parmi ces raisons nous citerons la lecture à la

⁶⁸ Cette forme nous indique plutôt un nom commun berbère, en effet il s'agit de l'augmentatif de *taqendurt* « chemise, robe traditionnelle de femme ».

prononciation française de patronymes algériens, à l'exemple de *Bekhai* qui est rapproché de *Bekkai* « pleurnichard » ; ou à l'inverse, et c'est ce qui est encore plus courant, de rétablir une lettre supposée supprimée par la transcription à la française comme dans *Aifa* « répugnance » rapproché du prénom arabe *Haïfa* ; ou encore la lecture directe là où, effectivement, une consonne a été supprimée comme avec *Ouali* qui est identifié à *wali* « saint » au lieu de l'hypothèse la plus probable, à savoir le prénom très répandu de *Weeli* ; parfois une consonne est remplacée par une autre sans raison (en fait ceci se justifie par le présupposé idéologique de départ qui est : le colonialisme a sciemment et volontairement altéré tous les patronymes algériens), à partir de ce postulat toutes les lectures sont admises, et on a même relevé plusieurs distorsions consistant en la substitution d'un caractère par un autre (*Ouberra* pour *Oubala*), la suppression ou l'ajout d'un caractère (*εata Llah* pour *Tahallah*, *Talebrevi* pour *Talabi*), et d'autres approximations qu'on explicitera par les exemples suivants :

- *Hamdi Oubala* « Hamdi de l'extérieur » (O.Y : 304) ; *Bala* est considéré comme une mauvaise transcription de *berra* « extérieur, dehors », alors que c'est un anthroponyme très répandu en Algérie même si, effectivement, son interprétation n'est pas aisée, on le retrouve sous plusieurs autres formes (simple ou complexe) : *Bala*, *Benbala*, *Benballa*, auxquelles on pourrait ajouter les formes *Balla*, *Bella*, *Benbella*, même *Bali* qui paraît être une forme simple peut être rapproché de *Bala* avec le morphème de filiation arabe *i* ;

- *Berguallah/barkallah*, déformation de *barak el Allah*, « que Dieu (te) bénisse ; grâce à Dieu » (O. Y : 321) ; il serait plus judicieux de lire *berq Llah* « éclaire de Dieu », probablement pour signifier « lumière de Dieu » comme dans le prénom *Nordine* « lumière de la religion », cette interprétation est quasi certaine pour la première occurrence (*Berguallah*) car plusieurs régions arabophones en Algérie réalisent le son *g* à la place du *q* arabe ;

- *Aifa* (ar.alg.), déformation du prénom féminin arabe *Haïfa* « femme mince, au ventre plat » (O. Y : 356) ; *Aifa* (*εifa*) « répugnance » est un prénom bien connu utilisé pour éloigner le mauvais œil, le mauvais sort et surtout l'ange de la mort ;

- *Boukhebache* < *aqavach* « pioche » (O. Y : 381) au lieu du thème *xbec* « griffer, gratter ».

b. Connaissance insuffisante des langues arabe et berbère

La maîtrise de l'arabe (avec ce qu'on appelle l'arabe classique et les variantes de l'arabe algérien) et du berbère (avec ses différents dialectes) est l'une des conditions qui sont indispensables pour étudier l'onomastique nord africaine. Un certain nombre d'interprétations nous montrent que l'auteur ne maîtrise pas ces deux langues, nous pouvons citer quelques exemples pour illustration.

- « Dans ce cas, le lexème *Abd* qui les compose a la signification d' « esclave de » au sens de l'appartenance à quelqu'un. Ces formes ne peuvent être assimilées à des noms théophores : *Abed Benmelha* composé de la base *Abed*, de la particule de filiation *Ben* et du prénom féminin *Melha*, le tout signifiant « l'esclave, fils de Malha » ; *Ait Abed* « ceux de l'esclave », nom d'ethnique dont les membres sont les descendants d'un esclave, d'un noir » (O. Y : 328) ; c'est une interprétation complètement erronée, *Abed* « adorateur (de Dieu) », est un nom théophore même si le nom de Dieu n'apparaît pas, il est supposé évident car un musulman ne peut adorer que Dieu, et de ce fait on aura : *Abed Benmelha* « Abed Fils de Melha » et *Ait Abed* « ceux/la famille/les descendants de Abed » ;

- *Aouabed* « adorateur de Haoua » (p. 327) ; *Aouabed* est en réalité un ethnique sous forme pluriel, formé sur *Abed* ;
- *Zine Labidine* est une forme surcomposée (*Zine* + *Abid* + *Dine*) (O. Y : 326) ; alors que *Labidine* est une seule unité formée sur la base de *Abd* ;
- *Oudjaoud* (k.) < *ajaoud* « l'homme à la chevelure frisée » (O. Y : 348) ; *ajeud* réfère à un jeune animal, un chameleon selon M. Taifi (MT : 320) ;
- *Maouch/Maouche* surnomment en kabyle « le chassieux, une personne qui a une vue affaiblie par les larmes » (O. Y : 450) et *Maouche* (k.) d'*Amouche/Imaache* « sorte de revenant, de diabolin qui fait disparaître les provisions » (O. Y : 365) ; *Ameuc* « maigrichon » est un nom commun très usité dans le kabyle courant ;
- *Bellagh* < *balagh* « majeur » de *balagha* « arriver à l'âge adulte » (O. Y : 363) ; sous cette forme de nom d'agent, il signifierait plutôt « messenger » du verbe arabe *belley* « faire parvenir » ;
- *Ababsa/Ababsi* (ar.dial.) < *Eabs* « air, mine austère, sévère » (O. Y : 364) ; *Ababsa* est un pluriel du prénom *Ebbas* formant ainsi un ethnonyme, *Ababsi* serait un individu des *Ababsa*.
- *Djahieche/Djehaiche/Djehch* « sauvage » (O. Y : 364) ; *Djehch* réfère à un âne, son diminutif *Djahiech* est un ânon ;
- *Daoudi* « administrateur du caravansérail, caravanier » (O. Y : 371) ; *Daoudi* est obtenu par le rajout du morphème de filiation arabe *i* au prénom *Dawed* qui est la forme arabo-berbère de David ;
- *Boulassel* « marchand, fabricant ou négociant en miel » (O. Y : 377) ; mais il serait encore plus judicieux de le segmenter en *bou* + *lašel* « bonne ascendance, bonne origine ».
- *Bezari* (ar dial.) « marchand de grains » (O. Y : 378) ; *Bezari* serait une arabisation morphologique de *tibzert/tabzert* « cotisation » ;
- *Hadji* serait la déformation du nom turc *Hacti* « cuisinier » (O. Y : 379) ; pourquoi pas une formation sur le nom arabe *ħaġ* « pèlerin » ?
- *Melhani* (ar.dial.) < *lahn* « musicien » (O. Y : 380) ; il dériverait en réalité du kabyle *amelħan* « charmant » ;
- *Aguergour* (k.) « le derrière » (O. Y : 354) ; contrairement à l'arabe, dans le kabyle les deux sons *g* et *q* ne sont pas interchangeables, donc *aguergour* ne peut en aucun cas être relu *aqerqur* « postérieur », c'est un terme relatif à l'hydronymie, il décrirait plus particulièrement l'écoulement de l'eau, à mettre probablement en relation avec *sgerger* « glouglouter ».

c. Concept « racine » non maîtrisé

Le concept de racine est très difficile à manier, il renvoie à l'ensemble des consonnes radicales mais qui ont un sens minimal. Une racine est la base sur laquelle sont formées l'ensemble des unités d'une même famille lexicale, ces unités sont caractérisées par une signification minimale commune. Il faut donc prendre toute une série de précautions pour retrouver la racine d'un lexème, ou pour chercher les unités d'une même famille de mots (comme on va le voir au chapitre II). Il ne suffit pas de dépouiller un mot de ses voyelles pour

chercher sa racine, comme on ne peut pas mettre sous le même sémantisme tous les noms qui ont une même racine.

- *Zeggar/Zegour/Zougar/Zagour/Zouggar/Zeggour*, formes francisées de *azuggagh* « rouge » (Yermeche : 359) ; cette série peut être ramenée à deux lexèmes différents qui n'ont rien à voir avec la couleur rouge, d'une part on a *Zeggar, Zougar, Zouggar* qui viennent du nom de plante *tazeggart* > *azeggar*, d'autre part on a *Zegour, Zagour, Zeggour* du kabyle *azagur* « dos, colonne vertébrale » ;

- *Zane/Zani/Lazzouni/Lazouni* (ar. Dial.) « l'adultère » et *Bouzina* « qui pratique l'adultère » (Yermeche : 360) ; Cette interprétation ne peut être retenue que pour la forme *Zani*⁶⁹, par contre *Zane* est un terme botanique désignant le chêne zen ; et *Lazzouni, Lazouni* sont à relire *Leezuni* donc à rattacher au prénom *Azzoun* « chéri, aimé » ;

- *Bakar/Bakkar/Bekar/Bekkar* + *Bakri/Bekri/Bakiri* « qui prend l'initiative ; matinal, précoce... » (Yermeche : 366) ; les quatre premières formes sont à relier au nom commun arabe *beqqar* « éleveur de bovins » nom d'agent formé sur le générique *baqar* « bovins » et *baqara* « vache » ;

- *Dab/Dib/Dibbe/Dob* (ar.alg.) « chacal (pour désigner également une personne rusé) » (Yermeche : 399) ; *Dab* signifie « bête » mais il peut référer à « âne » en particulier ; *Dob* à relire *dubb* « ours ».

d. Plusieurs causes

En général on ne peut pas séparer ces causes les unes des autres car elles concourent toutes, à des degrés divers, aux mauvaises interprétations et, parfois, à des interprétations insuffisantes des patronymes. Nous allons donner pèle mêle quelques exemples.

- *Attallah/Ataallah/.../Taallah/Tahallah* « Dieu l'a donné, don de Dieu » (Yermeche : 321) ; *Taha* est un mot coranique à la signification inconnue semble-t-il, d'où *Tahallah* ; quant à *Taallah* il peut avoir deux lectures *Taha Llah*, ou bien *Taea Llah* « il s'est soumis à Dieu ».

- *Talebrevbi/Talabi* « je demande à mon Dieu » (Yermeche : 322), la deuxième forme viendrait plutôt de *Taleb* « étudiant, apprenant (du Coran s'entend) » ;

- *Boutarene/Boudarene/Boutaghane* « l'homme aux grands pieds » (Yermeche : 356) ; le troisième patronyme est une formation mixte d'un morphème arabo-berbère *bou* et d'un emprunt au turc *atayan* « yatagan », signifiant alors « l'homme au yatagan » ;

- *Belhout/Belkout* (ar. Dial./k.) « poissonnier » (Yermeche : 377) ; *lkout* est à rapprocher du mot kabyle *lqut* « nourriture » ;

- *Yantren/Yataghen* de *Iâtaren* « colporteurs » (Yermeche : 378) ; le premier patronyme est un thème verbale, ce serait un participe passé du verbe *n̄ter* « être bien touché, très malade », quant au deuxième c'est un mot turc signifiant « yatagan » ;

- *Deradji/derrdji/derazi/Derradji/Derragui* « meunier » (Ahmed-Zaid : 551) » (Yermeche : 381) ; l'auteur attribue l'interprétation à un autre auteur qui ne dit pas exactement la même chose, dans la thèse de Ahmed-Zaid on trouve une autre interprétation : « c'est une variété de

⁶⁹ Même là on pourrait penser à une patronymisation de *Zane* par l'adjonction du morphème arabe de filiation *i*.

danse » ou du kabyle *aderraği* qui est également un nom de métier qui n'est pas bien identifier, peut être, meunier ? » (Ahmed-Zaid : 511) ;

- *Hateb/Hatab* « bûcheron » (Yermeche : 582) ; ici, nous pensons qu'il y a eu confusion entre le substantif *ḥateb*, « bois », et le nom d'agent *ḥeṭṭab* « bucheron » ;

- *Tibourtine/tirboutine*, pluriel kabyle de *tarbout* « grand plat (en bois ou en terre) » (Yermeche : 384) ; l'interprétation est acceptable pour le second terme mais elle ne l'est pas pour le premier qu'il faut rapprocher du thème *tabburt* « porte » ;

- *Maddour/Madour/Meddour/Medour* (ar.dial.) < *Ma'dour* « bêche » (Yermeche : 384) ; *meddur*, « vivant », est obtenu par le morphème berbère du nom d'agent, d'ailleurs bien connu dans les études berbères, à partir du verbe kabyle *idir* « vivre », qui est lui-même utilisé comme prénom ;

- *Randi/Randji* (ar.dial.) < *Aroundja* (k.) « louche » (Yermeche : 384) ; *aranği* est un emprunt kabyle au français pour exprimer la couleur orange.

- *Aftis* (k.) « marteau » (Yermeche : 384) ; alors qu'il désigne des terrains humides, en bordures des rivières etc., c'est pour cela qu'il est très nombreux en toponymie et micro-toponymie.

- *Sakka/Saqqa/Sakou* (ar. dial.) « l'argent » (Yermeche : 384) ; la première forme est approximativement interprété car *ssekka* est un mot qu'on trouve aussi bien dans l'arabe que dans le kabyle avec le sens de « fausse monnaie » d'où le nom *asekkak* « fossoyeur » ; mais les deux autres mots n'ont aucune relation avec ce sens, on a : *sakou* de *asaku* « grosse couverture traditionnelle », et *saqqa* est un mot arabe qui peut avoir plusieurs interprétations, on peut le rattacher à *saq* « jambe », *suq* « conduire », *seqqi* « irriguer »...

- *Tanoute* (k.) « belle-sœur (femme du beau-frère) » (Yermeche : 395) ; ou « petit puits », ce serait une forme diminutive de *anu* « puits » ;

- *Meghar/Amgar/Angar/Amghar/Amrar* (k.) « vieux » (Yermeche : 395) ; les formes *Meghar*, *Amghar* peuvent s'expliquer par « vieux », mais pas uniquement, quant aux autres formes on devra les interpréter séparément, car chacune d'elles est attestée dans le kabyle courant : *amgar* « faucille », *amrar* « corde », *angar* à la forme du N.A.V. de *nger* « disparaître sans laisser de descendance », mais il serait plutôt à réinterpréter *aneggar* « dernier » ;

- *Oumnia* « mère de l'innocence » (Yermeche : 500) ; *umnia* est un nom simple de l'arabe signifiant « souhait » ;

- *Zerdi* troncation du nom kabyle *Izirdi* « mangouste de Numidie (raton) » (Yermeche : 399) ; ne serait-il pas plus judicieux de penser à un sobriquet pour désigner un homme joyeux qui aime participer à des *zerda* « fête en l'honneur d'un saint. Offrande offerte à cette fête » (Dallet, 1982 : 956).

Conclusion

Notre travail consistait dans la recherche des éléments méthodologiques nécessaires à une analyse étymologique dans le domaine essentiellement berbère⁷⁰. Il s'agit de définir quelles sont les voies et moyens à utiliser pour une rétro-prospective diachronique dans un domaine essentiellement à tradition orale et dont le processus de passage à l'écrit date de quelques décennies seulement, même si l'on tenait compte des travaux de transcription de certaines données de la langue berbère (monographies, dictionnaires, ...), on remontera à peine deux siècles en arrière, c'est un temps très court au regard de l'histoire de la langue. Ce qui oblige le linguiste à recourir à d'autres méthodes que la recherche bibliographique et documentaire. Nous avons donc essayé d'établir une méthodologie pour retrouver une racine consonantique et le mode d'identification d'un patronyme pour son interprétation, ce qui revient à retrouver son étymon.

Mais en raison de condition historiques particulières, et en raison des attractions paronymiques qui peuvent arriver entre les unités des langues en contactes, on ne retrouve pas toujours un étymon, on ne fait souvent qu'émettre des hypothèses qu'il faut essayer de cerner, de circonscrire et de serrer de plus près pour se rapprocher le plus possible d'une réalité perdue à jamais.

En fin, parce que justement il est très difficile à un onomasticien de faire un travail précis, et surtout de trouver des interprétations exactes, nous avons montré, à travers une étude critique de deux travaux universitaires (une thèse de doctorat soutenue en France une autre soutenue en Algérie), qu'une interprétation n'a presque jamais ce caractère sur et définitif, ce ne sont que des hypothèses qui peuvent être corrigées à tout moment.

Il est clair qu'une tâche immense attend les spécialistes de l'onomastique en Afrique du Nord. D'abord au niveau de l'approche classique, il nous faudra beaucoup de travaux partiels ou de détails pour pouvoir prétendre à une étude de synthèse, or, nous n'avons que quelques articles très peu nombreux et surtout très circonscrits et relatifs à des aspects particuliers de la patronymie (et seulement deux thèses de doctorat), il reste alors à multiplier ce genre d'approches pour englober l'ensemble de la patronymie algérienne ou, idéalement, nord-africaine qui représente un modèle anthroponymique⁷¹ unique.

Il est aussi souhaitable de commencer à établir des cartes patronymiques en essayant de remonter à l'origine de l'établissement de l'état civil, ce qui nous aiderait beaucoup dans la recherche des hypothèses les plus judicieuses, car le sens, aussi bien lexical que social, peut

⁷⁰ Par ailleurs il serait vraiment intéressant, essentiel même, de faire un travail semblable pour l'arabe algérien, mais vu le déni de reconnaissance qui caractérise cette langue, nous pensons qu'on ne peut pas espérer sa réalisation avant longtemps.

⁷¹ « Il y a modèle anthroponymique quand un ensemble d'anthroponymes est formé à partir d'un lexique qui a subi les mêmes influences d'une ou plusieurs langues. De ce point de vue, le modèle anthroponymique algérien s'inscrit dans celui plus global et qui est le modèle maghrébin. La spécificité de ce modèle est que dans aucun pays de cette aire géographique ne prédomine une langue unique. L'arabe dialectal et le berbère, dans leurs variétés lexicales, sont en situation d'adstrat » (Cheriguen, 2005b : 17).

changer selon l'origine linguistique, dialectale et/ou régionale du patronyme. En effet une même forme patronymique peut provenir d'étymons différents, et c'est seulement en remontant à cet étymon qu'on peut en saisir le sens. Par ailleurs ceci pourrait nous permettre d'établir des cartes des mouvements de populations et des couches historiques des migrations.

On notera que l'onomastique a innové en s'attaquant à de nouveaux objets qui concernent les sujets d'actualité comme les noms de marque, de fabrique, de magasins, de sociétés, d'épiceries, le langage publicitaire, la siglaison... qui sont des domaines très nouveaux pour l'onomastique⁷² en général. Dans le cas du berbère qui, une langue minoritaire et politiquement minorée et sans statut valorisant, n'est pas une langue des médias (ou qui commence à peine à intégrer cet outil moderne de communication), ces thématiques ne constituent même pas une pratique sociale importante. Comme il y a de nouvelles approches, à l'exemple de l'onomastique urbaine (mode de dénomination urbaine, relation entre espace dénommé et occupants⁷³...), onomastique littéraire qui s'occupe de la place du nom propre dans la création littéraire⁷⁴...

Nous terminerons en signalant quelques-unes des nouvelles approches des noms propres autres que l'onomastique : approches linguistiques⁷⁵ qui cherchent à établir le fonctionnement syntaxique et/ou sémantique des noms propres (la place du nom propre dans la phrase⁷⁶), différentes significations que peut revêtir un nom propre en discours, les variations morphologiques et/ou les caractéristiques formelles des noms propres dans le cadre syntaxique (nous pouvons citer les différents travaux de Gary-Prieur Marie Noëlle⁷⁷ ; Jonasson Kerstin⁷⁸, etc) ; morphologie. La traductologie est une science qui s'intéresse à la

⁷² « On peut dire que, sans rompre absolument avec le passé, les parties de l'onomastique développées de nos jours, exige une optique toute particulière dans l'étude des faits, optiques où la synchronie doit prendre largement le pas sur la diachronique. Ces parties nouvelles de l'onomastique, qui attendent encore qu'on les examine systématiquement, concernent essentiellement les domaines de la technique et de la consommation, de l'industrie et du commerce. L'onomastique se détache de la terre et de l'homme concrets pour adopter l'artificiel et le sophistiqué. Elle conviendra d'en mettre en évidence les procédés nouveaux, [...] ceux qui concernent plus spécialement la langue dont le système se trouve souvent mis à l'épreuve par la créativité onomastique moderne et risquent même d'être modifié par elle » (Camproux, 1982 : 5).

⁷³ « Cette construction identitaire, autant que leur parler, est « glocale » en ce sens qu'il s'agit d'un bricolage qui rassemble des éléments d'origines diverses, du milieu local immédiat jusqu'aux produits mass-médias de diffusion mondiale, et les intègre dans leur répertoire linguistique et culturelle » Bierbach, Birken-Silverman, 2007 : 291).

⁷⁴ L'analyse littéraire a montré que le nom propre occupe une place centrale dans les œuvres littéraire aussi bien sur le plan esthétique et poétique que sur le plan de la référence, de la désignation et de la signification en général, pas seulement la signification lexicale ; car les noms propres aussi ont des significations lexicales en étant des noms communs avant de devenir des noms propres, cette signification peut être invoquée dans la création littéraire ; mais des significations de tous genres comme la localisation, le rappel des propriétaires, des personnes qui y ont habité ou travaillé, l'invocation d'événements historiques et/ou des souvenirs divers, etc.

⁷⁵ « Même ramenée à son caractère le plus général, qui est, sans doute, son caractère linguistique, l'onomastique se laisse difficilement réduire à l'unicité. On ne sait à quelle partie de la linguistique la rattacher, parce que, très précisément, elle a rapport avec tous les aspects de la linguistique » (Camproux, 1982 : 6)

⁷⁶ Flaux Nelly tente de trouver les différents emplois du nom propre en antonomase. Des différentes comparaisons que l'auteur fait entre les comportements du nom propre et du nom commun, il aboutit à la conclusion que le nom propre n'appartient pas à la même catégorie syntaxique que le nom commun.

⁷⁷ Beaucoup des travaux de cet auteur ont pour objet le fonctionnement syntaxique du nom propre : 1994, *Grammaire du nom propre* ; 2000, « les noms propres et le pluriel » ; 2001, *L'individu pluriel : Les noms propres et le nombre*, etc.

⁷⁸ Qui tente plutôt de trouver des interprétations aux noms propres.

traductibilité des noms propres, elle se consacre notamment à la recherche des éléments de signification linguistique et sociologique qui doivent être rendus dans une traduction...

Bibliographie

Bibliographie

1. Abrous Dahbia, 1991, « A propos du kabyle utilisé dans la presse écrite » in *Etudes et Documents Berbères* n°8, pp. 175-186.
2. Abrous Dahbia, 2001, « Abdoun (famille) » in *Homme et femmes de Kabylie, Tome 1*, édusud , Aix en Provence, pp. 18-24.
3. Accardo K., 1879, *Répertoire alphabétique des tribus et douars de l'Algérie*, Typo Litho Jourdan, Tome 1 et 2, Alger.
4. Achab Remdane, 1994, *La néologie lexicale berbère : Approche critique et propositions*, Thèse de Doctorat Nouveau Régime, INALCO, Paris.
5. Acharfi-Bouanane Aziza, 1990, *L'onomastique marocaine*, mémoire de DEA sous la direction de David Cohen, U.F.R. Orient-Afrique du Nord, Université Parsi III.
6. Ageron Charles Robert, 1964, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, (6^{ème} édition, 1977), Collection « que sais-je ? » n°400, PUF, Paris.
7. Ageron Charles Robert, 1968, *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*, Tomes I et II, PUF, Paris.
8. Aghali Mohamed Zakara, 1999, « Anthroponymes et Toponymes Touareg. Inventaire et corrélation » in *Littérature arabo-berbère. Dialectologie, ethnologie*, ERS 1723, CNRS 27-1999, Paris, pp.209-248.
9. Ahmed-Zaid-Chertouk Malika, 1999, *Contribution à l'étude de la toponymie villageoise kabyle*, Thèse de doctorat (DNR) sous la direction de Chaker (S.), INALCO, Paris.
10. Ait Said Fayna, 2001, *de l'analyse des Toponymes berbères à travers des sources d'Al-Bakri (XIe siècle)*, Mémoire de DEA, INALCO, Paris.
11. Akin Salih, 1999b, « pour une typologie des processus re-dénotatifs » in *Noms et renoms : La dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, Collection Daylang, Publication de l'université de Rouen, CNRS, France, pp. 33-60.
12. Akin Salih, 1999a, « présentation » In *noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, S/d de Salih AKIN, Collection DYALANG, Publication de l'Université de Rouen, CNRS, pp.7-12.
13. Akin Salih, 2006, « Comment dériver un gentilé à partir d'un toponyme ? Les potentialités signifiantes de *Seine-Maritime* » in *Cahiers de Sociolinguistique n° 11*, « *Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistique* », sous la direction de Francis Manzano, éditions Presses Universitaires de Renne, pp. 63-80.
14. Allati Abdelaziz, 1998 « Tal : une base toponymique ancienne de l'Afrique du Nord et des îles Canaries » in *NRO n° 31-32*, Paris, pp. 143-156.
15. Allati Abdelaziz, 2000, « Sur le toponyme Agadir » in *NRO n° 35-36*, Paris, pp.187-197.
16. Amrani Sliman, 1999, « Notes sur les occurrences des noms communs, noms de lieux et noms de personnes dans un corpus de proverbes » in *Des noms et des noms*, S/D de Abdelali Sabia, Publications de la faculté des lettres N° 26, Série : études et Séminaires N° 9, Université Mohamed Premier, Oudjda, pp. 95-112.

17. Anonyme, 1990, *Amawal n tmaziyt tatrart (lexique de berbère moderne): Tamaziyt/Tafransist, Tafransist/Tamaziyt*, éditions de l'Association Culturelle Tamaziyt, Bgayet.
18. Arrach K. et Djebbar A., 1996, *Anthroponymie Algérienne et formation de l'état civil*, Mémoire de fin de licence, ILE, Oran.
19. Atoui B., Chemaï B. et Brahim M. M., 2000. « Réalisation d'une base de données toponymiques » in *Bulletin des sciences géographiques et de Télédétection n° 9*, avril 2000 (spécial Toponymie), édité par l'INCT, Alger, pp.15-18.
20. Atoui Brahim 2002, « Les pratiques de normalisation toponymique en Algérie » in *Bulletin des sciences géographiques et de Télédétection n° 9*, avril 2002, édité par l'INCT, Alger, pp. 48-51.
21. Atoui Brahim 2005. « L'odonymie d'Alger : passé et présent. Quels enseignements?» in *nomination et dénomination (des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie)*, coordonné par Benramdane Farid et Atoui Brahim, édition du CRASC, Oran, pp.23-51.
22. Atoui Brahim et Benramdane Farid., 2005, « Mondialisation et normalisation des toponymes et des écritures : le cas de l'Algérie » in *Nomination et dénomination. Des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie*, Coordonné par F. Benramdane et B. Atoui, édition du CRASC, Oran, pp. 187-197.
23. Atoui Brahim, 1998, *Toponymie et espace en Algérie*, Institut National de Cartographie, Alger.
24. Atoui Brahim, 2000, « Les écritures sur une carte » in *bulletin des sciences Géographiques et de Télédétection n° 5* (spécial Toponymie), édité par l'INCT (l'Institut National de Cartographie et de Télédétection), Alger, pp. 7-11.
25. Atoui Brahim, 2000, « Toponymie et colonisation française en Algérie » in *bulletin des sciences Géographiques et de Télédétection n° 5*, avril 2000 (spécial Toponymie), édité par l'INCT (l'Institut National de Cartographie et de Télédétection), Alger, pp. 34-42.
26. Audiberti Marie-louise, 1994, « Filiation », in *Nom, Prénom : La règle et le jeu, Série Mutations n° 147*, éd. Autrement, Paris, pp.68-74.
27. Azdia Leila, 2004, *Etude morpho-sémantique des patronymes de Mostaganem entre 1874 et 1880*, Mémoire de licence de français s/d de Benramdane F., université de Mostaghanem.
28. Azougarh Mohammed, 1999, « La composition nominale : procédé formel de production lexicale en berbère, (cas d'un parler amazigh du Maroc central) » in *Des noms et des noms*, Publications de la faculté des lettres n°26, série : Etudes et séminaires n°9, Université Mohamed Premier, Oujda, Maroc, pp. 153-164.
29. Badarioti Dominique, 2002, « Les noms de rues en géographie. Plaidoyer pour une recherche sur les odonymes » in *Annales de géographie, n° 625*, éd. Armand colin, pp. 285-302.
30. Badi Dida, 1994, « Tin-Hinan : un modèle structurel de la société touareg » in *EDB n° 12*, pp. 199-205.
31. Badia-Margarit Antoine, 1949, « Aspects méthodologiques de la contribution de la botanique à la toponymie » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 525-546.
32. Banhakeia Hassan, 1999, « Quelques notes sur le nom propre amazigh » in *Des noms et des*

noms. Publication de la faculté des lettres n°26, série : études et séminaires n°9, université Mohamed Premier, Oujda, Maroc, pp. 143-152.

33. Barandiaran (de), l'abbé Joseph-Michel, 1949, « Rapports entre la toponymie et l'archéologie Au Pays Basque » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 520-523.
34. Barbéris Jeanne-Marie, 2007, « Nommer la rue en interaction orale : conflits sur les mots et conflits sur le sens » in *Les codes de la ville. Cultures, langues et formes d'expression urbaines*, sous la direction de Christine Bierbacht, Thierry Bulot, L'Harmattan, pp. 77-110.
35. Baroja, Julio Caro, 1949, « Les couches de la toponymie Basque et le problème de la parenté des langues » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume II, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 173-182.
36. Barrerre Guy, 1980, « Aleksod (Aleksed)-Aleksed, nom d'un massif montagneux à 300km au nord-est de Tamanrasset », in *Encyclopédie berbère*, Paris.
37. Basset A. et Picard A., 1949, « sur le berbère YIR "mauvais" chez les Irjen » in *RA* 93, 1949, pp.292-313.
38. Basset André, 1929, *Etudes de géographie linguistique en Kabylie*, éd. Leroux, Paris.
39. Basset André, 1942a, *Note sur la graphie des toponymes* (extrait des travaux de l'Institut de Recherche Sahariennes, tome I, Alger, Imprimerie Imbert.
40. Basset André, 1942b, « Étude de géographie linguistique dans le Sud marocain », Extrait de : *HESPERIS, archives berbères et bulletin de l'institut des hautes études marocaines*, Librairie Larose, Paris, pp. 3-9.
41. Basset André, 1948a, « sur la toponymie berbère et spécialement sur la toponymie chaoui des Ait Frah » in *Onomastica* 2, Paris, pp. 123-126.
42. Basset André, 1948b, « De nouveaux à propos du nom de l'île de Fer (Canaries) » in *Onomastica* n°2, (Revue internationale de toponymie et d'anthroponymie), pp.123-126.
43. Basset André, 1949, « Cartes usuelles et cartes scientifiques » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 457-459.
44. Basset André, 1950, « Pour une collecte des noms propres » in *Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire (BIFAN) Tome XII, n°2*, France, pp. 535-539.
45. Basset André, 1951, « Noms de parenté en Berbérie » in *CLERC* n°6, éd. INALCO. Paris, pp. 27-50.
46. Basset André, 1955a, « Sur le verbe berbère signifiant "vivre" », in *Africanische Studien, Diedrich Westerman, zum 80. Geburtstag gewidmet*, académie – verlag, Berlin, pp. 45-50.
47. Basset André, 1955b, « "Après-midi" en berbère » in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, tome 51e, fascicule 1, pp. 181-187.

48. Basset André, 1959, *Article de dialectologie berbère*, publié par la Société de Linguistique de Paris, Tomme LVIII.
49. Basset René, 1895, « Les noms des métaux et des couleurs en berbère » extrait des *mémoires de la société de linguistique de Paris, tome IX*.
50. Baudot Marcel, 1949, « les noms des défrichements dans la toponymie » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 583-594.
51. Baylon Christian et Fabre Paul, 1982, *Les noms des lieux et des personnes*, Paris, Nathan.
52. Beaud Michel, 1985, *l'art de la thèse*, La Découverte, Paris, Nathan.
53. Beaussier Marcelin, 1958, *Dictionnaire pratique arabe-français*, Carbonnel, Alger, (1^{ère} édition 1887).
54. Beck Patrice, 1996, « Anthroponymie et parenté » in *L'anthroponymie*, Document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens médiévaux. Actes du colloque international organisé par l'école française de Rome, Rome 6-8 octobre 1994, éd. Palais Farnèse, pp.365-381.
55. Belhamdi Abdelghani, Salvetat Jean-Jacques, *Les plus beaux prénoms du Maghreb. Avec l'étymologie des prénoms français correspondants*, Ed. du Dauphin, 2002, Paris.
56. Ben Achour Mohamed el Aziz, 1980, « Quelques notes sur l'ononastique tunisienne à l'époque husynite précoloniale (XVIIIe-XIXe siècle) in *Cahiers d'ononastique arabe*, éd. CNRS, Paris, pp.21-36.
57. Ben Mansour Seyfeddine, 2000, « La définition du nom propre selon Ibn Ya'ïš (1158-1245), traduction commentée d'un extrait du *Šarḥ al Muḩašṣal* » In *Lexique n° 15 : Les noms propres : Nature et détermination* ; Presses Universitaires de Leptentrion, Paris, pp. 11-17.
58. Benabdellah L. et Ladjimi-Sebai L., 1983. *Indexe onomastique des inscriptions latines de la Tunisie, suivi de Index onomastique des inscriptions latines de l'Afrique*, éd. CNRS, centre régional de publications, Marseille.
59. Bendjeffar Evelyne, 1985, « Les noms de lieux de Tunisie. Racines vivantes de l'identité » in *Série géographique n°6*, Centre de recherches économiques et sociales, Université de Tunis, Tunis.
60. Bengadi Keira & Bessaleh Khadra, 2004, *Etat civil et anthroponymie : Les Patronymes de MAZOUNA en 1980*, Mémoire de licence de français, s/d de F. Benramdane, faculté des lettres et des arts, U. de Mostaganem.
61. Benhakia Hassan, 1999, « Quelques notes sur le nom propre amazigh » in *Des noms et des noms*, Publications de la faculté des lettres n°26, série : Etudes et séminaires n°9, Université Mohamed Premier, Oujda, Maroc, pp. 143-152.
62. Benkada Saddek, 2000, « La toponymie et sa dimension historique en Algérie : étude de cas » in *Bulletin des sciences géographiques de l'INCT, n°5*, Alger, pp.31-33.
63. Benkada, Saddek, 2005, « Quelques toponymes espagnols d'Oran et de sa région à travers le rapport de Joseph de Aramburu (1741) » in *Nomination et dénomination. Des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie*, Coordonné par Benramdane F. et Atoui B., édition du CRASC, Oran, pp. 159-165.

64. Benmoussa Souhila & Mekki Karima, *Toponymie de la ville d'Oran de souche arabe : étude odonymique*, mémoire de licence de français s/d de Benramdane Farid, Université d'Oran, 1999.
65. Benramdane Farid, 2000b, « Toponymie algérienne ; transcription latine : passif historique et question de normalisation » in *Bulletin des sciences géographiques et de télédétection, spécial Toponymie, n°5*, édité par l'INCT, Alger, pp.24-30.
66. Benramdane Farid, 1996, *Toponymie et étude des transcriptions françaises ou francisées des noms de lieux de la région de Tiaret*, Thèse de magister, Université d'Alger.
67. Benramdane Farid, 1997, « Représentation anthroponymiques et toponymiques dans l'Ouest algérien » in *Actes de la journée d'études « Les récits et l'histoire »*, éd. CNRPAH, Alger.
68. Benramdane Farid, 1998a, « Toponymie médiévale : Tihart et ses environs » in *Actes des journées d'études*, éd. CNRPAH, Alger.
69. Benramdane Farid, 1998b, « Eléments d'onomastique algérienne » in *tamazight dans l'environnement, séminaire du HCA, 2-3 juin 1998*, (polycopié).
70. Benramdane Farid, 2000a, « Qui es-tu ? J'ai été dit. De la déstructuration de la filiation dans l'Etat civil d'Algérie ou éléments d'un onomacide sémantique. » In *Insaniyat n°10 « Violence : contribution au débat »*, CRASC, Oran, pp. 79-87.
71. Benramdane Farid, 2001, « Complexe généalogique et déficit identitaire. A partir de la lettre de Abdelkader Hadjar » in *Algérie littérature/action*, édition Marsa, Alger/Paris.
72. Benramdane Farid, 2002, « Histoire(s) et enjeu(x) d'une dé/dé/dénomination : la Place rouge de Tiaret » in *Insaniyat n°17-18, « Langue-société »*, CRASC, Oran, Algérie, pp. 63-70.
73. Benramdane Farid, 2004a, « Toponymie, contact des langues et établissements humains dans la région de Tiaret : approche diachronique » in *Trames de langues. Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*, sous la direction de Jocelyne Dakhliya, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, éd. Maisonneuve et Larose, Paris, pp. 369-385.
74. Benramdane Farid, 2004b, « Identité, dénomination et développement durable » in *Actes du colloque Développement durable : leçons et perspectives*, Ouagadougou (Burkina Faso), 1-4 juin 2004, éd. AUF, Paris, pp.19-26.
75. Benramdane Farid, 2004c, « De l'étymologie de Wahran : de Ouadahran à Oran » in *Insaniyat n°23-24, « Oran une ville d'Algérie »*, janvier-juin 2004, CRASC, Oran, Algérie, pp.551-274.
76. Benramdane Farid, 2005a, « Histoire des systèmes de transcription des noms propres algériens de 1865 à 1985 ou morphologie d'une fracture identitaire » in *actes du colloque du haut commissariat à l'Amazighité (HCA)*, 28-29 avril, Alger.
77. Benramdane Farid, 2005b, « Microtoponymie de souche arabe : période médiévale XX^{ème} siècle. Etude de cas : la région de Tiaret (Tihart/Tahart). » in *Nomination et dénomination (des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie)*, Coordonné par Benramdane Farid et Atoui Brahim, édition du CRASC, Oran, pp. 61-82.
78. Benramdane Farid, 2005c, « De l'usage des bases anthroponymiques et des particules filiationnelles (*ben, bou, bent, mou, mahamed, el amine...*) dans les prénoms algériens. Étude de cas : les prénoms mostaganemois de 1900 -- 1950 -- 2000 » in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, Edition CRASC, Oran, pp. 81-96.
79. Benramdane Farid, 2008, *toponymie de l'Ouest Algérien : origine, évolution, transcription*, Thèse de Doctorat Nouveau Régime, s/d de Cheriguen f., Université

Abdelhamid Ibn Badis, Mostaganem.

80. Benramdane Farid, Atoui Brahim, 2005, « présentation » in *Nomination et dénomination (des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie)*, Coordonné par Benramdane Farid et Atoui Brahim, édition du CRASC, Oran, pp. 7-21.
81. Benramdane Farid, Yermèche Ouerdia, Dadoua Hadria Nebia, 2005, « Présentation » in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, Edition CRASC, Oran, pp. 7-13.
82. Bensafia Samira, 2005, *Tanekwisemt deg taddart n Teyrast*, Tazrawt n turagt s/d M. Tidjet, DLCA, U. Béjaïa.
83. Bensliman Mehdi & Benadidou Rachida, *Les prénoms mostaganémois (masculins et féminins) de 1900 à 2000 : étude diachronique*, Mémoire de licence de français, S/D de F. Benramdane, U. de Mostaganem.
84. Bezzazi Abdelkader, 1994, « pour une étude de l'anthroponymie dans le conte oral » in *Langue et littérature*, publication de la faculté des lettres et des sciences humaines, volume XII, Rabat, pp. 11-16.
85. Bezzazi Abdelkader, 1999, « Histoires de noms/noms d'histoires » in *Des noms et des noms*, s/d. de Abdelali Sabia, Publications de la faculté des lettres N° 26, Série : études et Séminaires N° 9, Université Mohamed Premier, Oudjda, pp. 77-93.
86. Biberstein (A. De), Kazimirski, 1860, *Dictionnaire Arabe-Français*, Maisonneuve et Cie éditeurs, Paris.
87. Bierbach Christine et Birken-Silverman Gabriele, 2007, « Bergers siciliens et hiphoppeurs New-Yorkais. Le parler "glocal" des jeunes immigrés italiens à annheim » in *Les codes de la ville. Cultures, langues et formes d'expression urbaines*, sous la direction de Christine Bierbachet Thierry Bulot, L'Harmattan, pp. 267-295.
88. Bihan (Le), Guy, 2006, « Le nom propre : identification, appropriation, valorisation » in *Cahiers de Sociolinguistique n ° 11*, « Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistique », sous la direction de Francis Manzano, éditions Presses Universitaires de Renne, pp. 9-26.
89. Billy Pierre-Henri, 1993, « Le nom propre et le nom salle » in *NRO n° 21-22*, 1993, pp.3-10.
90. Billy, Pierre-Henri, 2001, « Essai de typologie historique des désignations ononymiques » in *La toponymie urbaine : Significations et enjeux*, s/d de Jean-Claude Bouvier et Jean-Marie Guillon. Actes du colloque tenu à Aix-en-Provence, 11-12 décembre 1998, L'Harmattan, France, pp.
91. Biogo Grégoire, 2005, *traité de méthodologie et d'épistémologie de la recherche*, L'Harmattan.
92. Bjornesio Sophia, 1996, « Quelques réflexions sur l'apport de l'arabe dans la toponymie égyptienne » in *Annales islamologiques, Tome XXX*, Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire, 1996, pp. 21-40.
93. Blanchard Camille, 1949, « Le culte des saints dans le Briançonnais d'après les noms de lieux » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 674-679.
94. Boroumi Aicha, 1998, « La toponymie : outil culturel pour un développement durable en Méditerranée et dans les zones fragilisées. Le domaine libyco-berbère » in *Actes du congrès Développement insulaire durable et rôle de la recherche et de la formation*, 30 avril- 4 mai 1998, éd. Rhodes,

- Grèce, pp. 265-270.
95. Bouamara Kamal, 2001, « Mohand ou Lhocine (Cheikh) (1838-1901) » in *Homme et femmes de Kabylie, Tome 1*, édisud, Aix en Provence, pp. 171-174.
 96. Bouhadiba Farouk, 2004, « la question linguistique en Algérie : quelques éléments de réflexion pour un aménagement linguistique » in *trames de langue. Usage est métissage linguistique dans l'histoire du Maghreb*, s/d Dakhli, J., éd. Maisonneuve et Larose, Paris, pp.499-507
 97. Bourgeot A., 1976, « Contribution a l'étude de la parenté touaregue » in *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, n° 21, éditions Honoré Champion, Paris, pp. 9-31.
 98. Brahimi Noria, 1997, *le nom de personne dans la société kabyle (étude anthroponymique)*, Maitrise de langue et civilisation berbère, dirigé par Claude Lefebure, CRB, INALCO, Paris.
 99. Branca-Rosof, Sonia, 2007, « approche discursive de la nomination/dénomination » in *l'acte de nommer : une dynamique entre langues et discours*, édition Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 13-22.
 100. Bréteau, H. Claude et Roth Arlette, 1999, « De quelques catégories sémantiques de noms d'ego en Tunisie : leurs sources culturelles », in *Littérature arabo-berbère. Dialectologie, ethnologie*, ERS 1723/CNRS, n° 27, Paris, pp. 141-167.
 101. Bromberger Christian, 1982, « Pour une analyse anthropologique des noms de personnes », in *Le nom propre* s/d de Jean Molino, éd. Larousse, pp. 103-123.
 102. Brun-Trigaud Guylaine, 1998, « La micro-toponymie dans le croissant : premières approches sur la commune de Lourdoueix-Saint-Michel (Indre) » In *Onomastique et Histoire. Onomastique Littéraire. Actes du VIIIe colloque de la SFO* (Aix-en-Provence le 26-29 octobre 1994), Textes édités par Pierre-Henri BILLY et Jacques CHAURAND, Publication de l'Université de Provence, pp.67-76.
 103. Camilli (de) Davide, 1998, « Quelques noms de personnages dont le fort de Cesare Pavese » in *Onomastique et Histoire. Onomastique Littéraire. Actes du VIIIe colloque de la SFO* (Aix-en-Provence le 26-29 octobre 1994), Textes édités par Pierre-Henri Billy et Jacques Chaurand, Publication de l'Université de Provence, pp.348-353.
 104. Camproux Charles, 1982, « Introduction » au livre de Baylon Christian et Fabre Paul, *Les noms des lieux et des personnes*, Paris, Nathan.
 105. Carnoy Albert, 1949, « Adaptations latines et franques de substrats celtiques » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume II, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 101-107.
 106. Chaker Salem, 1984, « "Abaritana" Note traditionnelle » in *Encyclopédie berbère 1*, Edisud, 1984, p. 59.
 107. Chaker Salem et Hachi Sliman, 2000, « A propos de l'origine et de l'âge de l'écriture libyco-berbère : Réflexion du linguiste et du préhistorien » in *Etudes berbères et chamito-sémitique, Mélanges offerts à Karl-G. Prasse*, S. Chaker éd., Paris/Louvain. Editions Peeters, pp.95-111.
 108. Chaker Salem, 1984, *Textes en linguistique berbère*, CNRS, Paris.

109. Chaker Salem, 1985. « Agadez (étymologie du toponyme) » in *Encyclopédie berbère 2*, Edisud, 1985, p. 235.
110. Chaker Salem, 1986a, « Akli "esclave" » in *encyclopédie berbère III*, EDISUD, pp.423-424.
111. Chaker Salem, 1986b, « Aït (ayt), « enfants de » » in *encyclopédie berbère III*, EDISUD, pp. 383-384.
112. Chaker Salem, 1991, *Manuel de linguistique berbère I*, édition Bouchène, Alger.
113. Chaker Salem, 1996, *Manuel de linguistique berbère II (Syntaxe et diachronie)*, ENAG, Alger.
114. Chaker Salem, 2001, « Boulifa Si Amar-ou-Saïd (1865-1931) : le grand précurseur berbérisant » in *Homme et femmes de Kabylie, Tome 1*, édusud, Aix en Provence.
115. Chalanset Alice, Danziger Claudie, 1994, « Préface », in *Nom, Prénom : La règle et le jeu, Série Mutations n° 147*, éd. Autrement, Paris, pp.
116. Chalier Catherine, 1994, « L'appel », in *Nom, Prénom : La règle et le jeu, Série Mutations n° 147*, éd. Autrement, Paris, pp. 18-33
117. Chaoui Mokhtar, 1999, « Le jeu patronymique chez Marcel Arland » in *Des noms et des noms*, S/D de Abdelali Sabia, Publications de la faculté des lettres N° 26, Série : études et Séminaire's N° 9, Université Mohamed Premier, Oudjda, pp. 29-46
118. Chaves Luis, 1949, « Anthroponymie et toponymie aux Portugal » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 729-736.
119. Cheriguen Foudil 1987, « Barbaros ou amazigh : Ethnonymes et histoire politique en Afrique du Nord » in *Mots n°15*, pp.7-22.
120. Cheriguen Foudil, 1989, « Typologie des procédés de formation du lexique » In *cahiers de lexicologie n° 55*, 1989-2, Publiés par Bernard Quemada, éd. Didier érudition, pp. 53-59.
121. Cheriguen Foudil, 1992, « Des mots en politique arabe : entre la philologie et l'histoire », in *Mots n°30 « Images arabes en tangué française »*, éd. CNRS, Paris
122. Cheriguen Foudil, 1993, *Toponymie algérienne des lieux habités (les noms composés)*, édition Epigraphe, Alger.
123. Cheriguen Foudil, 1994a, « Anthroponymie et désignation de "l'environnement politique" » in *Mots n°39. (Environnement. Ecologie. Verts)*, éd. CNRS, Paris.
124. Cheriguen Foudil, 1994b, « Typologie des usages anthroponymiques » in *Cahiers de lexicologie n° 64*, Revue internationale de lexicologie et lexicographie, éd. Didier, Paris.
125. Cheriguen Foudil, 1998a, « Nommer pour exister : de l'ethnonyme comme enjeu politique » in *Mots n°57, (Le Langage du politique)*, CNRS – ENS de Saint Cloude, décembre 1998, France.
126. Cheriguen Foudil, 1998b, *Les mots des uns, les mots des autres*, Casbah éditions, Alger.
127. Cheriguen Foudil, 2005a, « Conditions dialectologiques et anthropologiques de la toponymie et de la microtoponymie du domaine kabyle » in *Nomination et dénomination. Des noms de lieux, de*

- tribus et de personnes en Algérie*. Ouvrage collectif coordonné par Benramdane F. & Atoui B., éditions du CRASC, Oran.
128. Cheriguen Foudil, 2005b, « Régularités et variation dans l'anthroponymie algérienne » in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, Edition CRASC, Oran, pp. 15-18.
 129. Cheriguen Foudil, 2008, *essais de sémiotique du nom propre et du texte*, Office des Publications Universitaires, Alger.
 130. Cislaru Georgeta, 2006, « Nom de pays, nom de peuples : quels usages, quelles identités ? » in *Cahiers de Sociolinguistique n ° 11, « Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistique »*, sous la direction de Francis Manzano, éditions Presses Universitaires de Renne, pp. 41-62
 131. Clerget Joël, 1990, « L'essor du nom » in *Le nom et la nomination, source sens et pouvoir*. Sous la direction de Joël Clerget, édition Eres, Toulouse.
 132. Cocheris H., 1874, *origines et formation des noms de lieux*, Paris, 272p.
 133. Colonna Fanny, 1982, « Discours sur le nom : identité, altérité » in *Peuples méditerranéens n°18*, janvier-mars 1982, France, pp. 59-65.
 134. Cornet Eugène (L'abbé), 1949, « Point de *Sambrica* sur la canche, a Etaples (nouvelle exégèse du sigle composé CLSAM(A)) » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 640-649.
 135. Cyr Danielle E., 1999, « Emmanuel Nagùgwes Metallic » In *noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, S/d de Salih AkinN, Collection DYALANG, Publication de l'Université de Rouen, CNRS, pp.151-163.
 136. Dalarun Jacques, « Dis-moi comment tu t'appelles je te dirais qui es tu » in *L'anthroponymie*, 1996, actes du colloque international organisé par l'école française de Rome, octobre 1994, éd. Palais Farnèse, pp. 1-5.
 137. Dauzat Albert, 1942, *Les noms de personnes, origines et évolutions*, éd. Delagrave, Paris.
 138. Dauzat Albert, 1944, *Les noms de lieux, origines et évolutions*, éd. Delagrave, Paris.
 139. Dauzat Albert, 1949a, *Traité d'anthroponymie française : les noms de famille de France*, 3^{ème} édition revue et complétée par M.T. Morlet, éd. Librairie Guenegud, Paris, 1977 (d'après l'édition de Payot, Paris, 1949).
 140. Dauzat Albert, 1949b, « la préparation du dictionnaire étymologique des noms de famille en France » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 689-695.
 141. Dauzat Albert, 1960, *La toponymie française, buts et méthodes*, Payot, Paris.
 142. Degioanni Anna, 2000, « Approche patronymique dans des études de génétique » in *NRO n°35-36*, pp.3-7.
 143. Del Perugia J., 1978-1979, « Noms de lieu d'origine berbère dans le sud-ouest de la France » in *HESPERIS-TAMUDA 18*, 1978-1979, France, pp.5-50.

144. Delheure Jean, 1984, *Ağraw n yiwalen tumzabt t-tfansist. Dictionnaire Mozabite-Français*, éd. SELAF, Paris.
145. Delheure Jean, 1987, *Agerraw n iwalen Taggargrent-Tařumit. Dictionnaire Ouargli-Français*, éd. SELAF, Paris.
146. Deslandes Gaston, 1949, « à propos des noms en *-thun* du Boulonnais » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 633-639.
147. Destaing (J.), 1914, *Dictionnaire français-berbère*, Paris.
148. Destaing, (J.), 1920, *vocabulaire français-berbère I, étude sur le tashelhit du Beni Sous*, éd. Leroux, Paris.
149. Deszanges Jehan, 2005, « Pour une enquête phonétique sur la toponymie de l'Afrique du Nord antique » in *Studi Magrebini, Nuova Serie, Volume III, Studi berberi e mediterranei, miscellanea offerta in onore di Luigi Serra*, Università degli studi di Napoli "l'orientale", Napoli, 2005, pp. 18-27.
150. Doppagne Albert, 1949, « Contribution méthodologique à l'étude des prénoms » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 700-715.
151. Dorion Henri, 2000a, « Toponymie, Normalisation et Culture » in *Bulletin des sciences géographiques et de télédétection de l'INCT, n°5*, Alger, pp. 3-6.
152. Dorion Henri, 2000b, «L'apport de la recherche onomastique à la 'gestion des noms géographiques' » in *Bulletin des sciences géographiques et de télédétection de l'INCT, n°5*. Alger, pp..
153. Dorion Henri, 2000c, « Réalisation d'une base de données toponymique » in *Bulletin des sciences géographiques et de télédétection de l'INCT, n°5*. Alger, pp. 15-18.
154. Dourari Abderrezak, 2002, « pratiques langagières effectives et pratiques postulées en Kabylie à la lumière des événements du « printemps noir » 2001 », in *Insaniyat, n° 17-18*, Mai-Décembre 2002, éd CRASC, Oran, pp. 17-35.
155. Drouin Jeannine, 1975, *Un cycle oral hagiographique dans le moyen-atlas marocain*, Publications de la Sorbonne, Paris.
156. Drouin Jeannine, 1982, « Hypothèses morphosémantiques autour de *imi*, "bouche" en berbère » in *Bulletin des Etudes Africaines de l'INALCO*, vol. II, n°3, pp. 49-56.
157. Drouin Jeannine, 1983, « contribution à la toponymie touarègue » in *Bulletin des études africaines de l'INALCO 3*, pp. 65-83.
158. Dubois Jean et ali., 1973, *dictionnaire de linguistique*, éd. Larousse, Paris.
159. Durant Robert, 1996, « Surnom et structure de la famille » in *L'anthroponymie*, Actes du colloque international organisé par l'école française de Rome, Rome 6-8 octobre 1994, éd. Palais Farnèse, pp. 413-420.
160. El-Idrissi Abdeldjalil, 1999, « Prépositions supports et noms de sentiment en arabe Marocain » in *Des noms et des noms*, S/D de Abdelali Sabia, Publications de la faculté

- des lettres N° 26, Série : études et Séminaire's N° 9, Université Mohamed Premier, Oudjda, pp. 177-192.
161. Elkhayat (Ghita), 2001, *Le livre des Prénoms du monde arabe*, éd. Eddif, Géminos, France.
 162. Fabre Paul, 1987, « Vous avez dit *Hydronyme* mon cher LEBEL ? » In *NRO 9-10*, pp.51-55.
 163. Fabre Paul, 1998, « Les nom propre dans les poèmes de La Fare-Alais, poète languedocien du XIXe siècle : les avatars de la fonction référentielle » In *Onomastique et Histoire. Onomastique Littéraire*. Actes du VIIIe colloque de la SFO (Aix-en-Provence le 26-29 octobre 1994), Textes édités par Pierre-Henri BILLY et Jacques CHAURAND, Publication de l'Université de Provence, pp.355-362.
 164. Flaux Nelly, 1991, « L'antonomase du nom propre ou la mémoire du référent » in *Langue Française n°92, syntaxe et sémantique des noms propres*, s/D de Gary-Prieur M.-N., éd. Larousse, Paris, pp.26-45.
 165. Flaux Nelly, 1994, « La catégorisation du nom propre » In *nom propre et nomination*, actes du colloque de Brest, 21-24 avril 1994, Michèle Noailly éditeur, librairie Klincksieck, Paris, pp. 63-73.
 166. Flaux Nelly, 2000a, « le nom propre et le partitif » in *Lexique n° 15 : « les noms propres : nature et détermination »*, n° coordonnée et présentée par D. Van de Velde et N. Flaux, Presse Universitaire du Septentrion, pp. 93-116.
 167. Flaux Nelly, 2000b, « nouvelle remarque sur l'antonomase » in *Lexique n° 15 : « les noms propres : nature et détermination »*, n° coordonnée et présentée par D. Van de Velde et N. Flaux, Presse Universitaire du Septentrion, pp. 117-144.
 168. Galand Lionel, 1949, « La formation des ethnies dans l'Afrique du Nord romaine (problèmes de méthodes et observations) » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 778-786.
 169. Galand Lionel, 1977, « Continuité et renouvellement d'un système verbal : le cas du berbère » in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Tome LXXII, fascicule 1, pp. 275-303.
 170. Galand Lionel, 1989, « Onomastic Bibliography 1985-87. domaine libyco-berbère » in *ONOMA*, vol. 29, 1987-89, pp. 393-394.
 171. Galand Lionel, 1991, « Onomastic Bibliography 1987-89 du domaine libyco-berbère » in *ONOMA*, vol. 30, 1990-91, 1-3, pp. 315-316
 172. Galand-Pernet Paulette, 1978, « Documents littéraires maghrébins en berbère et Expansion de l'islam » in *Actes du deuxième congrès international d'étude des cultures de la méditerranée occidentale, II*, éd. SNED, Alger, pp.376-384.
 173. Gary-Prieur Marie Noëlle, 1991a, « Le nom propre constitue-t-il une catégorie linguistique ? » in *Langue française n°92*, éd. Larousse, France, pp.4-23.
 174. Gary-Prieur Marie Noëlle, 1991b, « La modalisation du nom propre » In *Langue Française n°92, syntaxe et sémantique des noms propres*, s/D de Gary-Prieur M.-N., éd. Larousse, Paris, pp.46-63.
 175. Gary-Prieur Marie Noëlle, 1994, *Grammaire du nom propre*, éd. PUF, linguistique nouvelle, France.

176. Gary-Prieur Marie Noëlle, 1994, *Grammaire du nom propre*, éd. PUF, linguistique nouvelle, France.
177. Gary-Prieur Marie Noëlle, 2000, « les noms propres et le pluriel » in *Lexique n° 15 : « les noms propres : nature et détermination »*, n° coordonnée et présentée par D. Van de Velde et N. Flaux, Presse Universitaire du Septentrion, pp. 63-76.
178. Gary-Prieur Marie Noëlle, 2000, « les noms propres et le pluriel » in *Lexique n° 15 : « les noms propres : nature et détermination »*, n° coordonnée et présentée par D. Van de Velde et N. Flaux, Presse Universitaire du Septentrion, pp. 63-76.
179. Gary-Prieur Marie Noëlle, 2001, *L'individu pluriel : Les noms propres et le nombre*, éd. du CNRS, Paris.
180. Gary-Prieur Marie Noëlle, 2001, *L'individu pluriel : Les noms propres et le nombre*, Ed. du CNRS, Paris.
181. Gast Marceau, 2005, « Huwwâra, Ahaggar. Histoire d'une confusion linguistique » in *Studi Magrebini, Nuova Serie, Volume III, Studi berberi e mediterranei, miscellanea offerta in onore di Luigi Serra*, Università degli studi di Napoli "l'orientale", Napoli, pp. 29-33.
182. Genevois Henri, 1978 : « un rite d'obtention de la pluie : la fiancée d'Anzar » in *Actes du deuxième congrès international d'étude des cultures de la méditerranée occidentale, II*, éd. SNED. Alger, pp. 393-401.
183. Genevois Henri, 1996, *Villages de Kabylie, Tome 1 : At-Yanni et Tagemmunt- Ezzuz*, éd. ENAG, Alger (il s'agit d'une réédition des travaux d'Henri Genevois publiés initialement dans : *F.D.B. n° 109*, Fort-National, 1971 et *F.D.B. n° 114*, Fort-National, 1972).
184. Ghemour Zahia, 2000, *Toponymie de Oued Rhiou : Les noms de lieux de souche arabe dans la région de Oued Rhiou*, Mémoire de licence de français s/d de Benramdane F., université de Mostaghanem
185. Gimaret Daniel, 1988, *Les noms divins en Islam, Exégèse lexicographique et théologique*, éd. du Cerf, Paris.
186. Gonac'h, Jeanne, 2007, « Pratiques de redénomination des rues à Vitrolles » in *l'acte de nommer : une dynamique entre langues et discours*, Edition Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 101-114
187. Granger Gilles, 1985, « A quoi servent les noms propres » in *Le nom propre s/d de Jean Molino*, éd. Larousse, France, pp. 21-36.
188. Guerrin Christian, 1998, « Etude socio-toponymique des changements intervenues dans la nomenclature officielle des communes françaises entre 1943 et 1993 » In *Onomastique et Histoire. Onomastique Littéraire*. Actes du VIIIe colloque de la SFO (Aix-en-Provence le 26-29 octobre 1994), Textes édités par Pierre-Henri BILLY et Jacques CHAURAND, Publication de l'Université de Provence, pp.133-140.
189. Guichard Pierre, 1994, « L'anthroponymie des zones de contact entre monde chrétien et monde musulman : de Palerme à Tolède » in *L'anthroponymie, Document de l'histoire sociale des mondes Méditerranéens médiévaux*, actes du colloque international organisé par l'école française de Rome avec le concours du GDR 955 du CNRS, « Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne », Rome, 6-8 octobre 1994, recueillis par Monique BOURIN, Jean-Marie MARTIN et François MENANT ; éd. Ecole française de Rome, Palais Farnèse, 1996, pp. 109-122.
190. Guillorel Hervé, 1999, « Toponymie et politique » in *Noms et re-noms : la dénomination*

- des personnes, des populations, des langues et des territoires*, 1999, s/d de Salih Akin, Collection Dyalang, publication de l'université de Rouen, CNRS, pp. 61-91.
191. Haddad Gérard, 1994, « Le nom et l'image » in *Nom, Prénom : La règle et le jeu, Série Mutations n° 147*, éd. Autrement, Paris, pp. 47-55.
 192. Haddadou Mohand Akli, 1985, *Structures lexicales et Significations en Berbère (kabyle)*, Thèse de Doctorat 3^{ème} cycle, Aix en Provence.
 193. Haddadou Mohand Akli, 2004, « Les couches diachroniques du vocabulaire berbère » in *Trames de Langues. Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb* s/d de Jocelyne Dakhliia, éd. Maisonneuve & Larose, Paris, 2004, pp. 353-367.
 194. Haddadou Mohand Akli, 2007, *Dictionnaire des racines berbères communes*, éditions du Haut Commissariat à L'amazighité.
 195. Halff G., 1963, « L'Onomastique punique de Carthage, répertoire et commentaire » in *Karthago, XII*, pp.62-145.
 196. Hamdaoui, Mimoun, 1999, « Emploies et valeurs sémantiques des noms dans les proverbes berbères » in *Des noms et des noms*, S/D de Abdelali Sabia, Publications de la faculté des lettres N° 26, Série : études et Séminaire's N° 9, Université Mohamed Premier, Oudjda, pp. 113-126.
 197. Hammouti Abdellah, 1999, « Essai de classification des noms propres du Maroc oriental. Anthroponymes : noms, surnoms et sobriquets » in *Des noms et des noms, publication de la faculté des lettres n° 26*, série études et séminaire n°9, Université Mohamed Premier, Oujda, Maroc, pp. 127-142.
 198. Harzoune Mustapha, 2006, *le guide pratique et culturel des prénoms arabes*, L'Arganier, Paris.
 199. Higounet Charles, 1949, « contribution à l'étude de la toponymie du défrichement : Les Artigues du Bordelais et du Bazadis » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 595-603.
 200. Hubert Etienne, 1994, « Structures urbaines et système anthroponymique (À propos de l'Italie centro-septentrionale, Xe-XIIIe siècle) » in *L'anthroponymie, Document de l'histoire sociale des mondes Méditerranéens médiévaux*, actes du colloque international organisé par l'école française de Rome avec le concours du GDR 955 du CNRS, « Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne », Rome, 6-8 octobre 1994, recueillis par Monique BOURIN, Jean-Marie MARTIN et François MENANT ; éd. Ecole française de Rome, Palais Farnèse, 1996, pp. 313-347.
 201. Hudon Hélène, 1986, « Méthodologie des inventaires toponymiques » in *Dossier toponymique 16*, édité par Gouvernement du Québec.
 202. Humbley John, 2001, « Quelques enjeux de la dénomination en terminologie » in *Cahier de praxématique 36*, « Linguistique de la dénomination », pp. 117-139.
 203. Huyghe Richard, 2007, « Qu'appelle-t-on un lieu ? » in *l'acte de nommer : une dynamique entre langues et discours*, Edition Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 179-191.
 204. Jonasson Kerstin, 1991, « Les noms propres métaphoriques : constructions et interprétation » in *Langue Française n°92, syntaxe et sémantique des noms propres*, s/D de Gary-Prieur M.-N., éd. Larousse, Paris, pp.64-81.
 205. Jonasson Kerstin, 1994, *le nom propre : constructions et interprétations*, éd. Louvain-La

neuve, collection Champs linguistique, Duculot, Belgique.

206. Jouniaux Léo, 1999, *Les 20000 plus beaux prénoms du monde*, éd. Hachette.
207. Jouniaux, Léo, 1999, *Les 20000 plus beaux prénoms du monde*, éd. Hachette.
208. Kahlouche (Rabah), 1999, « La dénomination/redénomination : Un lieu de conflit identitaire » in *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, s/d de Salih AKIN, Collection Dyalang, publication de l'Université de Rouen, CNRS, pp. 183-188.
209. Karolak Stanislave, 1994, « Les noms propres sont-ils des noms individuels ? Un aperçu des approches logiques », in *nom propre et nomination*, actes du colloque de Brest, 21-24 avril 1994, Michèle Noailly éditeur, librairie Klincksieck, Paris, pp. 37-54.
210. Kchikach Abdeslam, 1999, « Autour de l'onomastique zolienne », in *Des noms et des noms*, Publications de la faculté des lettres n°26, série : Etudes et séminaires n°9, Université Mohamed Premier, Oujda, Maroc, pp. 13-27.
211. Kharbouch Ahmed, 1999, « De la fraîcheur sémantique du nom propre », in *Des noms et des noms*, Publication de la faculté des lettres n°26, série : étude et séminaires n°9, Université Mohamed Premier, Oujda, Maroc, pp. 47-67.
212. Khemouche, Boukhalfa, 2005, « L'anthroponymie dans la toponymie kabyle : le cas d'Ait Bouaddou » in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, Edition CRASC, Oran, pp. 63-66.
213. Kirouane Radia, 2005, *Tanekwisemt deg taddart n Tjunan (tasnalya – tasnamekt)*, Tazawt n turagt s/d M. Tidjet, DLCA, U. Bejaïa.
214. Kleiber Georges, 1984, « Dénomination et relations dénominatives » in *Langages n°70*, Coordonné par Koskas (Eliane) et Kremin (Helgard), éd. Larousse, France, pp. 77-94.
215. Kleiber Georges, 1991, « Du nom propre non modifié au nom propre modifié : le cas de la détermination des noms propres par l'adjectif démonstratif » in *Langue Française n°92, syntaxe et sémantique des noms propres*, s/D de Gary-Prieur M.-N., éd. Larousse, Paris, pp.81-103.
216. Kleiber Georges, 1994, « Sur la définition des noms propres : une dizaine d'années après » in *nom propre et nomination*, actes du colloque de Brest, 21-24 avril 1994, Michèle Noailly éditeur, librairie Klincksieck, Paris, pp. 11-36.
217. Kleiber Georges, 1997, « Sens, référence et existence : Que faire de l'extralinguistique ? » in *Langages 127*, éd. Larousse, Paris, pp. 9-37.
218. Kleiber Georges, 2001 « Remarques sur la dénomination » in *Cahier de praxématique 36*, « Linguistique de la dénomination », pp. 21-41.
219. Kuczynski, Liliane, 1997, « La dictature du nom. Du patronyme au pseudonyme chez les marabouts africains de Paris » in *L'Homme 141*, pp. 101-117.
220. Lacheraf M., 1998, *Des noms et des lieux, mémoire d'une Algérie oubliée*, Casbah éditions, Alger.
221. Laoust Emile, 1942, « Contribution à une étude de la toponymie du haut Atlas, Adrar n Deren », d'après les cartes de Jean Dresch. Extrait de la *Revue des études islamiques, année 1939*, cahiers III-IV, 1940, cahiers I-III, librairie Orientaliste Paul Geuthner, Paris.
222. Laurent, Bénédicte et Rangel Vicente, Montserrat, 2007, « La production de sens du nom propre prototypique et de son correspondant nom de marque et de produit » in

- l'acte de nommer : une dynamique entre langues et discours*, Edition Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 69-85.
223. *Le Petit Larousse en Couleur*, éd. Librairie Larousse, Pariq, 1986.
224. Lebel Paul, 1946, *Les noms de personnes en France*, éd. PUF, collection que sais-je ? N° 235 (sixième édition, 1968), Paris.
225. Lecas Christine, 1990, « Législation et illustrations » in *Le nom et la nomination. Source sens et pouvoir*, s/d Joël Clerget, éd. Erès, Toulouse.
226. Lechanteur Fernand, 1949, « Matronymes en Basse-Normandie » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 756-763.
227. Leroy Sarah, 2006, « "Les prénoms ont été changés". Pseudonymisation médiatique et production de sens des prénoms » in *Cahiers de Sociolinguistique n ° 11*, « Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistique », sous la direction de Francis Manzano, éditions Presses Universitaires de Renne, pp. 27-40.
228. Leroy Sarah, 2009, « Oralité des noms propres en situation plurilingue : entre interculturel et interlinguistique » in *Interculturalité : enjeux pour les pays du sud*, Actes du colloque international, Béjaïa 19 & 20 novembre 2008, édité par l'université de Béjaïa 2009.
229. Levy Simon, 1995, « Problèmes de géographie dialectale : strates et buttes témoins (l'exemple du parler juif de Tafilalt) » in *Dialectologie et sciences humaines au Maroc, publication de la faculté des lettres, série colloques et séminaires*, pp. 51-59.
230. Lindemans Jan, 1949, « La révision des noms cadastraux » in *Troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, pp. 469-470.
231. Luciani J. D., 1899, « Toponymie berbères de la région de l'Aurès. Etude de G. Mercier », (congrès des orientalistes), In *RA n° 53*, p. 387.
232. Lusse Jackie, 1998, « Les toponymes latino-germaniques en *-acum* et en *-court* en Champagne septentrionale : essai d'interprétation historique » in *Onomastique et Histoire. Onomastique Littéraire*. Actes du VIIIe colloque de la SFO (Aix-en-Provence le 26-29 octobre 1994), Textes édités par Pierre-Henri Billy et Jacques Chaurand, Publication de l'Université de Provence, pp.141-153.
233. Magrini Celine, 1998, « De *Fournigueto* à l'*Angloro*, l'héroïne du Pouèmo dóu Rose » In *Onomastique et Histoire. Onomastique Littéraire*. Actes du VIIIe colloque de la SFO (Aix-en-Provence le 26-29 octobre 1994), Textes édités par Pierre-Henri Billy et Jacques Chaurand, Publication de l'Université de Provence, pp.371-377.
234. Mahmoudi Amar, 2005, « De l'usage des prénoms rares des hautes plaines de l'ouest algérien (frenda, ain dheb, medrisa, el bayadh, labiod sidi cheikh) » in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, Edition CRASC, Oran, pp. 39-44.
235. Mammeri Mouloud, 1969, *Les Isefra, poèmes de Si Mohand-ou-Mhand*, éd. Maspero, Paris.
236. Manzano Francis, 2006, « Berbères, berbérité : noms, territoires, identités. Considérations anthropologiques, lexicologiques et onomastiques en suivant Germaine Tillion (2000) et quelques autres » in *Cahiers de Sociolinguistique n ° 11*, « Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistique », sous la direction de Francis

- Manzano, éditions Presses Universitaires de Renne, pp. 175-214.
237. Marius Outrey M., 1860, *Dictionnaire de toutes les localités de l'Algérie, suivi des tableaux des distances légales*, Imprimerie Dubois Frères, Alger.
 238. Marouf Nadir, 1991, « Toponymie et Anthroponymie maghrébine : quelques repères de la centralité à travers champs » in *Revue des langues n°10*, Université d'Oran, OPU.
 239. Martinet André, 1998, *Eléments de linguistique générale* ; 4^{ème} édition, Armand Colin.
 240. Mebarek Taklit 2005a, « Sargon, Asarhaddon, Aamou, Tjehemou, Hyksos, Kassites. Ethnonymes d'envahisseurs de l'Orient antique et de l'Egypte pharaonique » in *Nomination et dénomination (des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie)*, Coordonné par Benramdane Farid et Atoui Brahim, édition du CRASC, Oran, pp.103-116.
 241. Mebarek Taklit, 2003, « Anthropologie d'hier et d'aujourd'hui en Afrique du Nord » in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie* coordonné par F. Benramdane, édition CRASC, Oran, pp. 73-79.
 242. Mebarek Taklit, 2005b, « Anthroponymie d'hier et d'aujourd'hui en Afrique du Nord » in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, Edition CRASC, Oran, 2005, pp. 73-79.
 243. Mekadem Rahmouna et Taïr Amel, 2002, *La toponymie de la région de Mostaganem*, mémoire de fin de licence, s/d de F. Benramdane, U. de Mostaganem, Algérie.
 244. Menant François, 1996, « L'anthroponymie du monde rural » in *L'anthroponymie*, Actes du colloque internationale organisé par l'école française de Rome, 6-8 octobre 1994, éd. Palais Farnèse, pp.349-363.
 245. Merahi Youcef, 2005, « Prénomination berbère et contraintes administratives en Algérie » in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, Edition CRASC, Oran, pp. 97-101.
 246. Mercier Gustave, 1949, « préface » à l'ouvrage de Pellegrin Arthure : *Essai sur les noms de lieux d'Algérie et de Tunisie : Etymologie, signification*, éd. SAPI, Tunis, Tunisie, pp. 7-10.
 247. Meyers Joseph, 1949, « les toponymes luxembourgeois relatifs au défrichement » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 624-626.
 248. Michaëlsson Karl, 1949, « Surnoms formés à l'aide de propositions relatives dans les rôles de taille Parisiens » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 737-743.
 249. Milliot Louis, 1930, *Le Gouvernement de l'Algérie*, Cahiers du centenaire de l'Algérie V, Publications du comité national métropolitain du centenaire de l'Algérie.
 250. Mitterrauer Michael, 1994, « Une intégration féodale ? La dénomination, expressions des relations de service et de vassalité » in *L'anthroponymie, Document de l'histoire sociale des mondes Méditerranéens médiévaux*, actes du colloque international organisé par l'école française de Rome avec le concours du GDR 955 du CNRS, « Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne », Rome, 6-8 octobre 1994, recueillis par Monique Bourin, Jean-Marie

- Martin et François Menant ; éd. Ecole française de Rome, Palais Farnèse, 1996, pp. 295-311.
251. Molénat Jean-Pierre, 1994, « L'onomastique tolédane entre le XIIIe et le XVe siècle. Du système onomastique arabe à la pratique espagnole moderne » in *L'anthroponymie, Document de l'histoire sociale des mondes Méditerranéens médiévaux*, actes du colloque international organisé par l'école française de Rome avec le concours du GDR 955 du CNRS, « Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne », Rome, 6-8 octobre 1994, recueillis par Monique BOURIN, Jean-Marie MARTIN et François MENANT ; éd. Ecole française de Rome, Palais Farnèse, 1996, pp. 167-178.
 252. Molino Jean, 1985, « Le nom propre dans la langue » in *Le nom propre*, s/d de Jean Molino, éd. Larousse, France, pp. 5-20.
 253. Morsly Dalila, 1983. « Histoire et toponymie, conquête et pouvoir » in *voyages en langues et littératures*, OPU, Alger, pp.233-234.
 254. Morton John, 1984, « La dénomination » in *Langages n° 70*, « La dénomination », décembre 1984, s/d de Koskas Eliane & Kremin Helgard, Larousse, France, pp. 19-30.
 255. Mortureux Marie-Françoise, 1984, « La dénomination : approche socio-linguistique » in *Langages n° 70* « La dénomination », décembre 1984, dirigé par Koskas Eliane & Kremin Helgard, Larousse, France, pp. 95-112.
 256. Mouek Mohamed, « Recherches et études récentes sur les onomastiques sémitique et arabo-islamique » in *Onoma 33/1-III (1996-1997)*, pp. 76-85.
 257. Mouek Mohamed, 1987, « Bibliographie onomastique : section arabe-sémitique » in *Onoma 29,1-III, (1987-1989)*, pp. 395-399.
 258. Mouek Mohamed, 1990, « Bibliographie onomastique : section arabe-sémitique » in *Onoma 30, /-III (1990-1991)*, pp. 317-322.
 259. Mouek Mohamed, 1992, « Bibliographie onomastique: section arabe-sémitique » in *Onoma 31,1-III (1992-1993)*, pp. 299-304.
 260. Mulder (de) Walter, 2000, « Nom propre et essence psychologique. Vers une analyse cognitive des noms propres ? » in *Lexique n° 15 : « les noms propres : nature et détermination »*, n° coordonnée et présentée par D. Van de Velde et N. Flux, Presse Universitaire du Septentrion, pp. 47-62.
 261. Mulon Marianne, 1994, « Curiosité lexicale » in *Nom, Prénom: La règle et le jeu, Série Mutations n° 147*, septembre 1994. éd. Autrement, Paris, pp. 37-46.
 262. Naït-Zerrad Kamal, 1995, *Grammaire du berbère contemporain. I- Morphologie* ; éd. ENAG, Alger.
 263. Naït-Zerrad Kamal, 1996, *Grammaire du berbère contemporain. II- Syntaxe* ; éd. ENAG, Alger.
 264. Naït-Zerrad Kamal, 2005, *Dictionnaire Des Prénoms Berbères (édition bilingue Français – Kabyle)*, éd. ENAG, Alger.
 265. Nef Annliese, 1994, « Anthroponymie et jarâ'id de Sicile : une approche renouvelée de la structure sociale des communautés arabo-musulmanes de l'île sous les normands » in *L'anthroponymie, Document de l'histoire sociale des mondes Méditerranéens médiévaux*, actes du colloque international organisé par l'école française de Rome avec le concours du GDR 955 du CNRS, « Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne », Rome, 6-8 octobre 1994, recueillis par Monique BOURIN, Jean-Marie MARTIN et François MENANT ; éd. Ecole française de Rome, Palais Farnèse, 1996, pp. 123-142.

266. Nissabouri Abdelffatah, 2006, « Toponymes maghrébins : De l'enracinement à l'internationalisation » in *Cahiers de Sociolinguistique n° 11*, « *Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistique* », sous la direction de Francis Manzano, éditions Presses Universitaires de Renne, pp. 117-143.
267. Noailly Michèle, 1991, « L'énigmatique Tombouctou : nom propre et position de l'épithète » In *Langue Française n°92, syntaxe et sémantique des noms propres*, s/d de Gary-Prieur M.-N., éd. Larousse, Paris, pp.104-112.
268. Noailly Michèle, 2000, « « *Ce même Bajazet* » : nom propre et principe d'identité » in *Lexique n° 15 : « les noms propres : nature et détermination »*, n° coordonnée et présentée par D. Van de Velde et N. Flaux, Presse Universitaire du Septentrion, pp. 21-34.
269. Ouadah Fatiha, 2002, *Toponymie de la ville de Relizane : avant et après 1962. étude odonymique*, Mémoire de fin de licence S/D de F. Benramdane, Faculté des lettres et des arts plastiques, département de français, université de Mostaganem.
270. Ouaknin Mark-Alain, Rotnemer Dory, 1993, *Le grand livre des prénoms bibliques et hébraïques*, éd. Albin Michel, Paris.
271. Paolo Xella, 1978, « Remarques sur le Panthéon phénico-punique de la Sardaigne sur la base des données onomastiques » in *Actes du deuxième congrès international d'étude des cultures de la méditerranée occidentale, II* ; éd. SNED, Alger, pp. 71-77.
272. Parzymies Anna, 1986, *Anthroponymie algérienne. Noms de familles modernes d'origine turque*. Académie polonaise des sciences, Comité des études orientales, Edition scientifique de Pologne, Varsovie.
273. Pellat Charles, 1949, « note de toponymie Marocaine » in *Troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, volume III, Bruxelles 14-19 juillet 1949, édité par H. Draye et O. Jodogne, publiés avec l'aide du gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 480-484.
274. Pellegrin Arthur, 1948, « Contribution à l'étude de la toponymie nord-africaine. Les noms de lieux empruntés au règne végétal » in *IBLA n° 43-44*, Tunis., pp. 365-371.
275. Pellegrin Arthur, 1948, « Contribution à l'étude de la toponymie nord-africaine » in *IBLA n°43-44*, pp. 341-365.
276. Pellegrin Arthur, 1949a, « Recherches sur l'étymologie de Cirta » in *Revue Institut Belles Lettres Arabes n° 47*, pp. 227-236.
277. Pellegrin Arthur, 1949b, « Note de toponymie africaine. Les noms de lieux empruntés au règne animal » in *Revue Institut Belles Lettres Arabes n° 45*, Tunis, pp. 77-80.
278. Pellegrin Arthur, 1949c « Toponymie nord-africaine. Quelques notes sur l'emploi du mot "boû" » in *Revue Institut Belles Lettres Arabes n° 48*, Tunis, pp. 359-364.
279. Pellegrin Arthur, 1949d, *Essai sur les noms de lieux d'Algérie et de Tunisie : Etymologie, signification*, éd. SAPI, Tunis, Tunisie.
280. Pellegrin Arthur, 1950a, « Contribution à l'étude de la toponymie tunisienne. Note sur l'étymologie de Pheradi Maius (Henchir Fradis ou Henchir Sidi-Khald) » in *Revue Institut Belles Lettres Arabes n° 50*, Tunis, pp.203-206.
281. Pellegrin Arthur, 1950b, « Contribution à l'étude de la toponymie nord-africaine. L'origine du mot 'oasis' » in *Revue Institut Belles Lettres Arabes n° 51*, Tunis, pp. 265-268.

282. Petit Henri, 1994, « En changer » in *Nom, Prénom : La règle et le jeu, Série Mutations n° 147*, éd. Autrement, Paris, pp. 100- 107.
283. Peyras J. 1986. « Deux études de toponymie et topographie de l'Afrique antique » in *Antiquités africaines*.
284. Platz Ernest, 1949, « Le thème celtique *Bilio* "arbre sacré" en Mosello-Rhénanie » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 571-582.
285. Rabeh Rachida, 2003, *Toponymie de la ville de Tiaret avant et après 1962. Etude odonymique comparative*, mémoire de licence de français S/D de F. Benramdane, U. de Mostaganem, Algérie.
286. Reboul-Touré Sandrine, 2007, « "Dénomination" en discours : un terrain métalinguistique » in *l'acte de nommer : une dynamique entre langues et discours*, Edition Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 195-201.
287. Réthoré Joëlle, 1999, « Note sur la pragmatique du nom propre chez C.S. Peirce : sa fonction n'est-elle vraiment que de "désignation" ? » in *Des noms et des noms*, S/D de Abdelali Sabia, Publications de la faculté des lettres N° 26, Série : études et Séminaire's N° 9, Université Mohamed Premier, Oudjda, pp. 207-210.
288. Roblin Michel, 1949a, « Le nom de lieu *Margne* : contribution à l'étude des grands défrichements médiévaux » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 604-623.
289. Roblin Michel, 1949b, « Noms de lieux de la France Romane et noms de famille juifs en France et à l'étranger » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 764-773.
290. Rosier Laurence, Ernotte Philippe, 1999, « La guerre civile des mots : Jalons pour une étude des processus de dénomination identitaire à Bruxelles » in *noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, S/d de Salih AKIN, Collection DYALANG, Publication de l'Université de Rouen, CNRS, pp.93-123.
291. Rostaing Charles, *les noms de lieux*, 5^{ème} édition, PUF, collection que sais-je ?, Paris, 1961 (1^{ère} édition PUF 1945).
292. Roux Arsène, 1949, « quelques remarques sur la formation des noms de tribus chez les berbérophones du Maroc » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne, publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 485-490.
293. Roux Arsène, 1975, « Toponymie et culture orale d'une oasis de la ceinture présaharienne de N'Goussa » in *Libyca XXIII*, 1975, pp. 243-256.
294. Sabia Abdelali, 1999, « Présentation » in *Des noms et des noms*, Publications de la faculté des lettres n°26, série : Etudes et séminaires n°9, Université Mohamed Premier, Oujda, Maroc, pp. 5-11.

295. Sautreau Serge, 2005, *Le Livre mondial des prénoms*, éditions du Rocher
296. Schimmel Annemarie, 1998, *Noms de personne en islam*, PUF, Paris.
297. Schnedecker Catherine, 2000, « Le nom propre modifié par *autre* ou Comment "une Micheline peut en cacher une autre" » in *Lexique n° 15*, « *Les noms propres : nature et détermination* » numéro coordonné et présenté par D. Van de Velde et N. Flaux, Presse Universitaire du Septentrion, pp. 77-92.
298. Shatzmiller Joseph, 1994, « Le monde juif » in *L'anthroponymie, Document de l'histoire sociale des mondes Méditerranéens médiévaux*, actes du colloque international organisé par l'école française de Rome avec le concours du GDR 955 du CNRS, « Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne », Rome, 6-8 octobre 1994, recueillis par Monique BOURIN, Jean-Marie MARTIN et François MENANT ; éd. Ecole française de Rome, Palais Farnèse, 1996, pp. 87-96.
299. Siblot Paul, 1987. « De la signification du nom propre » in *Cahiers de Praxématique n°8*, pp. 97-14.
300. Siblot Paul, 1997, « Nomination et production de sens : le praxème » in *Langages 27*, éd. Larousse, Paris, pp. 38-55.
301. Siblot Paul, 1999, « Appeler les choses par leur nom : problématique du nom, de la nomination et des renominations » in *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires* s/d de Salih Akin , collection Dyalang, université de Rouen, CNRS, 1999, pp. 13-31.
302. Siblot Paul, 2001, « de la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom » in *Cahier de praxématique 36*, « *Linguistique de la dénomination* », pp. 189-214.
303. Siblot Paul, 2006, « La bataille des noms de rues d'Alger. Discours et idéologie d'une toponymie coloniale » in *Cahiers de Sociolinguistique n° 11*, « *Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistique* », sous la direction de Francis Manzano, éditions Presses Universitaires de Renne, pp. 145-174.
304. Siblot Paul, 2007, « La composante déictique des catégorisations lexicales » in *l'acte de nommer : une dynamique entre langues et discours*, Edition Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 25-38.
305. Simonsen Michèle, 1994, « Sortilèges et exorcismes » in *Nom, Prénom : La règle et le jeu, Série Mutations n° 147*, éd. Autrement, Paris, pp.80-89.
306. Sini Chérif, 2005, « Des Algériens face à leurs prénoms. Éléments pour un protocole d'enquête sociolinguistique » in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, Edition CRASC, Oran, pp. 45-53.
307. Skok Pierre, 1949, « La linguistique de Ferdinand de Saussure et la toponymie » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume II, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 125-132.
308. Slama-Cazacu Tatiana, 1984, « La dénomination chez les enfants et quelques problèmes psychologiques généraux de la dénomination » In *Langages n°76, La dénomination*, s/d Eliane KOSKAS et Helgard KREMIN, éd. Larousse, Paris, pp.7-18.
309. Soltane Zahia, 2002, *Anthroponymie et état civil : Etude linguistique de la formation*

patronymique à Mostaganem, 1841-1859, mémoire de licence de français, s/d de F. Benramdane, faculté des lettres et arts plastiques, département de français, université de Mostaganem, Algérie.

310. Soufi Fouad, 2005, « L'acte d'état civil : entre administration et histoire » in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, Edition CRASC, Oran, pp. 31-37.
311. Squère (Le) Roseline, 2006, « analyse des perceptions, usages et fonctions des toponymes actuels des territoires ruraux et urbains de Bretagne » in *Cahiers de Sociolinguistique n° 11*, « Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistique », sous la direction de Francis Manzano, éditions Presses Universitaires de Renne, pp. 81-99.
312. Staali Fatiha, 2002, *Les changements patronymiques dans l'état civil de Mostaganem (1964-2002) : Analyse linguistique*, mémoire de licence de français, s/d de F. Benramdane, faculté des lettres et des arts plastiques, département de français, université de Mostaganem, Algérie.
313. Stanislav Ján, 1949, « les noms de personnes Vieux slaves en Slovaquie » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume III, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 724-728.
314. Strubbe Egide, 1949, « La valeur de la toponymie pour l'histoire du droit » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume II, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 151-155.
315. Sublet Jacqueline, 1991, *Le voile du nom : essai sur le nom propre arabe*, éd. PUF, Paris.
316. Sublet Jacqueline, 1994, « Dis-moi comment tu t'appelles je te dirais qui es tu » in *L'anthroponymie, Document de l'histoire sociale des mondes Méditerranéens médiévaux*, actes du colloque international organisé par l'école française de Rome avec le concours du GDR 955 du CNRS, « Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne », Rome, 6-8 octobre 1994, recueillis par Monique BOURIN, Jean-Marie MARTIN et François MENANT ; éd. Ecole française de Rome, Palais Farnèse, 1996.
317. Sublet Jacqueline, 1996, « Nom et identité dans le monde musulman » in *L'anthroponymie 1996*, Actes du colloque international organisé par l'école française de Rome. 6-8 octobre 1994, éd. Palais Farnèse, pp.97-108.
318. Sumpf Joseph, 1984, « Noms-noms propres » in *Langages n° 70 (La dénomination)*, éd. Par Koskas Eliane et Kremin Helgard, Larousse, France, pp. 113-128.
319. Sznycer Maurice, 1992, « La cité punique d'après les sources épigraphique » in *SEMITICA 43-44*, actes de la première table ronde internationale organisée par l'unité de Recherche d'Etude sémitiques Associée au CNRS (RUA 1062), 14 novembre 1992, Cahiers publiés par l'Institut d'Etudes Sémitiques du Collège de France avec le concours du CNRS, éd. Librairie Adrien Maisonneuve, Paris, 1995, pp. 103-109.
320. Sznycer Maurice, 1993, « Brèves remarques sur les anthroponymes libyques dans les inscriptions néo-puniques de Mididi (Tunisie) » in *SEMITICA, 41-42*, pp. 123-131.
321. Tabet Elie, 1882, *Ethnologie arabe. Notes sur l'organisation des tribus et étymologie des noms propres*, Imprimerie de l'association ouvrière Heintz, Chazeau et Cie, Oran.
322. Taifi Miloud, 1991, *Dictionnaire Tamazight-Français (parler du Maroc central)*,

L'Harmattan-awal, Paris.

323. Taifi Miloud, 1999, « L'objet interne en tamazight : distribution syntaxique et interprétation sémantique » in *Des noms et des noms*, Publications de la faculté des lettres n°26, série : Etudes et séminaires n°9, Université Mohamed Premier, Oujda, Maroc, pp. 165-175.
324. Taine-Cheikh Catherine, 1999, « Eléments d'anthroponymie Maure. Enjeux et signification du nom d'ego » in *Littérature arabo-berbère. Dialectologie, ethnologie*, ERS 1723/CNRS, n° 27, Paris, pp.169-207.
325. Taleb Ibrabimi Khoula, 2002, « Entre toponymie et langage, balades dans l'Alger plurilingue. Les enseignes des rues de nôtres ville » in *Insaniyat n°17-18*, CRASC, Oran, Algérie, pp. 9-15.
326. Tamine Michel, 1998, « Quelques aspects de l'histoire religieuse ardennaise à la lumière de la micro-toponymie : la diffusion de quelques hagionymes dans les Ardennes » In *Onomastique et Histoire. Onomastique Littéraire*. Actes du VIIIe colloque de la SFO (Aix-en-Provence le 26-29 octobre 1994), Textes édités par Pierre-Henri BILLY et Jacques CHAURAND, Publication de l'Université de Provence, pp. 193-210.
327. Tesniere Michel, 1979, *Vie et mort des noms de famille*, Communication faite le 29 novembre 1979 à la Société Française d'Onomastique, Texte imprimé, Paris.
328. Tidjet Mustapha, 1998, *Polysémie et abstraction dans le lexique amazigh (kabyle)*, mémoire de Magister, s/d Chaker Salem, Institut de Langue et Culture Amazighes, université A. Mira de Béjaia.
329. Tidjet Mustapha, 2005, « Prénoms kabyles : évolution récente » in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie* coordonné par F. Benramdane, édition CRASC, Oran, pp. 67-72.
330. Tidjet Mustapha, 2006, « La langue comme facteur de résistance identitaire (traitement des emprunts en Kabylie » in *Awal n° 34*, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, pp. 33-60.
331. Tidjet Mustapha, 2009, « Rapports de genres dans la patronymie algérienne : La place du féminin » in *Awal n°39*, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, pp. 127-138.
332. Tidjet Mustapha, 2011, « Affixes des noms propres kabyles » in *Pluralità e Dinamismo culturale nelle società berber attuali*, n°1, pp. 415-435.
333. Tidjet Mustapha, 2012, « Problèmes de traduction des noms propres : Le cas du roman *Arrac n tefsut* d'Oubellil », colloque internationale du HCA, *La traduction amazighe au service de la recherche en sciences humaines et sociales*, HCA, Tizi Ouzou, 1 & 2 décembre 2012.
334. Tidjet Mustapha, 2013a, *La patronymie dans les daïras de Timezrit, Sidi-Aich et Chemini : étude morphosémantique*, thèse de Doctorat sous la direction du Professeur Foudil Cheriguen, université M. Mammeri de Tizi Ouzou.
335. Tidjet Mustapha, 2013b, « Noms propres dans l'œuvre de Mohya : Entre tradition et innovation » in *Multilinguales n°1*, du premier semestre 2013, université de Bejaia, pp. 159-166.
336. Tillion Germaine, 1973, « Les deux versants de la parenté berbère » in *Actes du premier congrès d'études des cultures méditerranéennes d'influence arabo-berbère*, SNED, Alger, pp.34-49.

337. Tilmatin Mohand, 2004, « La langue berbère en Andalus. Présence et marginalisation à travers l'exemple d'un traité de botanique arabe du XIII^e siècle » in *Trames de Langues. Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb* s/d de Jocelyne Dakhliya, éd. Maisonneuve & Larose, Paris, pp. 151-167.
338. Toudji Said, 2004, *Toponymie villageoise et représentations mentales en Kabylie maritime (cas de l'ex-commune de Mizrana) : essai d'une approche d'anthropologie linguistique*, mémoire de DEA en anthropologie sociale et ethnologie, s/d de Tssadit Yacine, EHESS, Paris.
339. Toudji Said, 2005a, « L'anthroponymie libyco-berbère, reflet d'une identité : Essai d'analyse et bilan » in *Nomination et dénomination (des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie)*, Coordonné par Benramdane Farid et Atoui Brahim, édition du CRASC, Oran, pp. 83-102.
340. Toudji Said, 2005b, « Essai sur l'anthroponymie libyco-berbère : entre substrat linguistique et références identitaires » in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, Edition CRASC, Oran, pp. 55-61.
341. Tran, Thi Mai, 2007, « Problèmes de dénomination et relation dénominatives : l'exemple de l'aphasie » in *l'acte de nommer : une dynamique entre langues et discours*, Edition Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 41-52.
342. Tsofack Jean-Benoît, 2006, « (Dé)nominations et constructions identitaires au Cameroun » in *Cahiers de Sociolinguistique n° 11, « Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistique »*, sous la direction de Francis Manzano, éditions Presses Universitaires de Renne, pp. 101-115.
343. Van de Velde Daniele, 2000, « existe-t-il des noms propres de temps ? » in *Lexique n° 15 : « les noms propres : nature et détermination »*, n° coordonnée et présentée par D. Van de Velde et N. Flaux, Presse Universitaire du Septentrion, pp. 35-45.
344. Vaxelaire Jean-Louis, 2005, *Les noms propres : une analyse lexicologique et historique*, Ed. Honoré Champion, Paris.
345. Verstegen Vedastus, 1949, « Quelques observations sur la genèse des lieux-dits » in *actes du troisième congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Bruxelles, 15-19 juillet 1949, volume II, édité par H. Draye et O. Jodogne. Publié avec l'aide du Gouvernement Belge et de l'UNESCO, Centre International d'Onomastique, Louvain, 1951, pp. 166-172.
346. Vignes Laurence, 1999, « Les noms de rues : Typologie et enjeux » in *Noms et renoms : La dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires* s/d de Salih Akin, collection Dyalang, publication de l'université de Rouen, CNRS, pp.229-249.
347. Vom Bruck Gabriele, 2001, « Le nom comme signe corporel : l'exemple des femmes de la noblesse yéménite » in *Annales. Histoire, sciences sociales (liens de famille : Noms, alliances, patrimoines)*, 56^{ème} année, n° 2, éd. EHESS, diffusion Armand Colin, pp. 283-311.
348. Vouland Pierre, 1998, « Les "gynéconymes" ou la formation des noms de épouse en Provence au Moyen Âge » In *Onomastique et Histoire. Onomastique Littéraire*. Actes du VIII^e colloque de la SFO (Aix-en-Provence le 26-29 octobre 1994), Textes édités par Pierre-Henri BILLY et Jacques CHAURAND, Publication de l'Université de Provence, 1998, pp. 263-268.
349. Vroonen Eugène, 1967, *Les noms des personnes dans le monde, Anthroponymie universelle comparée*, Edition de la librairie encyclopédique, Bruxelles 4.

350. Wilmet Marc, 1991, « Nom propre et ambiguïté » in *Langue Française n°92*, « syntaxe et sémantique des noms propres » S/D de M.-N. Gary-Prieur, éd Larousse, Paris, pp. 113-127.
351. Yermeche Ouerdia, 2002, « Le sobriquet algérien : une pratique langagière et sociale » in *Insaniyat n°17-18 (Langue et société)*. Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales, CRASC, Oran., pp. 97-110.
352. Yermeche Ouerdia, 2004, « L'état civil algérien : une politique de francisation du système anthroponymique algérien? » in *Trames de langue. Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb* s/d de Jocelyne Dakhli, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, éd. Maisonneuve & Larose, Paris, pp.489-497.
353. Yermeche Ouerdia, 2005a, « Le patronyme algérien : essai de catégorisation sémantique » in *Nomination et dénomination (des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie)*, Coordonné par Benramdane Farid et Atoui Brahim, édition du CRASC, Oran, pp. 61-82.
354. Yermeche Ouerdia, 2005b, « Etat civil et anthroponymie en Algérie : Typologie des patronymes à base toponymique » in *Nomination et dénomination. Des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie*, Coordonné par F. Benramdane et B. Atoui, édition du CRASC, Oran, pp. 167-185.
355. Yermeche Ouerdia, 2005c, « L'état civil algérien : genèse d'un processus redénotatif » in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, Edition CRASC, Oran, pp. 19-29.
356. Yermeche, Ouerdia, 2008, *Anthroponymie algérienne : étude morphologique, lexicosémantique et socio-linguistique*, thèse de Doctorat nouveau régime, université de Mostaganem.
357. Zaazoua Abdelkader & Merkati Belkacem, 1999, *Toponymie oranaise : Les noms de lieux de souche française dans la ville d'Oran*, mémoire de licence de français, s/d de F. Benramdane, ILE (Institut des Langues Etrangères), département de français, Université d'Oran, Algérie.
358. Ziaian Shodja, 1999, « La langue comme lieu de combat occulte : le conflit Persano-Arabe » In *noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, S/d de Salih AKIN, Collection DYALANG, Publication de l'Université de Rouen, CNRS, pp.189-207.
359. Zonabend Françoise, 1977, « Pourquoi nommer ? » in *Cl. Lévi-Strauss (éd.). L'identité*, éd. Grasset, Paris.
360. Zonabend Françoise, 1994, « Temps et contretemps » in *Nom prénom : La règle et le jeu*, série mutations n°147, éd. Autrement, Paris, pp.92-99.